

L'ASIE FRANÇAISE

BULLETIN MENSUEL

DU

COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE

Publié sous la direction de M. Robert de Caix de Saint-Aymour

avec la collaboration de MM. Jean-Louis Deloncle; Henri de Peyerimhoff de Fontenelle; Charles Mourey; Edouard Payen; Paul Labbé; J.-H. Franklin, etc.

Adresser toutes les communications relatives à la rédaction au *Bulletin du Comité de l'Asie Française*, Paris, 19-21, rue Cassette. — Téléph. 732.84. Adresse télégr. : COMASIE PARIS.

SOMMAIRE

103 ^e liste de souscripteurs.....	361
Le Comité : La révolution chinoise et la situation actuelle de l'ancien empire.....	362
L'Angleterre et la Russie en Asie, par P. C.....	365
La question de l'emprunt chinois.....	367
La nomination du nouveau gouverneur général du Liban.....	370
La question du Tibet.....	371
Le projet du général Pennequin.....	371
L'île de Chypre sous l'administration anglaise, par EDMOND HIPPEAU.....	373
Au Turkestan russe, par E. TARIS.....	381
Indochine. — Le conseil colonial de Cochinchine. — Le discours du lieutenant-gouverneur. — La question du chemin de fer de Long-tchéou. — L'attaque du poste de Quang-thua. — L'enseignement secondaire français au Collège Paul-Bert. — Les conséquences de la reprise de la culture de l'opium. — Les travaux en régie en Cochinchine. — La réorganisation de la municipalité de Cholon. — La sériciculture en Cochinchine.....	386
Siam : Arrivée à Bangkok du nouveau ministre de France. — Etat d'avancement des travaux de la ligne sud. — L'Université de Bangkok.....	390
Levant. — Le chemin de fer de Bagdad. — Le massacre d'Arménie. — L'École biblique de Jérusalem et l'influence française en Orient. — L'escadre italienne devant Beyrouth. L'insécurité au Liban. — L'archevêque maronite de Beyrouth chevalier de la Légion d'honneur. — La colonisation sioniste.....	391
Extrême-Orient. — Chine : La situation intérieure. — Les affaires de Mongolie. — Un nouveau ministre des Affaires étrangères. — Un épisode du soulèvement des Tibétains dans les Marches.....	396
Perse : La situation intérieure : le voyage de M. Sazonof en Angleterre. — Le transpersan. — La frontière turco-persane.....	399
Asie Anglaise : Straits Settlements.....	402
Nominations officielles.....	402
Bibliographie.....	403
Chypre.....	377

CARTE

103^e LISTE DE SOUSCRIPTEURS⁽¹⁾

MM.

* A. Boppe, conseiller d'ambassade.....	25 »
* 2 ^e division de la 3 ^e escadre.....	25 »
Lieutenant Anfré, à Tlemcen.....	15 »
Commandant Quérette, à Hanoi.....	12 »
H. Allizé, ministre plénipotentiaire.....	25 »
Kammerer, consul de France.....	25 »
A. Destrées, consul de France.....	25 »
Service géographique de l'Armée.....	25 »
G. Padoux, consul général de France.....	25 »
* Georges Ancel, député.....	25 »
Biblioth. des officiers du 8 ^e colonial.....	15 »
Albert Bodard, vice-consul de France.....	20 »
* M ^{me} Dumont, à Paris.....	20 »
* Laurent Bougère, député.....	25 »
* Camille Bouard, à Taverny.....	25 »
W. Chaplin, ingénieur à Paris.....	25 »
Ardain, à Changhai.....	50 »
Chef d'état-major des troupes, à Hanoi.....	20 »
C ^{ie} de commerce d'Ext.-Orient, à Saigon.....	25 »
Maurice de Coppet, consul général de France.....	15 »
Lieut. Barthélemy, de l'infant. coloniale.....	15 »
Chemins de fer de l'Indochine, à Paris.....	60 »
— — — à Yunnan-sen...	60 »
— — — à Hanoi.....	60 »
A. Kauffmann, direct. des postes à Hokéou...	15 »
Général de Trentinian, à Paris.....	20 »
A reporter.....	697 »

(1) Les noms marqués d'un * sont ceux des nouveaux souscripteurs. — Pour faciliter le contrôle, le Bulletin ne publiera plus désormais les souscriptions qu'après encaissement de leur montant.

Nous prions MM. les membres bienfaiteurs, donateurs, adhérents et souscripteurs qui ne verraient pas figurer leurs noms dans la deuxième liste publiée après l'encaissement de leur souscription de vouloir bien nous signaler l'omission.

Report.....	697 »
Lieut.-colonel Bonifacy, à Hagiang.....	25 »
Société de géographie de Toulouse.....	25 »
Chambre de Commerce de La Rochelle.....	20 »
* Missim Taranto, à Constantinople.....	25 »
Union française de Constantinople.....	50 »
J. Proton, à Canton.....	25 »
Moureaux, vice-consul de France.....	30 »
Capitaine Defontaine, à Pékin.....	12 »
Cercle militaire de Lalla-Marnia.....	15 »
Comte P. de Pange, à Paris.....	20 »
R. P. Bousquet, à Kwei-Yang.....	20 »
Bourboulon, direct. du C.-F. d'Ext.-Orient, à Changhai.....	50 »
Biblioth. des offic. de Fort-de-France.....	30 »
R. P. Jubaru, S. J., à Tien-tsin.....	20 »
* Capit. M. Saillens, à Tienyen.....	15 »
Commandant d'Etaules, à Vietry.....	25 »
J. Gollion, dir. des charb. du Tonkin à Hongay.	40 »
P. Crépin, vice-consul de France.....	15 »
Mission catholique de Tchong-king.....	24 »
Chambre de Commerce de Saïgon.....	100 »
Henri Froidevaux, à Versailles.....	25 »
Colonel Roulet, de l'infant. coloniale.....	20 »
R. de Billy, secrétaire d'ambassade.....	20 »
Lieut.-colonel Brun, de l'infant. coloniale.....	15 »
Christian Scheffer, à Versailles.....	25 »
Ucciani, à Paris.....	50 »
E. Rocher, ministre plénipotentiaire.....	15 »
Trouard-Riolle, à Paris.....	20 »
D ^r A. Legendre, méd.-maj. de 1 ^{re} cl.....	20 »
Comte de Beaumont, à Beauchamps.....	25 »
Y. Ceillier, commissaire de la marine.....	15 »
Lieut.-colonel Cros, à Blida.....	15 »
Souscriptions diverses.....	434 »
Total.....	1.982 »

AVIS

Le Comité a été saisi de demandes de livres par certains groupements français d'Extrême-Orient, dont le budget ne permet pas la création rapide de bibliothèques suffisant aux besoins de leurs membres. Nous serions reconnaissants à ceux de nos adhérents qui pourraient disposer d'un certain nombre de livres de bons auteurs, faisant honneur à notre littérature, et pouvant servir à la diffusion de notre influence morale. Les classiques, en particulier, les mémoires et les ouvrages historiques seraient utiles à nos compatriotes d'Extrême-Orient, à qui nous nous empresserons de faire parvenir les livres que nos adhérents pourraient distraire pour eux de leurs bibliothèques.

LE COMITÉ

LA RÉVOLUTION CHINOISE

ET

LA SITUATION ACTUELLE DE L'ANCIEN EMPIRE

Le D^r Legendre, de retour de la longue mission qu'il a accomplie dans les régions montagneuses du Seu-tchouan occidental avec le capitaine Noiret et le lieutenant Dessirier, et que le désordre de la Chine a rendue si périlleuse, a fait devant les membres du Comité, le 29 juin, une conférence sur la révolution chinoise. En voici le résumé qu'a bien voulu rédiger pour nous le D^r Legendre :

A la fin de juin, j'ai fait au Comité une conférence qu'il m'est impossible, pour des raisons qu'on devine, de reproduire ici intégralement. J'en résume, toutefois, le sujet dans ses caractéristiques principales.

Je parlerai donc de la Révolution chinoise, de ses causes générales, de la situation qu'elle a créée et de l'avenir qui se prépare, du rôle qui nous incombe en tant que voisins du vieil Empire, sinon pour d'autres raisons tout aussi sérieuses.

* * *

On a été stupéfait partout de la rapidité avec laquelle s'est écroulée la dynastie mandchoue : il n'y a cependant rien d'étonnant à cela. Il est même extraordinaire que quelques centaines de mille Mandchous aient pu si longtemps maintenir sous leur joug toute la masse chinoise. Si celle-ci avait été capable de quelque réaction suivie, il y a longtemps qu'elle se serait débarrassée de ses maîtres sans prestige, sans moyens d'action appréciables. Il a fallu la pénétration graduelle en Chine de certaines idées, dites « occidentales », et la propagande directe de ces idées par quelques réformistes, pour donner une forme au mécontentement latent, une impulsion à l'orgueil de race, si réel mais jusqu'ici si peu agissant.

La misère générale de ces dernières années, accrue dans l'Ouest surtout par la suppression de la culture du pavot, et le mécontentement qu'elle a soulevé ont singulièrement favorisé le parti révolutionnaire.

Le peuple si patient, si résigné d'habitude, s'est trouvé écrasé par les charges nouvelles que faisait peser sur lui le gouvernement mandchou, sous le fallacieux prétexte de le défendre contre les empiètements maudits des barbares étrangers. Les projets de grands travaux, de construction de voies ferrées par les Chinois eux-mêmes, les souscriptions faites dans ce but, souscriptions dites « volontaires » mais dans la réalité « imposées », ont été excessivement lourds pour la si maigre épargne du vieil empire. Elles ont fortement entamé les réserves de la classe riche ou aisée et saigné à blanc la bourse du paysan et de l'ouvrier. Rien n'a été plus facile que de m'en rendre compte pendant mon séjour à Tchen-tou.

Quand, plus récemment, invoquant une mauvaise gestion des fonds ainsi recueillis, le gouvernement central a voulu mettre la main sur les voies ferrées en projet, il a rencontré la violente résistance que l'on connaît. Beaucoup ont cru, en Europe, à un mouvement très étendu, à une protestation véhémement de la masse contre l'acceptation par le gouvernement d'une aide financière étrangère, qu'il avait, deux années plus tôt, proclamée atten-

tatoire à la liberté de la Chine, au bien-être du peuple. C'est une erreur : cette protestation et la révolte qui a suivi, ont été l'œuvre de sociétés plus ou moins secrètes groupées pour la défense d'intérêts qui sont surtout les leurs : l'œuvre d'une « oligarchie » anonyme évoluant dans chaque province à côté du pouvoir régulier du mandarin, et prétendant partager avec lui tous les bénéfices illicites qui sont la plaie de l'administration chinoise. Cette oligarchie, s'estimant cette fois gravement atteinte par le pouvoir central dans ses privilèges princiers les plus lucratifs, s'est ouvertement révoltée.

On objectera que dans l'œuvre de propagande qui a suivi, propagande contre l'action étrangère, contre l'utilisation des moyens financiers de l'Europe, l'esprit chinois paraît s'élargir, est à tendances nettement nationales. Il y a du vrai dans cette remarque ; mais ce « nationalisme » est-il autre chose qu'une forme rajeunie de la xénophobie ancienne, de cet ostracisme qui poussait le Chinois à écarter de ses rivages tout étranger, même le marchand, ou à le parquer, comme à Canton, en désespoir d'être obligé de le subir ? En outre, il y a nécessité pour les meneurs actuels à agiter le spectre européen car ils ont beaucoup à se faire pardonner, beaucoup à cacher au peuple. On sait que, de complicité avec les mandarins, ils ont dilapidé les fonds recueillis pour la construction de voies ferrées et la réalisation d'autres projets d'intérêt général.

Lorsque le gouvernement, sur l'initiative de Tchen Kong Pao, décréta la nationalisation des chemins de fer, des comptes furent demandés aux provinces, et il fut parlé de remboursement aux souscripteurs. Les bénéficiaires des souscriptions, ceux qui, avec tant d'imprudence, les avaient « squeezées », poussèrent les hauts cris : « Comment, on nationalisait les chemins de fer pour les donner aux étrangers ! On acceptait leur aide technique et financière ! Mais c'était la ruine prochaine pour les provinces, pour le pays ! Cela allait être l'exploitation cynique de la Chine par les Européens, l'accaparement rapide de toutes ses ressources. Et c'était le gouvernement central qui portait ce coup au pays, qui, une fois de plus, favorisait honteusement l'étranger au détriment du Fils de Han, alors que les bons citoyens, aidés de courageux mandarins, le défendaient, avec tant de peine, contre l'avidité du créancier européen ! Quant à l'argent souscrit par le peuple pour les travaux projetés, nul doute que le gouvernement ne le rembourserait jamais !

Inutile d'ajouter que cette campagne d'excitations et de mensonges, partie du Seu-tchouan, a été couronnée d'un plein succès : la masse chinoise est d'une crédulité rare. La perspective de la perte complète de leurs souscriptions a surtout affolé ces populations aux ressources si limitées et dont les charges s'étaient sensiblement accrues depuis quelques années. Elles ont maudit ce gouvernement, ces Mandchous, qui s'alliaient avec l'étranger pour les mieux ruiner. Elles en oubliaient les malversations de leurs meneurs, les prélèvements scandaleux qu'ils ont faits sur les souscriptions nationales. Elles n'ont pas su reconnaître non plus que leurs exploiters ordinaires ne sont si ardents à condamner les emprunts que parce qu'ils ne peuvent traiter cet argent comme celui de leurs congénères, qu'ils ne peuvent « prélever » dessus à leur fantaisie.

Le mouvement d'opposition a gagné rapidement, si lent et si timide a été la répression. Puis, par la veulerie ou la complicité des gouvernants, c'est une véritable révolution qui, à l'automne, éclatait, se généralisait. Le peuple tout entier allait à elle, car les Comités de salut public décrétaient la suppression de tous les impôts et l'autorisation de replanter le pavot.

On sait, d'autre part, que Yuan Chi Kai, appelé par la

Cour pour sauver la dynastie, a trompé ses espérances et adhéré, en apparence du moins, à la Révolution.

L'entrée en scène de Sen Ouen (Sun Yat Tsen), homme de grande valeur, mais utopiste à l'excès, n'a eu aucun résultat décisif. Au contraire, c'est de ce jour que s'accroît le mouvement séparatiste entre Nord et Sud, que chaque province se déclare autonome ou se considère telle, que son « tou-tou » affecte la plus large indépendance. Les dissensions entre partis prennent la forme suraiguë, et Yuan Chi Kai est dénoncé comme l'ennemi irréductible de la « République ». Les mauvais éléments de la population — contrebandiers, brigands, pirates, aux groupements si nombreux, si bien organisés (une classe, un quatrième Etat en Chine) — se sont naturellement déclarés « républicains », et le pillage systématique du pays a commencé sous la direction ou avec la complicité de l'oligarchie qu'on connaît. La minorité de braves gens prêts à payer de leur personne pour le renversement de la dynastie et l'instauration d'un régime meilleur rentra vite dans ses foyers pour se défendre elle-même et protéger, si possible, son patrimoine. Quant au troupeau, à la masse, sans pensée, sans désir défini, elle regarde et souffre.

Si maintenant l'on envisage le programme apporté par Sen Ouen — des idées, comme on le sait, de partis avancés d'Europe ou d'Amérique — il saute aux yeux qu'il ne saurait s'adapter à cette vieille Chine si traditionaliste, si liée au passé, si fière de certains concepts auxquels elle a dû son développement, sa grandeur d'antan. Aucun pays n'est moins fait pour ce régime de « république sociale », dont veut le doter Sen Ouen. Le grave tort de ce meneur est, surtout, de vouloir établir ce régime du jour au lendemain, sans tempérament, sans transition. Tous les « Jeunes-Chinois » pensent comme lui et prétendent réaliser leur rêve, sans à-coup, sans aucune de ces convulsions qui, de période en période, bouleversèrent l'Europe, marquèrent ses progrès politiques et sociaux. « Nous ne ferons pas d'écoles », disent fièrement ces jeunes gens. « Cette tentative sera décisive, nous conduira droit au but. » Jusqu'ici, cette belle confiance est non seulement restée sans confirmation d'aucune sorte, mais c'est l'anarchie, plutôt, qui gagne chaque jour du terrain, semble s'établir pour longtemps en Chine. Le parti révolutionnaire a su détruire, semer partout des ruines. Mais il n'apparaît guère qu'il soit capable de « rebâtir », avec les concepts rapportés d'Europe. Son ignorance des vrais besoins du pays, son insuffisance à concevoir et à exécuter, son arrogance et sa tyrannie éclatent aux yeux des moins prévenus. Il n'y a plus de gouvernement : le gâchis est partout. Inutile d'ajouter que la population saine regrette l'ancien régime, qu'elle a perdu toute confiance dans l'avenir. Ceux qui possèdent encore quelques réserves d'argent se hâtent de les confier aux banques européennes des ports ouverts, ou s'ils ne le peuvent, les cachent, les enfouissent dans le sol.

Avec la fuite des capitaux, c'est aussi celle des gens, de tous ceux qui ont chance de gagner les concessions, les colonies étrangères. Les grands dignitaires de la République, n'osant garder près d'eux leur famille, la dirigent aussi sur les concessions. Sen Ouen lui-même a envoyé la sienne à Macao.

Dans cette désorganisation, cette inquiétude générale, un seul homme apparaît comme capable de rétablir un peu d'ordre : c'est Yuan Chi Kai. Il reste partisan — pour un temps, au moins — des vieilles méthodes gouvernementales, de celles auxquelles est habitué le peuple, celles qui ont pénétré ses moelles et qui, bien qu'imp parfaites, brutales souvent, sont acceptées par la masse et même les classes dirigeantes non asservies au parti révolutionnaire extrémiste.

Yuan a la volonté, l'énergie et la méthode ; malheureu-

sement, il n'inspire confiance à aucun parti. On sait pourquoi. Dans son ensemble, l'élément militaire, sur lequel il pourrait s'appuyer, ne lui est pas acquis : tout au contraire. Cet élément est, d'ailleurs, *trop peu discipliné* pour constituer une vraie force, un appui sérieux. Les propres troupes de Yuan, celles qu'il avait tant choyées, lui ont même échappé des mains pour piller Pékin le printemps dernier. Mais serait-il sûr d'elles que leur nombre restreint ne permet aucune action de quelque étendue : les « tou tou » ne sauraient donc être soumis par la force. Ils peuvent continuer longtemps d'échapper à tout contrôle, d'exercer leur tyrannie.

Comment aussi, sans armée sûre, liée à un pouvoir central, faire rentrer dans le devoir les innombrables bandes de déclassés, de brigands qui écument toutes les provinces depuis huit mois, sont en partie armées de fusils à tir rapide et ne songent rien moins qu'à renoncer à cette vie facile et sans risques ? L'oligarchie ambitieuse qui a déchainé ce fléau ne saurait maintenant l'endiguer. La force seule réduira ces dangereux contingents « républicains ».

D'un autre côté, la capacité financière de la Chine est, à l'heure actuelle, réduite à néant : toutes les caisses ont été pillées, sont vides, et le peuple, si durement éprouvé, si leurré, se refusera à souscrire désormais à aucun emprunt national.

Maintenant, peut-on espérer que ce peuple va se réveiller, que la masse des gens honnêtes, paisibles, va s'organiser, lutter contre les éléments de désordre, au lieu de se contenter de gémir, de subir les pires tyrannies, comme elle l'a fait jusqu'ici ? Non, on ne peut l'espérer. Escompter pareil mouvement, pareille œuvre de solidarité et d'énergie, serait ne point connaître la masse chinoise, oublier son passé.

La situation actuelle ne peut donc que traîner, s'éterniser, comme au temps des Taï-ping. Si la Chine est abandonnée à elle-même, nul doute qu'elle n'aille rapidement à la dislocation, au morcellement.

Mais alors comment la délivrer de l'anarchie où elle se débat, comment sauvegarder en même temps les intérêts de l'Europe ?

Il n'y a que deux moyens : un prêt considérable avec contrôle financier, ou l'intervention brutale.

Le premier moyen serait le meilleur, car il effrayerait moins les classes dirigeantes. Il ne faut pas oublier que le patriotisme de la masse, si vague, si somnolent, ne saurait répudier la perspective d'une intervention réelle, si cette intervention doit lui assurer la paix, la sécurité. On en a eu des preuves en 1900, et récemment encore. Quoi qu'il en soit, il vaut mieux envisager, pour le moment, le moyen moins radical, de l'aide financière avec contrôle.

On s'est demandé si ce contrôle était bien nécessaire, s'il n'allait pas inutilement irriter la population, préparer des représailles futures. Nécessaire : il l'est au premier chef, et aussi étendu que possible. L'anarchie est telle, que prêter sans garanties sérieuses serait la dernière des imprudences. Et nous la paierions cher, car notre argent dilapidé, détourné de sa destination, ne remplirait pas le but principal visé : le paiement intégral des troupes et le licenciement indispensable du plus grand nombre de ces régiments, qui se sont surtout distingués dans le pillage des villes.

Ce licenciement est une question complexe : il se pourrait que des troupes de soldats congédiés aillent rejoindre les « grandes bandes » dont j'ai parlé, et faire celles-ci plus redoutables encore.

Comment empêcher cette éventualité et ramener enfin l'ordre ?

Les troupes régulières bien payées avec l'argent européen pourront combattre, sans doute, efficacement ces bandes. Mais on n'ignore pas que ces troupes sont peu

sûres, peuvent échapper à leur chef à une heure décisive. Il est donc nécessaire que des *forces de police étrangères* (1) s'établissent dans les centres facilement accessibles et que des escadrilles sillonnent les grands fleuves, les surveillent aussi loin que possible. Ces contingents constitueront une force de soutien pour le gouvernement central et une garantie contre les surprises auxquelles je viens de faire allusion. Leur seule présence dans les centres aura aussi des effets utiles à la périphérie, par répercussion : le prestige dont jouissent les soldats étrangers, la crainte qu'ils inspirent auront, à n'en pas douter, une action prompte sur les bandes. Elles deviendront moins audacieuses et le gouvernement actuel, aidé de l'argent du consortium, soutenu indirectement par les forces de police étrangère, sera mieux obéi, arrivera ainsi à les disperser, à les détruire.

Certains, en Europe, pourraient s'inquiéter de cette création de forces de police internationales et prononcer le mot d'intervention. Mais, est-ce que ces forces n'existent pas, depuis des mois, dans des grands centres comme Hankeou, Tien-tsin et Pékin, sans que les Chinois aient considéré jusqu'ici ces mesures de précaution comme attentatoires à la souveraineté de leur pays ?

Ces forces devraient être augmentées de contingents suffisants pour parer à toute éventualité dans la Chine centrale et orientale. Et il ne faudrait pas croire que l'importance de ces forces dût être considérable. Quelques régiments bien placés auraient une action énorme. Et les provinces éloignées, qu'on ne pourrait songer à atteindre, rentreraient d'elles-mêmes dans le devoir. Car il n'y a pas d'illusion à se faire à ce sujet : si l'anarchie actuelle n'a pas encore amené de désastres, si l'Européen de l'intérieur a été jusqu'ici épargné, c'est que les Sociétés secrètes, l'oligarchie dite « républicaine », ont peur de l'Europe, une peur intense : c'est ce qui les rend si sages par devers nous. La volonté de rétablir l'ordre fermement exprimée par les puissances étrangères, et rendue effective par les dispositions dont il vient d'être question, aurait, n'en doutez pas, les meilleures conséquences. Les ardentes compétitions de l'heure présente, la dangereuse obstruction qui paralyse Yuan Chi Kai, s'atténueraient tout de suite pour disparaître rapidement, et celui-ci émergerait définitivement de l'imbroglie actuel.

D'ailleurs, pourquoi le contrôle financier est-il combattu ? Surtout parce qu'il réduit à néant les petites combinaisons de certains groupes politiques et de leur clientèle, combinaisons trop personnelles, trop fructueuses en bénéfices illicites. L'opposition de ces groupes ne saurait arrêter l'Europe, si elle veut réellement le bien de la Chine, le rétablissement de l'ordre, et par là même, de la sécurité commerciale.

*
* *

Je terminerai en résumant très brièvement ce que j'ai dit du Tonkin.

Je commencerai par constater que le Tonkin s'est remarquablement développé depuis quelques années, malgré les coups de notre politique. Il est vrai de dire que cette colonie est douée d'une puissante vitalité, faite de sa situation géographique, des ressources du sol et du sous-sol, et surtout de l'intelligence, de l'activité de ses habitants. Il est juste aussi de reconnaître que nous avons eu et possédons toujours au Tonkin quelques habiles et dévoués administrateurs, qui eussent fait davantage si le jeu d'une politique trop niveleuse, trop éprise des similitudes ne les avait souvent enivrés.

D'un autre côté, certains intérêts difficilement défen-

(1) Nous donnons ici l'opinion du D^r Legendre sans la faire nôtre, mais seulement pour résumer exactement la conférence qu'il a bien voulu nous faire.

dables se sont fait trop de place au détriment de la population et je dirai même de la prospérité, de la sécurité de la colonie. Je n'insisterai pas et me contenterai de rappeler la courageuse campagne menée à ce sujet par M. Robert de Caix et qui, heureusement, a porté ses fruits.

Je mentionnerai, en passant, qu'il n'était que temps d'imposer à toutes les catégories de fonctionnaires sédentaires de la Colonie l'étude de la langue annamite, surtout de la langue parlée. C'est le seul moyen d'entrer vraiment en contact avec l'indigène, de connaître ses besoins, ses aspirations et surtout d'avoir prise sur lui, de le guider et le dominer. Je suis convaincu que dans le cas particulier de l'Assistance publique appelée à un grand développement, qui doit pénétrer tout le territoire de la Colonie même celui de la Haute-Région, le médecin en possession de la langue parlée pourra jouer un rôle des plus utiles. des plus efficaces.

Comme conduite générale des affaires, je ne manquerai pas de faire cette observation : qu'une politique dite « humanitaire », mal réglée, mal adaptée au milieu physique, à l'ambiance morale, oublieuse de certaines caractéristiques de race, une politique de « sensiblerie », enfin, engendrerait d'aussi lourds mécomptes qu'un regain de cette brutalité qui s'est manifestée à certaines heures, mais surtout au début de la conquête.

Envisageant l'avenir de notre belle Colonie, son développement industriel et commercial, je me permets de rappeler l'étude que j'ai donnée au *Bulletin de la Société de Géographie commerciale* et qui traitait « des grands courants commerciaux de l'Ouest chinois et de notre chemin de fer du Yunnan ». Je parlais des belles perspectives qui s'ouvraient du côté du Seutchouen pour notre rail indochinois. Ces perspectives basées non sur de simples hypothèses, mais sur des données géographiques et sur des calculs rigoureux, avaient, quand même, soulevé certains doutes dans l'esprit des personnes peu familiarisées avec les conditions économiques de l'Ouest chinois. Les faits sont venus rapidement confirmer mes pronostics. En effet, il y a un mois à peine, pour la première fois depuis des siècles, un important convoi de marchandises du Kientchang est venu à Yunnan-fou, s'est servi de nos wagons pour gagner Changhaï. Les exportateurs ont été enchantés des facilités du transport et de son coût moins élevé que par la voie séculaire du Yangtse. Ils se sont offert d'amener d'autres marchandises. C'est le courant du Nord qui a donné; celui du Nord-Est s'offre aussi pour déverser ses métaux et ses peaux vers Yunnan-fou. Il est prêt à abandonner Soui-fou, son centre d'attraction ordinaire; c'est toute une révolution économique.

Nous n'avons plus le droit de douter de la grande influence de rayonnement de notre chemin de fer indochinois, rayonnement tout pacifique dont les Yunnanais bénéficieront autant que nous.

Ces perspectives se réaliseront d'autant plus vite qu'on s'attaquera aux droits de transit, qu'on prendra soin de les rendre plus élastiques et non plus prohibitifs comme pour certaines marchandises. La Compagnie du chemin de fer doit aussi consentir certaines réductions de tarifs : c'est de toute nécessité. Elle s'en préoccupe déjà et il n'y a pas de doute que ces desiderata se réaliseront sans tarder avec des conséquences grosses de résultats.

Nous devrions aussi nous décider sur le choix d'un emplacement en eau profonde pour le centre commercial d'Haiphong de plus en plus prospère. Les palliatifs, les demi-mesures s'accumulent d'année en année, alourdissent le budget, et rien d'une solution pratique, rien de définitif n'apparaît. Il faudrait pourtant aboutir.

J'émettrai aussi l'idée de Haiphong « port franc » : beaucoup de gens en seront fortement émus; cependant, si l'on réfléchit ou si l'on prend soin de se renseigner dans

les colonies étrangères concurrentes de l'Extrême-Orient, on reconnaît ou l'on apprend que cette combinaison serait extrêmement avantageuse, que beaucoup de produits cesseraient d'être tributaires du marché de Hong-kong et qu'un grand essor en résulterait à la fois pour le trafic du chemin de fer et le commerce général de la Colonie.

Il me reste deux mots à ajouter, hautement motivés par la situation inquiétante que je viens de décrire dans le vieil Empire.

*
* *

Vous le savez mieux que personne, nous avons de gros intérêts à sauvegarder et surtout, en qualité de voisins au Tonkin, nous sommes exposés à des surprises, à des répercussions fâcheuses.

A un point de vue plus général, mais non moins important, nous nous devons, si intervention il y a, de ne point jouer les rôles secondaires. Nous avons à conserver notre « face », glorieuse, à n'en pas douter, par notre action des cinquante dernières années.

Comment pouvons-nous remplir cette double tâche? Moins facilement qu'on ne le pense, à première vue.

Le Tonkin, dans son organisation militaire actuelle, ses moyens réduits, ne peut prétendre à autre chose qu'à se « garder »; à maintenir la tranquillité intérieure, à assurer le respect de ses frontières. Mais cette frontière est bien étendue, les provinces chinoises bordantes bien troublées. S'il faut donc intervenir un jour, nous protéger en Chine, nous et nos œuvres, par quels moyens pourrions-nous agir avec quelque efficacité? Le moins que nous puissions faire, semble-t-il, est de rétablir, le plus tôt possible, la brigade de Chine, organisation excellente, de haute prévoyance, qui n'aurait jamais dû être supprimée.

De tout ce qui vient d'être dit, il ne s'ensuit pas que nous devions nous alarmer, perdre de notre sang-froid. Mais ce qu'il ne faut pas, c'est se laisser surprendre : et il n'est que temps, à ce moment, de « préparer l'avenir ».

L'ANGLETERRE ET LA RUSSIE EN ASIE

Nous donnons plus loin à notre chronique de Perse un certain nombre d'extraits de presse, indiquant dans quel esprit les divers partis anglais ont vu M. Sasonof, ministre des Affaires étrangères de Russie, faire visite au roi et à sir Edward Grey et s'entretenir avec eux des affaires d'Asie. Nous croyons cependant intéressant de dire quelques mots ici de ce que l'on attendait et du peu qui paraît être sorti des longs entretiens de Balmoral.

Les progrès de l'action de la Russie dans le Nord de la Perse et le désordre qui règne dans tout le reste du pays semblent, comme l'a dit récemment le *Times*, demander une « revision ou plutôt une amplification de la convention anglo-russe de 1907 ». Il paraît absolument indispensable pour que l'ordre s'établisse dans ce pays troublé, qu'une influence européenne s'exerce dans toutes ses provinces. Cette nécessité conseillait aux deux voisins de la Perse de s'entendre pour pousser leurs sphères d'influence

jusqu'à se rencontrer en supprimant la zone neutre que l'accord de 1907 laissait subsister entre elles. En dehors de l'anarchie qui règne en Perse, le souci des bonnes relations de l'Angleterre et de la Russie recommandait cette solution. Rien, en effet, ne contribue plus au bon voisinage qu'un mur mitoyen bien net et bien établi. Les fameux « Etats tampons », qui ont été inventés parfois pour masquer un instant les questions et non certes pour les résoudre, n'ont jamais servi en réalité que de terrains contentieux où les rivalités continuaient à se poursuivre. Ces zones vagues entretenaient les désaccords au lieu de les supprimer et tous ceux qui sont partisans de l'entente formelle que la situation européenne recommande impérieusement à l'Angleterre et à la Russie, auraient accueilli avec faveur « l'amplification » de l'accord russo-anglais de 1907 demandée par le *Times*.

Il semble qu'en Russie cette politique eut de nombreux partisans. Elle a été chaudement préconisée par le *Novoie Vrémia*. Par contre, en Angleterre, elle trouvait aux deux pôles politiques des adversaires résolus. Du côté conservateur, ceux qui, avec lord Curzon, ont protesté, au nom de principes si vieillis mais pourtant défendus avec une opiniâtreté si remarquable, contre le chemin de fer transpersan, se sont indignés à l'idée de voir augmenter et étendre l'emprise de la Russie sur le Nord de la Perse. Ils semblent ne pas comprendre qu'il faut tenir compte des faits et que le temps n'est plus où on peut espérer maintenir les Russes en dehors des limites de l'Iran, qu'il faut, au contraire, que la politique anglaise s'accommode le mieux possible de leur présence dans une grande partie du royaume des chahs. Du côté libéral, on a protesté aussi par de très vives criaillements contre toute idée d'accord plus complet avec la Russie relativement à la Perse. Là, la thèse est différente. On s'indigne à l'idée de voir les Anglais s'associer à une « politique de proie » pour étouffer une nation qui s'efforce péniblement vers un régime de liberté. On tient moins compte des réalités décevantes qui ne cessent de se manifester et de s'aggraver même depuis le début de la révolution persane que de l'idéalisme d'un certain parti, et, par respect pour la Perse libérale, on dénonce toute entente avec la Russie dans le même esprit qu'on dénonce la politique du consortium accusé de vouloir étrangler la jeune République chinoise.

Le danger de maintenir ainsi un problème persan posé entre la Russie et l'Angleterre est cependant assez visible. Nous ne parlerons pas de l'importance qu'il y aurait en vue de la situation de l'Europe à ne pas laisser subsister de friction asiatique entre la politique russe et la politique anglaise. Mais en Perse même, l'accord russo-allemand qui a suivi l'entrevue de Potsdam, l'obligation qui en résulte pour les Russes de procéder à la construction du chemin de fer de Khanékine à Téhéran, sitôt après l'achèvement de l'embranchement Sadidjé-Khanékine par les Allemands de la Bagdadbahn, poussent vivement à la conclu-

sion d'un accord russo-anglais. Il va falloir, en effet, que les Russes se préoccupent de tous leurs projets de chemins de fer iraniens. La ligne de Bagdad s'avance à la fois par l'Ouest et par le Sud : l'arrangement récemment conclu entre la Compagnie Lynch et les financiers allemands a pour but de faciliter le transport du matériel de construction entre le golfe et Bagdad par la voie fluviale du Tigre. L'achèvement de l'embranchement Sadidjé-Khanékine doit être prévu pour une date plus prochaine qu'on ne l'avait cru d'abord. Il faut donc que les Russes arrêtent leurs projets de chemins de fer en Perse, en relation évidemment avec la création de la fameuse voie transiranienne, et tout cela demande autant que possible un accord avec l'Angleterre. Enfin la zone neutre qui subsiste entre les deux sphères d'influence, reste ouverte à l'entreprise de tiers. On a pu se demander à plusieurs reprises si l'Allemagne ne désirait pas s'insinuer dans cette Perse médiane entre la Russie et l'Angleterre, d'autant que si à Potsdam elle a reconnu les intérêts russes dans le Nord, elle n'a jamais reconnu la situation spéciale de l'Angleterre dans le Sud. Il y a là une cause de difficultés, de désaccords, d'imbroglies, que les cabinets de Londres et de Pétersbourg auraient le plus vif intérêt à faire disparaître.

Mais, comme on le sait, la politique anglaise paraît singulièrement peu résolue depuis quelques années. Le désordre et l'idéologie dont l'influence grandit à l'intérieur ont une répercussion fâcheuse sur le Foreign Office jadis si actif. Aussi ne semble-t-il pas qu'il soit sorti grand chose des conversations de M. Sazonof avec les gouvernants anglais. Peut-être ont-ils conclu davantage qu'ils n'ont voulu le déclarer. Peut-être sir Edward Grey a-t-il moins tenu compte qu'il ne semble des oppositions à la fois conservatrices et libérales à une entente persane plus accentuée avec la Russie. Mais nous ne pouvons juger la situation que d'après les apparences et surtout d'après le communiqué qui a été publié par le Foreign Office sur le résultat des entretiens de Balmoral, et dont on trouvera le texte à notre chronique de Perse. A le lire il semble que rien n'a été conclu. Ce communiqué disait en effet : « Aucun nouvel accord politique concernant la Perse n'a été discuté. » Et il parlait seulement de mesures prises dans ce but improbable et sans aucun doute chimérique de permettre le retrait des troupes étrangères qui se trouvent actuellement en Perse. C'est marcher dans un sens nettement opposé à celui qui seul conduirait à une entente définitive entre l'Angleterre et la Russie.

On pouvait prévoir aussi qu'il serait question du Tibet, à Balmoral, que l'Angleterre, décidée à suivre dans ce pays une politique analogue à celle de la Russie qui consolide l'autonomie mongole, demanderait certaines modifications à l'accord de 1907 qui lui interdit, comme à la Russie, de s'immiscer dans les affaires tibétaines et d'avoir un représentant à Lhassa. On a pu remarquer en effet que le *Times* a préconisé ré-

cemment la nomination d'une sorte de résident britannique à côté de l'*amban* chinois. Rien n'est venu cependant prouver qu'il ait été question du Tibet à Balmoral. Cette question est, à vrai dire, moins inquiétante, parce qu'il est absolument improbable que la Russie, même armée de l'accord de 1907, fasse opposition à une politique tibétaine anglaise analogue et parallèle à celle que le gouvernement de Saint-Petersbourg a poursuivie lui-même en Mongolie et dans le Turkestan oriental depuis le commencement de la révolution chinoise. En outre, le Tibet est séparé de ce que l'on peut considérer comme la sphère d'influence russe dans les dépendances extérieures de la Chine par l'effroyable plateau bordé au Nord par les Kouen-Loun et qui constitue bien la plus formidable frontière qui soit au monde. De ce côté donc on n'a guère de difficultés à craindre, mais la pauvreté des résultats, au moins déclarés, des entrevues de Balmoral en ce qui concerne la Perse, sera un peu, pour tous ceux qui suivent la politique asiatique, une surprise, et pour les partisans d'une consolidation de l'entente russo-anglaise, une déception.

R. C.

LA QUESTION DE L'EMPRUNT CHINOIS

Nous dénoncions, dans notre dernier numéro, une petite tentative d'emprunt dissident allemand qui menaçait, mais dans une assez faible mesure, la politique du consortium. Le mois de septembre a vu faire un accroc beaucoup plus grave à cette politique. Un contrat d'emprunt anglais de 250 millions de francs a été signé et exécuté en partie sans exiger aucune des conditions jugées nécessaires par les gouvernements sous l'inspiration et le contrôle desquels le consortium s'était créé.

Au milieu de septembre, le gouvernement chinois paraissait cependant résolu à accepter ces conditions, ou plutôt résigné à les subir. Il faisait à l'Assemblée provisoire des déclarations destinées à préparer l'opinion à un emprunt avec contrôle. Mais, en même temps, il suivait la négociation de l'emprunt dont nous venons de parler et dont 5 millions de livres ont été émises à Londres les 27 et 28 septembre.

Pour justifier cette dissidence, on a invoqué dans les milieux financiers, en Angleterre, une foule d'arguments. La politique de certains des libéraux avancés qui soutiennent le gouvernement s'est trouvée d'accord avec les vœux des financiers pour condamner le système du consortium. Cette combinaison d'intérêts et d'opinions a abouti à la dénonciation assez violente de sir Edward Grey, accusé d'avoir subordonné l'Angle-

terre à la Russie dans la question des emprunts chinois. On sait que la Russie inspire une sorte de phobie à une partie des libéraux anglais. Cette passion leur fait perdre de vue que le fait d'avoir réussi à englober dans le consortium le Japon et l'empire des tsars, loin d'être un échec pour une politique conservatrice en Extrême-Orient comme l'est celle de l'Angleterre, est, au contraire, une garantie pour le *statu quo* dont elle poursuit le maintien. Mais cela n'a pas empêché des dénonciations fort passionnées de la politique suivie par le Foreign Office. On lui reproche de travailler à « étrangler » la jeune République chinoise. En outre, dans les milieux financiers, on a accusé le gouvernement et le consortium de manquer de confiance dans la Chine. Une grande partie de la presse anglaise a soutenu les lanceurs du nouvel emprunt, et alors que celui-ci était combattu dans la partie politique du *Times*, le grand journal de Londres publiait un supplément financier consacré à la Chine et dont les titres suffisaient à indiquer les tendances : « La restauration de la paix... Reprise générale des affaires... La propriété et les biens des étrangers considérés comme sacrés... Le retour à la stabilité... Patriotisme national et non plus provincial... La lumière des connaissances... L'expansion du commerce... Salaires élevés et prospérité croissante, etc., etc. » Notons d'ailleurs en passant qu'un des agents les plus actifs de la conclusion du nouveau contrat d'emprunt et de la propagande faite récemment en Angleterre au profit du crédit de la Chine, a été le Dr Morrison, qui fut si longtemps le correspondant du *Times* à Pékin. Le Dr Morrison est assurément un des hommes qui connaissent le mieux la Chine; mais son optimisme a pu paraître excessif ces derniers temps à la plupart des personnes qui étudient les affaires chinoises, et sa nomination à la haute fonction de conseiller du gouvernement de Pékin est venue contribuer beaucoup à expliquer cet optimisme en même temps, sans doute, qu'elle le renforçait. Quoi qu'il en soit, dans plusieurs interviews qui avaient précédé l'émission de l'emprunt, le Dr Morrison avait affirmé dans l'avenir de la Chine une foi qui contraste singulièrement avec les réserves formulées par d'autres Européens, ayant vécu longtemps dans le Céleste Empire, et qui publient leurs opinions dans divers journaux anglais. Malgré cette poussée, le gouvernement britannique est resté fidèle à la politique du consortium. Une dépêche du 25 septembre annonçait que sir John Jordan, ministre d'Angleterre et doyen du corps diplomatique, avait formulé devant Yuan Chi Kai les protestations de son gouvernement contre le contrat d'emprunt de 250 millions.

A Londres, l'attitude du Foreign Office à l'égard des lanceurs de cet emprunt a été la même; mais il ne semble pas que le gouvernement britannique ait eu assez d'énergie pour donner la forme la plus nette à son opposition à une entreprise financière qui se faisait en contradiction avec toute sa politique.

Les lanceurs de l'affaire ont tiré argument de

sa trop prudente réserve pour dire que le gouvernement ne leur avait fait aucune opposition, et le Foreign Office a cru devoir répondre à ces allégations par la note dont voici la traduction :

« L'agence Reuter apprend que la déclaration d'après laquelle « rien n'a été dit par le gouvernement britannique, au groupe négociant le « nouvel emprunt chinois, dans le sens de l'interdiction de cet emprunt » est inexacte. Les faits sont comme suit : à la première intimation qui a été faite au Foreign Office des négociations entamées en vue de la conclusion d'un nouvel emprunt chinois, les lanceurs furent nettement informés que, s'ils poursuivaient cette affaire, ils agiraient en opposition directe avec les désirs et la politique du gouvernement de Sa Majesté qui serait obligé de protester auprès du gouvernement chinois contre cette opération. »

Néanmoins les lanceurs continuèrent à déclarer qu'on ne leur avait pas signifié l'opposition formelle du gouvernement. C'est ce que disait, notamment, la veille de l'opération, dans une interview publiée par tous les grands journaux, M. Crisp, le jeune banquier qui a mené toute l'affaire. Après avoir parlé, dans le sens que l'on devine, de « l'honnêteté traditionnelle » de la Chine, de l'excellence de son crédit, attesté par le Dr Morrison « la première autorité vivante en ce qui concerne les choses chinoises », M. Crisp déclarait qu'il n'avait pu obtenir une déclaration écrite du Foreign Office condamnant son projet.

En somme, soit réserve excessive, soit parce qu'en cette saison, et malgré la gravité de la crise balkanique, tous les dirigeants du gouvernement britannique en général et du Foreign Office en particulier sont en congé, ce ministère n'a pas eu dans l'affaire de l'emprunt chinois une attitude assez nette pour obliger ses interlocuteurs à reconnaître qu'ils l'avaient bien compris.

Nous savons ce qu'il faut penser des déclarations des financiers, dont la générosité s'indigne de ce qu'on ne traite pas la Chine comme elle le mérite. Mais il est une allégation sur laquelle il convient d'insister un instant. Dans les milieux financiers, on a surtout objecté au consortium qu'il constituait un monopole. On a paru accuser plus ou moins ouvertement les six puissances d'avoir lié leur politique à un monopole financier et avoir agi dans l'intérêt de celui-ci. On sait ce que vaut une telle accusation qui ne peut être formulée que sous l'effet d'une étrange ignorance ou de la plus parfaite mauvaise foi. Ce n'est pas aux lecteurs de *l'Asie Française* qu'il est nécessaire d'exposer une fois de plus les raisons, avant tout politiques, qui ont déterminé les six puissances à vouloir que leurs nationaux ne prêtent d'argent à la Chine que dans des conditions qui non seulement donneraient des garanties aux porteurs, mais encore et surtout contribueraient à instituer en Chine un régime ordonné de nature à écarter le danger d'incidents ou d'inquiétudes pouvant provoquer une intervention de la part de certaines puissances. Cependant, le mot de monopole est malheureusement vrai lorsqu'il est

appliqué au marché anglais; tandis que sur les marchés français et allemand les groupes représentant le consortium ont englobé presque tous les établissements financiers de quelque envergure, le groupe anglais a été composé de la seule Hongkong and Shanghai Bank. Cette base était évidemment trop étroite pour que le consortium pût être bien solide sur le marché anglais. Il y avait en effet trop peu de participants aux futurs bénéfices des emprunts chinois, pour que des concurrences dangereuses ne surgissent pas et les directeurs de la Hongkong and Shanghai Bank, dont l'esprit étroit et obstiné a si longtemps contribué à rendre difficile la création du consortium, ont été les vrais auteurs de la difficulté nouvelle que la politique nécessaire qui a inspiré ce groupement financier trouve maintenant sur son chemin. Du reste, cette situation a été reconnue par certains organes anglais. C'est ainsi que le correspondant du *Times* à Pékin télégraphiait : « On ne saurait parler de monopole si ce n'est en ce qui concerne l'Angleterre dont la politique n'appuie qu'une seule banque. On reconnaît formellement à Pékin le bien-fondé de la protestation contre la position exclusive de la Hongkong and Shanghai Bank, mais on n'admet pas que le groupe entier soit accusé de monopole parce qu'une de ses sections nationales monopolise les emprunts chinois sur son marché. » Dans un article du 26 septembre, le *Times* reconnaissait d'ailleurs le rôle fâcheux joué dans cette affaire par la situation exclusive de la Hongkong and Shanghai Bank, en même temps qu'il répétait les raisons qui justifient entièrement la politique du monopole. « Nous n'avons pas hésité, disait-il, à critiquer la manière d'agir du groupe international, lorsque lui-même consentit à rabattre de ses conditions en ce qui concerne le contrôle, par exemple dans le cas du chemin de fer de Poukoou, et nous ne pouvons que regretter que le groupe de MM. Birch, Crisp et C^{ie} ait abandonné tout effort pour exercer sur l'emploi des fonds d'emprunt un contrôle qui, dans la situation présente de la Chine, nous semble plus indispensable que jamais. En même temps nous n'avons aucune sympathie pour le monopole en tant que tel, et nous avons toujours nourri les doutes les plus graves en ce qui concerne le bien-fondé et la prudence d'un monopole comme celui que la Hongkong and Shanghai Bank a réussi à se créer pour elle et pour ses amis dans les entreprises financières anglaises en Chine, et comme représentant en ce pays du groupe des six puissances... Le consortium présentait au moins l'avantage d'assurer une certaine communauté d'action entre les puissances pendant une période très critique de l'histoire de Chine. Comme notre correspondant de Pékin le faisait observer hier, la Chine ne pourrait subir de plus grand malheur, et la paix du monde, ajouterions-nous, ne saurait être plus fâcheusement affectée que par la disparition, dans de telles circonstances, de l'unité entre les puissances et par un retour à des politiques individuelles et indépendantes en ce qui concerne les affaires chi-

noises. On ne peut donc pas, à nos yeux, contester que l'acte du gouvernement chinois qui a contracté ce nouvel emprunt est gros de possibilités très dangereuses, et on ne peut pas affecter d'être surpris que le gouvernement britannique en ait exprimé son mécontentement. Peut-être aurait-il pu le faire sentir d'une façon plus efficace, aussi bien à Pékin que dans les milieux financiers anglais, s'il avait publiquement signifié sa désapprobation alors que l'affaire était moins avancée. Mais nous craignons que dans cette matière, comme dans beaucoup des phases précédentes de l'imbroglio financier chinois, notre ministère des Affaires étrangères ait manqué de comprendre l'importance des événements avant qu'ils fussent des faits accomplis. Aucune politique ne peut être utilement menée par ce pays si elle ne s'assure pas, dans une large mesure, l'appui du public, et la politique du gouvernement, en ce qui concerne les finances chinoises, a été trop exclusivement basée sur la coopération d'intérêts particuliers, représentés dans ce pays par un seul établissement financier, pour avoir l'appui général du monde financier britannique, concours qui était indispensable à son succès définitif. »

Il est certain, comme suffirait à le montrer l'interview de M. Crisp, résumée plus haut, que le gouvernement anglais n'a pas eu toute la netteté d'attitude voulue dans cette circonstance, et il est à souhaiter que dans l'avenir il agisse avec plus de prévoyance et d'énergie, et qu'il réussisse à élargir un peu le groupe qui représente sa politique sur le marché national. Il ne faudrait en effet pas jeter le manche après la cognée et écrire, comme l'ont fait certains journaux financiers, que le consortium a été tué par le contrat d'emprunt de 10 millions, dont 5 millions ont été émis à Londres et un peu moins de 2 millions, en réalité, ont été souscrits par le public. On a publié, en effet, après la fin de l'émission publique, que les banques qui avaient pris ferme les titres chinois en ont gardé par devers elles 60 0/0, ce qui est loin d'être un beau succès.

Il semble que le public ait été impressionné non seulement par tout ce qui a été écrit récemment sur le désordre qui règne en Chine, mais encore par l'attitude du gouvernement anglais et par les déclarations réitérées de sir Edward Grey à la Chambre des communes, répondant à des députés qui l'interrogeaient sur la politique du consortium, que le gouvernement britannique ne saurait accorder son appui à aucune opération de crédit avec la Chine, en dehors des conditions qui avaient été jugées nécessaires par le groupe des six puissances. D'ailleurs, les gages donnés par le gouvernement de Pékin pour cet emprunt paraissent singulièrement discutables et, si l'on peut dire, trompe-l'œil. La gabelle du sel, qui a été engagée et qui, il faut l'observer, a déjà joué le même rôle dans plusieurs emprunts, ne saurait laisser beaucoup de disponibilités sur ses produits en dehors de ce qui est déjà dû sur son produit. L'administration de cet impôt est d'ailleurs profondément désordonnée; on y constate

non seulement de la désorganisation, mais même une corruption dont parlait récemment, dans les termes les plus sévères, sir J. Bredon, un des hauts fonctionnaires anglais du service des douanes impériales maritimes. Tout le monde reconnaît que, pour présenter un gage sûr, il faudrait que l'administration de la gabelle soit assurée par un service où se ferait sentir le contrôle européen.

Quoi qu'il en soit, la Chine a reçu une petite somme, mais non pas assez d'argent pour être pendant longtemps à l'abri du besoin, et pour que la question de ses relations financières avec les six puissances puisse être longtemps ajournée. Les Chinois gagnent du temps, c'est beaucoup pour eux, c'est même tout ce qu'ils désirent pour l'instant. Le nouveau contrat d'emprunt va, pour ainsi dire, leur distiller au compte-gouttes les moyens de vivre. Voici, en effet, comment son article 7 échelonne les versements des prêteurs : 1° 500.000 livres sterling le 30 septembre 1912; 2° 1.500.000 livres sterling, le 30 octobre; 3° un million de livres sterling, le 30 novembre; 4° 2 millions de livres sterling, le 15 février 1913; 5° le solde de 5 millions de livres sterling au plus tard le 30 septembre 1913. Pour un pays comme la Chine c'est un bien mince viatique pour franchir toute une année. Le contrat Crisp donne tout au plus au gouvernement chinois de quoi vivoter au jour le jour — et à la condition que les autres créanciers n'exigent pas les paiements qui vont venir à échéance.

Quoi qu'il en soit cette affaire dispense pour quelque temps les Chinois d'accepter un contrôle conforme à leurs intérêts mais dont leur susceptibilité se blesse. Peut-être pourront-ils gagner ainsi le moment où Yuan Chi Kai, plus maître encore de la situation, sera en mesure d'imposer sans conteste la politique financière que lui-même jugerait nécessaire. Mais on a fait le compte de ce que la Chine devait à l'heure actuelle, et de ce qu'elle devrait dès les premiers jours de 1913, et on est arrivé à trouver une somme qui non seulement dépasse les 5 millions de livres émises à Londres, mais qui atteint même presque complètement le total de l'emprunt de 10 millions de livres dont le contrat a été signé, même si toute cette somme était émise. Il ne resterait donc rien au gouvernement chinois pour vivre, s'il faisait face sur cet emprunt aux obligations à échéance fixe qu'il a contractées et dont la première vient de lui être rappelée par la Yokohama Specie Bank qui lui réclame le paiement de 3 millions de dollars prêtés l'an dernier et qui devaient être remboursés sur le produit du premier emprunt extérieur.

La République chinoise va donc être de nouveau obligée d'emprunter, même si elle ne veut pas entamer le projet de réorganisation et de travaux publics, comme celui qui l'avait amenée à négocier auprès du consortium le contrat d'un emprunt de 1.500 millions de francs. Il n'y a qu'à laisser cuire la Chine dans son jus à attendre sur ses positions les besoins qui la rendront plus

accommodante. La médiocrité de l'emprunt Crisp, la tiédeur avec laquelle ses titres ont été pris par le public anglais, le fait que le marché français, dont le gouvernement peut dans une très large mesure faire la police grâce à sa faculté de refuser l'admission à la cote, ne sera pas ouvert au crédit chinois en dehors des conditions arrêtées par notre diplomatie, tout fait croire que l'on doit maintenir la politique de contrôle financier adoptée sous l'inspiration des gouvernements par le consortium et que les raisons politiques qui l'ont inspirée, rendent aussi nécessaire que jamais.

LA NOMINATION

DU NOUVEAU GOUVERNEUR GÉNÉRAL DU LIBAN

Le bruit a couru, ces jours derniers, que les négociations relatives à la nomination du nouveau gouverneur général du Liban, qui traînent en longueur depuis plus de trois mois, seraient sur le point d'aboutir. Bien qu'à l'heure actuelle rien ne soit encore venu confirmer officiellement la nouvelle, celle-ci n'en paraît pas moins assez vraisemblable, les pourparlers, même les plus laborieux, devant, eux aussi, avoir une fin. Les correspondants de certains journaux ont annoncé de Constantinople que l'accord étant presque complet entre les ambassades et la Sublime Porte, sa conclusion pouvait être considérée comme imminente. En dépit de ces indications optimistes, qui sembleraient indiquer que le gouvernement ottoman s'est décidé à faire droit à certaines des revendications libanaises, il n'en est pas moins vrai que l'on ne peut encore, pour le moment, que se borner à indiquer comme des probabilités les résultats qui semblent acquis. Il serait tout à fait téméraire, dans les circonstances actuelles, de prétendre tracer le plan des réformes consenties par la Sublime Porte. Aussi nous nous réservons d'entretenir plus tard nos lecteurs du nouveau statut organique du Liban, lorsque les négociations pourront être définitivement et légalement considérées comme terminées.

Notre dernier Bulletin, en faisant connaître que les pourparlers avaient été interrompus par la chute du ministère jeune-turc et les complications intérieures, exprimait le souhait que les hommes récemment parvenus au pouvoir se montreraient, à l'égard des demandes des Libanais, moins intransigeants que leurs prédécesseurs. Les dispositions des gouvernants turcs ne semblent malheureusement pas s'être modifiées, à en juger du moins par la lenteur avec laquelle les négociations, qui n'ont pas tardé à être reprises, se sont poursuivies depuis un mois. Le secret est d'ailleurs bien gardé sur leur marche! On dit que de nombreuses notes ont été échangées

entre les ambassades des puissances protectrices du Liban et la Sublime Porte. Celle-ci continuerait à se montrer intraitable sur la question de l'ouverture au commerce des ports de la Montagne, notamment du port de Djouni, question à laquelle les Libanais, soutenus par les puissances dans une certaine partie au moins de leurs prétentions, attachent précisément une importance particulière. De même le gouvernement ottoman se montrerait peu disposé, ou peu soucieux, d'améliorer la situation financière de la Montagne, qui a cependant le plus grand besoin de voir introduire dans son statut des réformes en ce sens. La Sublime Porte, par contre, aurait consenti à la création dans le Liban d'un tribunal commercial et à une revision du mode d'élection, jusqu'ici si défectueux, des conseillers administratifs. Encore ces indications ne sont-elles données que sous toutes réserves et comme de simples probabilités. — Quoi qu'il en soit, les Libanais se montreraient très reconnaissants à notre pays de la persévérance des efforts qu'il tente en vue de faire triompher certaines de leurs demandes et heureux de constater qu'en jouant un rôle prépondérant dans les tractations en cours, il affirme sa volonté de maintenir une des plus anciennes traditions de sa politique orientale.

En ce qui concerne le choix de la personne du nouveau gouverneur général, le récent changement de ministère paraît avoir amené un revirement complet dans les vues de la Sublime Porte. On se souvient en effet que Sinopian effendi, l'ancien ministre des Travaux publics, était jusqu'à ces derniers temps désigné d'un avis unanime comme le grand favori, à tel point même que certains journaux d'Egypte avaient annoncé sa nomination comme chose faite. Mais Sinopian effendi était le candidat des Jeunes-Turcs et s'était compromis dans leur parti. Aussi dès leur chute, sa candidature fut-elle évincée et il ne paraît plus en être question à l'heure actuelle. On a prononcé le nom d'Eram effendi, et surtout celui d'Ohannès effendi Coyoumdjian, dont il avait été également quelque peu question dès la première heure. Ce dernier, Arménien comme d'ailleurs les deux autres candidats, a fait son éducation en France. Après avoir été longtemps secrétaire à l'ambassade ottomane de Rome, il était en dernier lieu sous-secrétaire d'Etat au ministère des Affaires étrangères.

En attendant la désignation du gouverneur, les affaires du Liban continuent à être dirigées par Saadallah bey Hoyeck, frère du patriarche maronite et conseiller administratif du district du Batroum. Malgré les assassinats et les quelques bagarres qui ont ensanglanté certaines régions de la Montagne ces temps derniers, il paraît s'acquitter de ses fonctions à l'entière satisfaction de la plupart de ses administrés.

Quant à l'ancien gouverneur, Youssouf pacha, rentré à Constantinople par la voie de l'Autriche, il vient de se voir octroyer un poste de sénateur.

LA QUESTION DU TIBET

Nous disions dans notre dernier Bulletin que l'Angleterre semblait ne pas avoir adopté, en ce qui concerne le Tibet, une attitude aussi résolue que celle de la Russie en Mongolie. Les déclarations assez vagues faites par sir Edward Grey aux Communes ne nous montraient pas le gouvernement britannique disposé à prendre aussi résolument en mains l'autonomie tibétaine que la Russie avait pris en mains l'autonomie mongole. On a su depuis que le 17 août sir John Jordan, ministre d'Angleterre à Pékin, avait remis un mémoire définissant l'attitude de l'Angleterre dans la question tibétaine. Ce document invitait la Chine à ne pas envoyer d'expédition militaire au Tibet pour y rétablir l'autorité chinoise, car une telle mesure constituerait une violation des termes du traité anglo-chinois de 1906. L'Angleterre, tout en reconnaissant la suzeraineté chinoise sur le Tibet et n'ayant aucun désir d'intervenir dans l'administration de ce pays, ne considère pas que la Chine puisse revendiquer la souveraineté sur un Etat qui avait conclu d'une manière indépendante des traités avec la Grande-Bretagne.

Pendant quelques jours, on a pu croire que la Chine refuserait de se soumettre à la politique qui était ainsi définie; puis, le 17 septembre, dans un discours devant l'Assemblée provisoire, le président du Conseil par intérim annonçait que l'expédition qui avait été réunie au Seutchouan pour envahir le Tibet n'entrerait pas dans cette dépendance, qu'on n'emploierait pas la force contre les Tibétains, et il dit d'ailleurs que la même politique de « manière douce » s'imposait en ce qui concerne la Mongolie. Il déclara qu'il fallait se borner à rétablir l'autorité du dalaï-lama et les relations sino-tibétaines telles qu'elles existaient avant l'expédition de Tchao Eurh Fong. D'après ce que l'on a appris, l'amban chinois à Lhassa ne pourra avoir qu'une escorte de 200 soldats.

Nous n'avons pas besoin de dire à quel point la politique de l'Angleterre nous paraît justifiée dans cette circonstance. L'intervention chinoise au Tibet avait été marquée par des cruautés qui seules auraient suffi à rendre l'autonomie du Tibet respectable aux yeux de tous les tiers. En outre, à peine installés au Tibet, non plus comme suzerains mais comme souverains qui détruisaient l'autonomie du pays, les Chinois se sont empressés de revendiquer des points situés au Sud de la ligne de partage des eaux entre les Indes et les plateaux tibétains, entre autres, comme nous l'avons dit, Rima, sur le Lohit, rivière qui rejoint le Bramapoutre dans l'Assam. Cette situation n'a pas empêché certains journaux anglais, comme le *Daily Chronicle*, d'accuser le gouvernement britannique qui est cependant de leur parti, de poursuivre au Tibet une politique de conquête et de vouloir faire un nouveau pas en avant dans l'occupation des pays asiatiques. On a eu là une

sorte d'édition britannique des articles de l'*Humanité*, sur la politique française au Maroc. La même idéologie reproduit les mêmes effets des deux côtés du détroit.

* * *

Nous recevons d'ailleurs sur cette question la lettre suivante d'un voyageur dont on ne saurait contester la compétence en matière tibétaine :

2 octobre 1912.

Certains organes de la presse française et même de la presse anglaise ont présenté sans bienveillance, et comme le premier pas d'une conquête, la note envoyée à la Chine par le Foreign Office au sujet du Tibet. Ils ont trouvé là un prétexte à s'élever contre les nations de proie qui veulent se partager la Chine en profitant de la faiblesse momentanée où a mis ce peuple sa généreuse tentative pour conquérir sa liberté.

Cependant, si on sort du domaine des idées générales et des lieux communs pour considérer simplement les faits, on en juge autrement. D'abord la réponse du gouvernement chinois à la note anglaise, où la lutte du Tibet pour son indépendance, guerre qui dure depuis 1905, est appelée *petit trouble intérieur provoqué par des malfaiteurs*, montre que les Chinois, pour être en république, n'en ont pas moins conservé la mauvaise foi de l'ancienne Chine.

Dire ensuite que « la République chinoise a pleins pouvoirs sur le Tibet » est faux en droit et en fait. Le Tibet n'a jamais été soumis qu'à la personne divine de l'empereur, au Fils et représentant du Ciel, et non au peuple chinois. Les Tibétains ont toujours été persuadés, et le sont encore, que la guerre ne leur était pas faite par l'empereur, mais par une faction chinoise et contre le gré de l'empereur. La République est donc par elle-même une rupture du pacte divin qui liait spirituellement le Tibet à la Chine, et enfin l'échec des armes chinoises a achevé de libérer temporellement le Tibet. Telle est la situation que ne fait que reconnaître et veut faire reconnaître la note anglaise.

En résumé, on peut dire que les Tibétains, qui acceptaient parfaitement la suzeraineté spirituelle du Fils du Ciel, se sont révoltés quand les Chinois ont voulu la remplacer par leur souveraineté temporelle.

Veillez agréer, etc., etc.

JACQUES BACOT.

LE PROJET DU GÉNÉRAL PENNEQUIN

Le projet d'armée annamite du général Pennequin donnera certainement lieu à de vives discussions. Cet organe ne saurait manquer d'y prendre part. Mais il doit dès maintenant donner quelques indications sur ce projet qui a été déjà le sujet d'articles dans les grands quotidiens, qui a fait le sujet d'une série de conférences dans la colonie et d'un rapport qui, après approbation du gouverneur général, a été envoyé au département.

Les propositions du général Pennequin comprennent :

a) Pour les contingents : création d'une armée annamite de 85.000 hommes, active et quasi-permanente (analogue à nos réserves actives), et de 85.000 hommes de réserve (analogues à nos territoriales) ce qui donne pour la mobilisation, un effectif de 170.000 soldats indigènes.

b) Pour les cadres : formation d'officiers et de sous-officiers indigènes; augmentation de l'école d'enfants de troupe de Nuideo, jusqu'à des promotions annuelles de 150 élèves; entrée des enfants de troupe munis de leur certificat d'enseignement à l'École des sous-officiers des Sept-Pagodes; de là, leur départ pour l'Europe, leur stage à Saint-Maixent puis dans un régiment français, et enfin retour en Indochine pour prendre rang d'officier dans l'armée annamite. Il est entendu que le tiers des places à l'école des Nuideo serait réservé à des métis.

Le général Pennequin a voulu répondre d'avance aux objections d'ordre militaire et politique qui ne peuvent manquer d'être faites à ce projet. En ce qui concerne les premières, le général Pennequin n'admet pas la théorie d'après laquelle l'Annamite n'est susceptible d'aller au combat que fortement encadré d'Européens, faute de quoi il lâcherait pied. « On met en doute, dit le général, les qualités guerrières des Annamites; c'est une erreur. L'Annamite a été un peuple conquérant. Parti du Tonkin, il a conquis l'Annam, la Cochinchine, occupé le Cambodge, et il commençait à engager la lutte contre le Siam lorsque nous sommes intervenus. Très certainement il l'aurait vaincu et colonisé. Il a su défendre son indépendance contre le Chinois, a été maître du Kouang-toung et du Kouang-si et ses frontières vers la Chine s'étendaient plus loin que celles que nous avons tracées. Des chanteurs aveugles célèbrent encore dans les carrefours les hauts exploits des Annamites. L'Annam a même eu sa Jeanne d'Arc. Plus récemment, dans la grande rébellion annamite, est-ce que nous n'avons pas vu des chefs manier leurs soldats comme le feraient de bons officiers, sachant choisir leurs positions, utiliser le terrain, échelonner leurs troupes? J'ai vu manœuvrer le Doc Ngu, le célèbre chef pirate qui nous a battus si souvent. Il savait prendre position, garder ses flancs, saisir le point faible de notre ligne d'attaque. Ses hommes manœuvraient comme des troupes françaises. N'avons-nous pas encore aujourd'hui le De Tham, indomptable dans sa constance, luttant depuis vingt ans, français de courage? C'est un héros, méritant toute notre admiration, comme il a celle de tous les Annamites ».

Peut-être le général Pennequin exagère-t-il un peu — nous aurions notamment des réserves à faire sinon sur le courage du De Tham, du moins sur le caractère de ce vieux chef de pirates — mais, dans l'ensemble, les « possibilités » militaires des Annamites ne sont pas douteuses.

Mais c'est surtout au point de vue politique que ce projet d'une « armée jaune » soulève de grosses objections. Le général Pennequin le reconnaît d'avance. Il ne se dissimule pas, en effet, que, faute de certaines conditions, la création de cette nombreuse armée annamite serait très périlleuse. « Il faut d'abord, dit-il, une réelle politique d'association; il faut instruire les Annamites et leur accorder l'accès de tous les emplois. Plus de conquérants ni de conquis.

Tous, Français et Annamites, devront faire partie d'un même empire. L'Indochine doit être une amie et non une sujette. Lorsqu'il aura senti notre amitié, le peuple annamite se lèvera et marchera avec nous au jour du danger. Si, au contraire, nous voulons le maintenir en arrière, il deviendra notre plus mortel ennemi. »

Sur ce point nous partageons l'opinion du général Pennequin sinon l'enthousiasme sans réserve avec lequel il la formule. Nous pouvons même dire que nous l'avons précédé : l'Asie Française n'a, en effet, jamais cessé de préconiser une politique indigène large, généreuse et prévoyante. Elle l'a opposée aux folies et aux excès des monopoles indochinois. Nous avons toujours cru que les éléments d'une telle politique existaient dans la situation même où se trouve le peuple annamite par rapport à la masse de l'Extrême-Orient; dans cette masse redoutable nos protégés ont évidemment les mêmes intérêts que nous. Mais il faut du temps pour le leur faire bien comprendre — il en faut aussi pour imposer cette notion à une trop nombreuse catégorie de Français d'Indochine disposés à traiter les natifs avec désinvolture. La politique indigène que la réalisation du projet du général Pennequin ne saurait précéder mais dont elle peut seulement résulter, avec des délais prudents, ne saurait donc être une improvisation hâtivement réalisée pour justifier la création d'un organisme militaire nouveau. C'est-à-dire qu'il ne faudra s'occuper pratiquement de « l'armée jaune » que lorsque le milieu moral qui en permet la création sera créé et même sérieusement consolidé. Cela ajourne les choses à quelques années au moins — déjà la grosseur du problème financier à résoudre suffirait à imposer des délais. Heureusement que les tâtonnements confus de la réforme chinoise, notre alliance de fait avec l'Angleterre ajournent pour nous tout péril en Extrême-Orient. Nous avons donc le temps de préparer le terrain bien que ce temps ne doive évidemment pas être si long que nous puissions commencer par en perdre une bonne partie.

Aussi tout en étant partisans en principe du projet du général Pennequin, nous estimons que, dans la pratique, il faut commencer par tenter une politique indigène plus large et développer graduellement et prudemment cette expérience. Sérier ainsi les questions, les mettre dans leur ordre rationnel, ce n'est rien abandonner, mais marcher d'un pas sûr. Il faut étudier notre politique indigène en elle-même, selon ce que nous conseillent les forces profondes qui sont en jeu en Indochine et non la précipiter en vue d'une expérience militaire. Il s'agit d'un ensemble et, malgré l'enthousiasme qu'inspire naturellement une idée séduisante, toute question comme celle de nos relations avec les Annamites est si complexe qu'elle ne saurait être tranchée avec une certitude facile et hâtive.

L'ILE DE CHYPRE

SOUS L'ADMINISTRATION ANGLAISE

On parle peu en général de l'île de Chypre depuis que, à la suite du traité de Berlin, elle bénéficie d'une administration anglaise qui lui a assuré l'ordre, la légalité et une appréciable quantité de progrès matériels. Cependant, il y a quelques semaines, les journaux publiaient des dépêches signalant de petites échauffourées dans les principaux centres de l'île. La population grecque, qui forme la majorité des habitants de Chypre, manifestait pour appuyer ses revendications et le minuscule corps d'occupation anglais fut renforcé de quelques soldats venus d'Égypte. Une commission cyprïote a été en Angleterre pour présenter les revendications de la majorité chrétienne. Elle s'est plainte de ce que, conformément à la constitution donnée en 1902, il y eut dans le Conseil Législatif trois députés musulmans contre six non musulmans et six fonctionnaires anglais. Les trois membres musulmans se mettant toujours du côté des membres fonctionnaires, et le président du Conseil législatif ayant voix prépondérante, les Anglais se trouvent en situation de gouverner l'île, sans avoir à tenir compte des vœux de la majorité. Celle-ci fait observer que si en 1882 la proportion de 3 à 6 était bien celle qui existait en 1882 entre l'élément turc — à Chypre les musulmans ne sont pas en effet comme en Crète des Grecs convertis mais bien des Turcs immigrés — et l'élément grec, aujourd'hui ce dernier serait aux Turcs comme 11,4 est à 3. En conséquence les Grecs cyprïotes demandent à envoyer deux membres de plus au Conseil législatif.

En outre les Cyprïotes demandent l'abolition du tribut que leur île continue à payer en théorie à la Turquie et en fait à l'Angleterre, les Anglais ayant attribué les 92.800 livres que l'île devait verser aux termes de la convention de 1878 au service de l'emprunt ottoman 5 0/0 1855 dont la Porte avait cessé d'effectuer les paiements; la charge de cet emprunt était retombée, on le sait, sur les pays garants, la France et l'Angleterre. En réclamant l'abolition de ce tribut, les Cyprïotes demandent que le surplus des recettes perçues dans l'île sur les dépenses qui y sont effectuées soit dépensé sur place.

Il est tout à fait improbable que les Anglais accordent aux Grecs cyprïotes la représentation proportionnelle. Le *Times*, commentant le 28 août dernier leurs revendications politiques, faisait observer qu'elles aboutiraient simplement à compromettre l'œuvre d'organisation et d'ordre accomplie par l'Angleterre dans l'île. Il estimait que la majorité grecque, si elle pouvait s'exprimer librement dans un conseil législatif, tendrait à introduire de la politique dans l'administration et à remplacer les fonctionnaires sérieux d'aujourd'hui par un certain nombre de politiciens cyprïotes qui seraient munis d'emplois par leurs amis au pouvoir. Concluant en ce qui concerne cette demande, le *Times* disait que si les Cyprïotes tenaient absolument à élire de nouveaux membres, il serait facile de leur donner cette satisfaction tout en la neutralisant par la nomination de deux nouveaux membres fonctionnaires qui leur feraient équilibre. Toute demande politique des cyprïotes ne peut manquer de recevoir un accueil des plus frais en Grande-Bretagne où l'on sait que le fond de la pensée des Insulaires est la réunion à la Grèce. C'est là une revendication qui évidemment ne peut être écoutée par les Anglais, parfaitement décidés à maintenir leur occupation de l'ancien sandjak de Chypre. En outre, les Anglais n'ont qu'une considération des plus limitées pour les capacités politiques des Cyprïotes qu'ils

assimilent à cet égard à tous les autres Orientaux, et il n'est pas sans intérêt, à cet égard, de reproduire ici la fin d'une lettre que le *Journal des Débats* publiait le 16 août et dont l'auteur, après avoir constaté quels progrès matériels ont été accomplis à Chypre sous le régime anglais et comment les Cyprïotes qui admirent les nouveaux maîtres de leur île les imitent de leur mieux, montrait dans les termes suivants quel est le grief latent, surtout d'amour-propre, qui sépare aujourd'hui plus que jamais les Cyprïotes des occupants anglais, malgré les bienfaits matériels apportés par ceux-ci à l'île.

« Dans ces conditions, l'on s'attendrait que Grecs et Anglais eussent entre eux des rapports cordiaux. Pourtant il n'en est rien. Les Grecs respectent les Anglais; ils les admirent; ils les imitent; ils ne les aiment pas et semblent se tenir toujours avec eux sur une sorte de réserve soupçonneuse. La raison de cette réserve, on ne tarde pas à la découvrir pour peu que l'on cause au hasard des rencontres; c'est la permanence du fonds primitif grec qui, malgré tous ses avatars, a subsisté chez le Cyprïote. On peut dire que trois traits caractérisent l'Hellène de race, aussi bien celui de Grèce que celui d'Égypte ou de Turquie : l'attachement à sa langue, l'attachement à sa religion, et le fier souvenir de sa gloire passée. Or, tous les traits se retrouvent chez les Cyprïotes; et si les Anglais respectent scrupuleusement les deux premiers, il n'en est point de même du troisième. « Nous sommes libres, me disait un avocat, aussi exactement rasé et aussi flegmatique qu'un pur Anglais, « nous sommes parfaitement libres, mais... » L'avocat n'a pas achevé sa phrase et ne m'a point expliqué ce que signifiait ce mais; c'est que la chose, devant un étranger, était délicate à dire. Les Anglais laissent aux Grecs une liberté complète, ils respectent leurs us et coutumes, ils les régissent avec équité, mais... ils ne fraient pas avec eux; loin de condescendre à leur vanité de race, ils feignent d'ignorer et essaient de leur faire oublier tous les liens qui les unissent à la Grèce ancienne, à l'hellénisme, au monde européen; ils refusent de leur reconnaître le nom d'Hellènes et les traitent comme des Orientaux sans histoire, sans jamais se départir d'une certaine hauteur dédaigneuse, très sensible à la susceptibilité grecque. En wagon, j'ai entendu un voyageur indigène se plaindre au chef de train, un Anglais, de la lenteur du convoi. « On se croirait dans le Centre-Afrique », réclamait le Grec. — « Nous sommes dans un tout petit pays », ripostait l'Anglais, imperturbable et méprisant, sans déborder de sa pipe. Ce sont de telles piqûres d'amour-propre qui, se renouvelant chaque fois que Grecs et Anglais entrent en rapports, entretiennent chez les premiers à l'égard des seconds un état d'irritation nerveuse. « Nous, des Grecs, « les petits-neveux de Périclès et de Sophocle, on ne consent pas à nous regarder comme des égaux; on ne tient aucun compte de l'antique illustration de notre race, « du fait que nous sommes chrétiens, de nos efforts pour nous mettre au niveau de la civilisation occidentale; « en répartissant toute la population de l'île en mahométans et non mahométans, en nous imposant le paiement d'un tribut à la-Porte, on nous montre pour nous « moins de considération que pour des Turcs : nous ne sommes pourtant pas des nègres du Centre-Afrique. » Voilà, avec une forme plus ou moins consciente et plus ou moins vive, la rancune que nourrit l'âme du Grec cyprïote et qui, suivant les circonstances et les caractères, s'exprime avec plus ou moins d'apreté. Il est des pays de gens raisonnables et pointilleux où les querelles de mots, des questions de politesse et de forme, prennent plus d'importance que les affaires d'intérêt. Chypre ne serait-il pas, par hasard, un de ces pays-là? — C. D. »

Si les Anglais ne peuvent faire bon accueil aux demandes politiques de Chypre, ils sont moins mal dis-

posés envers leurs revendications financières. Le *Times* parlant du tribut dans l'article dont nous venons de résumer l'opinion en ce qui concerne les demandes constitutionnelles des Grecs cyprîotes, s'exprimait ainsi : « Le faix du tribut est en dehors de toute proportion raisonnable avec les ressources de l'île, et il tend à les empêcher de se développer rapidement. Aux termes de la convention de 1878 et de ses clauses additionnelles, 92.800 livres devaient être payées annuellement à la Turquie. Cette somme était basée sur le revenu que la Porte avait tiré de l'île pendant les cinq années qui précédèrent l'occupation, et on ne tint pas dans cette fixation du tribut compte de ce fait qu'une administration honnête et effective aurait coûté, d'une manière immédiate, sinon sans compensations, plus que le régime désolant de l'Empire turc. Ce tribut est maintenant consacré à faire face en partie à la garantie de l'emprunt 5 0/0 de 1855... Le tribut de Chypre et de l'Égypte a été ainsi employé jusqu'ici et le seul sandjak de Chypre doit par conséquent supporter une proportion injuste de la dette de l'ensemble de l'Empire Ottoman. Depuis l'occupation (il ne s'agit d'ailleurs ici que de chiffres approximatifs), 6.500.000 livres ont été produites par les impôts de Chypre, 4.500.000 ont été dépensées dans l'île et 3 millions ont été employées hors de l'île sous forme de tribut. Le gouvernement britannique a déjà accordé dans le passé un million de livres et on assure qu'il s'est engagé à verser annuellement au budget cyprîote 50.000 livres. Il y a en effet là une situation à laquelle il faut remédier. Nous souhaitons sincèrement qu'un moyen soit trouvé pour diminuer à la fois les charges que le tribut fait supporter aux contribuables cyprîotes et en même temps pour mieux assurer les dépenses nécessaires aux travaux publics. Bien que nous soyons fortement opposés à l'attitude que les chefs de la majorité ont cru convenable de prendre, nous sommes certains que la meilleure conduite à tenir en présence de leur agitation est de porter remède à tel grief dont on pourrait prouver le bien fondé. »

Telle est la question qui se posait dans le courant de l'été en ce qui concerne l'île de Chypre. Désireux de montrer quel a été le résultat du régime anglais pour les Cyprîotes et comment sous ce régime leur île s'est rapidement différenciée de ses sœurs, les autres provinces de l'Empire ottoman, nous avons demandé à un Français qui a longtemps représenté notre pays comme consul général à Chypre de nous donner l'étude que l'on va lire sur les méthodes suivies par l'Angleterre dans l'île depuis 1882.

A l'heure où la France est appelée à faire entrer l'État marocain dans son domaine colonial et à lui appliquer ses méthodes de colonisation et de régénération, il n'est pas sans intérêt de rechercher et de préciser par quels procédés, à l'autre extrémité de la Méditerranée, l'administration britannique a su transformer en une des plus prospères contrées de l'Orient cette île de Chypre, qui était auparavant tombée au dernier degré de la misère et de l'abandon. Quelques chiffres donnés plus loin suffiront à marquer le développement prodigieux de la richesse publique pendant cette période de trente-quatre années, mais c'est en examinant en détail le système colonial anglais que l'on saura apprécier la difficulté du problème qu'il y avait à résoudre et l'heureuse application qui a été faite du régime du protectorat.

Ce n'est pas le nom qu'on lui donne officielle-

ment : on emploie celui de l'occupation, qui n'est d'ailleurs pas plus défini pour Chypre que pour l'Égypte. A Chypre il implique l'intervention directe dans le gouvernement de l'île, tandis qu'en Égypte il comporte une association de fait et non une subordination de pouvoirs entre le khédivé et le résident général anglais au Caire. C'est en vertu d'une fiction que la puissance exécutive et l'organisme politique sont représentés par le khédivé seul, près duquel le résident général anglais semble exercer l'action d'un conseiller et non celle d'un pouvoir supérieur : cependant l'action du vice-roi est nulle en fait et le résident britannique, maître de la force armée, usant de la pression irrésistible que lui assure son omnipotence, est le véritable souverain, tandis que le khédivé n'est guère qu'un agent plus ou moins complaisant au point de vue de ses préférences et de ses tendances particulières, mais obligé, en fait, à une docilité qui le réduit à l'état d'agent d'exécution.

De telles subtilités sont étrangères au gouvernement de l'île de Chypre. Si la souveraineté du sultan de Constantinople est admise théoriquement, elle ne s'exerce que par l'entremise et sous la direction du haut commissaire royal britannique, qui n'a de comptes à rendre qu'à son propre gouvernement, substitué à celui de la Porte et agissant en son lieu et place, sans restriction ni réserve. En vertu de la convention du 4 juin 1878, l'Angleterre a été investie de tous pouvoirs pour gouverner et administrer l'île de Chypre au nom du sultan, moyennant seulement le paiement d'un tribut et le maintien du statut personnel des musulmans sous la juridiction de leurs autorités religieuses : il y a donc une délégation positive de souveraineté, sans réserve.

Les origines de l'occupation anglaise. — Bien qu'il y ait peu de choses à dire de cette convention, il faut rappeler dans quelles circonstances elle fut conclue. Elle eut un objet immédiat et certain ; mais la combinaison qui devait la justifier ne se réalisa jamais, et cependant l'occupation de Chypre fut maintenue, car elle était motivée ou plutôt prétextée par une situation internationale qui n'a pas été modifiée. Chypre devait être restituée à la Turquie dans le cas où la Russie abandonnerait ses conquêtes en Transcaucasie, Kars, Ardahan, Batoun. Le congrès de Berlin, ayant ratifié la prise de possession de ces contrées par la Russie, a sanctionné en fait l'occupation de Chypre par l'Angleterre : elle s'y maintient donc à demeure.

En ce qui concerne l'ordre et la sûreté publique, l'autorité anglaise n'a jamais eu à réprimer depuis trente-quatre ans de tentatives séditionnelles : elle vise à tenir la balance égale entre chrétiens et musulmans et à empêcher ceux-ci, qui ne forment qu'un cinquième de la population, d'être opprimés ou persécutés par la majorité, presque entièrement grecque. De la rivalité des races et des croyances naissent fréquemment des désordres dont on a vu, tout récemment, un nouvel

exemple, à propos de la question du tribut, dont nous aurons à parler plus loin devant une démonstration un peu sérieuse appuyée par des renforts de l'armée anglo-égyptienne. Cette agitation, qui parut un instant menaçante, s'apaisa bien vite et ne tarda pas à prendre fin.

On peut admettre bien des hypothèses pour justifier l'arrangement aux termes duquel l'île de Chypre fut occupée par l'Angleterre ; mais je me suis assuré qu'il avait pour base cette alliance offensive et défensive anglo-turque qui fut, à la veille du congrès de Berlin, la haute pensée de lord Beaconsfield. Lorsqu'il écrivait, trente ans auparavant, son célèbre roman de *Tancred*, Benjamin Disraeli esquissait tout un plan de régénération de l'Orient sous le patronage de l'Angleterre. Le titre d'« impératrice des Indes » devait faire tomber au mains de la reine Victoria toute l'Asie, du Gange au Bosphore et à Alexandrie. Il y avait, dans ce roman, une belle juive, Eva, pour laquelle le héros délaissait, comme Enée la reine de Carthage, une « reine des Aussaregs », personnifiant le génie hellénique. Disraeli, par ces fictions, indiquait l'élément sémitique comme celui sur lequel devait s'appuyer la propagande des Anglo-Saxons, ne faisant pas plus de cas de l'apathie et de l'esprit peu imaginaire du Turc que de l'idéalisme des Gréco-Latins. Et, inaugurant de 1874 à 1877 sa fameuse politique « impérialiste », par la proclamation du titre impérial de Victoria, l'achat des 176.000 actions de Suez, l'envoi de la flotte à Besika, il traduisait le symbolisme de *Tancred* par des démonstrations non équivoques dont la conclusion devait être la convention de 1878. Ce n'était encore qu'une étape dans une voie hors de laquelle la politique britannique devait d'ailleurs marcher plus tard pour aboutir à l'accord anglo-russe en 1907.

Comme on a pu en juger, la diplomatie anglaise visait alors à un véritable protectorat sur toute l'Asie Mineure. Les fonctionnaires anglais qui furent installés à Chypre dès le début de l'administration britannique ne comptaient pas être longtemps en fonctions dans l'île ; ils pensaient être bientôt employés dans d'autres régions de l'Empire ottoman. Une mission dirigée par sir Samuel Baker parcourait la Turquie d'Asie pour fixer les stations où serait organisé un régime turco-anglais d'administration et de défense territoriale avec des milices locales encadrées par des officiers de l'armée britannique. Le sultan Hamid, ne se souciant pas d'être protégé à ce point, se défendit de son mieux contre les exigences et les menaces de l'ambassadeur anglais sir Henri Layard, qui alla jusqu'à l'*ultimatum*. Sans doute les choses eussent tourné tout autrement sans la chute du cabinet tory et l'arrivée au pouvoir de Gladstone à la suite des élections de 1880. La question égyptienne devint bientôt prépondérante dans les préoccupations de l'Angleterre. C'est ainsi que le rêve de lord Beaconsfield s'évanouit : le ministère libéral ne songea plus qu'à organiser l'administration chypriote sur des bases beaucoup plus larges que

ne l'avait fait son prédécesseur, en donnant à l'île une autonomie à peu près complète, mais en maintenant très sagement à l'autorité anglaise une suprématie qui est la condition essentielle de l'occupation.

Cette autorité suffit d'ailleurs à faire respecter le régime du protectorat, car la force matérielle est nulle. Un camp de 120 fantassins, établi en hiver à Polemidia, près de Limassol, et en été au sommet du Trôdos ou mont Olympe, résidence du haut commissaire et des chefs de service, à 2.000 mètres environ d'altitude, est la seule force militaire qui sanctionne la possession du territoire. Le personnel gouvernemental se compose de moins de 150 fonctionnaires de nationalité britannique. Or, vous pouvez m'en croire si j'affirme après douze ans de séjour en Chypre qu'il n'y a pas un pays où la sécurité et l'ordre soient mieux garantis, avec le respect de toutes les libertés politiques, droit de réunion et d'association, liberté complète de la parole et de la presse.

Il a suffi, pour habituer les Chypriotes à ce régime, de réduire à leur plus simple expression les rouages administratifs et gouvernementaux, sans introduire des innovations hasardeuses dans ces institutions en parodiant le régime des colonies autonomes. Une partie des circonscriptions administratives et judiciaires a été maintenue et les fonctionnaires du régime ottoman ont cédé la place aux autorités anglaises, de sorte que les noms turcs ont été changés ; mais c'est le système qui a été transformé de fond en comble.

Une ordonnance rendue le 14 septembre 1878 avait confié d'abord le pouvoir exécutif à un haut commissaire commandant en chef, avec des attributions équivalant à celles des anciens valis turcs ; mais ces mesures extraordinaires cessèrent avec le rappel du corps expéditionnaire qui avait été porté de 10.000 à 20.000 hommes et fut réduit à quelques bataillons. Ce sont des ordonnances de 1879, 1880, 1882, 1883 qui fixèrent les conditions du régime civil, dont voici les bases essentielles.

L'organisation du gouvernement. — Le haut commissaire, nommé par la Couronne, est investi de l'autorité exécutive, sous le contrôle du secrétaire d'Etat pour les colonies. Les chefs de service de l'administration centrale et les commissaires des six districts (Nicosie, Larnaca, Limassol, Paphos, Kyrénia, Famagouste), nommés également par le pouvoir métropolitain, l'assistent pour l'administration générale, les finances, les douanes. Il nomme aux emplois secondaires et dirige la force armée. Celle-ci comprend la police et la gendarmerie, dont l'effectif ne s'élève qu'à 600 hommes, montés et non montés, pour un territoire de 9.500 kilomètres carrés et une population de 276.000 habitants ; quelques-uns des officiers des zaptiés sont Anglais, les autres indigènes de l'île sont Grecs ou musulmans.

Voilà pour le gouvernement de fait. Quant aux institutions représentatives, elles consistent en un conseil législatif, en municipalités et en commis-

sions locales électives, analogues aux medjliss des anciens sandjaks et des cazas de l'empire ottoman et n'ayant que voix consultative. Le conseil législatif est composé de neuf membres élus par les non-musulmans, de trois membres élus par les musulmans, et de six membres officiels nommés par décret; il est présidé par le haut commissaire ou, en l'absence de celui-ci, par le chief secretary qui, comme lui, a voix prépondérante en cas de partage. Par cette disposition fort ingénieuse, la majorité doit toujours rester aux Anglais, qui sont forcément appuyés par la minorité turque contre toute tentative d'usurpation ou d'accaparement des Grecs. C'est donc au gouvernement, quoi qu'il arrive, que reste le dernier mot. De plus, les lois votées par le Conseil législatif sont soumises à la sanction royale et il y en a un certain nombre qui ne sont pas ratifiées, notamment celles qui ont pour objet des réductions dans les dépenses d'administration ou dans les traitements des fonctionnaires, et celles qui devraient avoir pour effet de modifier trop sensiblement le régime, enfin certaines délibérations ayant trait aux rapports entre l'île et la métropole britannique : comme bien on pense, d'autant que nous sommes en pays grec, la politique tient, comme il est d'usage, la plus belle place dans les débats de ce Parlement en miniature, et, pour y être circonscrits entre un petit nombre de mandataires des volontés de la nation, ils n'en sont ni moins bruyants ni moins passionnés que partout ailleurs. Mais, vu les précautions constitutionnelles ci-dessus énumérées, ces manifestations ont un caractère tout platonique qui permet à l'autorité de les tolérer avec indulgence.

Organisation de la justice. — Ce qui n'offre matière à aucune critique, c'est l'organisation de la justice, qui est à peu près la même à Chypre que dans les colonies anglaises. Des ordonnances de 1878 à 1879 ont fixé, dès le début de l'occupation, les grandes lignes du régime juridique qui est emprunté par la législation civile et commerciale, la procédure civile, le code criminel et correctionnel, à la législation de la métropole. Une cour civile et pénale (*magisterial court*) est instituée dans chaque district et une cour suprême présidée par le chief justice siège dans la capitale comme Cour d'appel : en certains cas spéciaux il peut être porté appel à Londres devant la Cour du banc du roi. Dans chaque district le tribunal est présidé par le juge anglais, qui consulte les deux juges indigènes, un Turc et un Grec, nommés également par décret, mais n'ayant pas voix délibérative. Le président peut passer outre à leur avis, en le mentionnant au jugement; c'est une disposition qui n'est presque jamais appliquée, d'ailleurs. La rectitude et l'impartialité dont tous les magistrats, sans exception, l'Anglais comme les natifs, font preuve dans les litiges soumis aux tribunaux, sont reconnues et hautement appréciées par la population.

Quant aux procès criminels, jugés par une délégation de magistrats sous la présidence du

chief justice, dans des sessions analogues à une cour d'assises, on sait quelles garanties la législation anglaise offre à la défense et nous aurions nous-mêmes, pour réformer notre code d'instruction criminelle, beaucoup d'emprunts à faire à nos voisins, dont on n'a commencé que tout récemment et bien timidement à imiter l'exemple. Ce sont, à Chypre, des commandants de police qui remplissent les fonctions de juge d'instruction et celles de ministère public. Il y a, à Nicosie, un avocat de la Couronne, mais ses attributions, celles d'un jurisconsulte, sont presque exclusivement fiscales et administratives. La distinction entre l'accusateur public et le magistrat instructeur est une de ces fictions qui peuvent être condamnées sans aucun inconvénient. L'expérience a été faite victorieusement chez nos voisins d'outre-Manche et dans tous les pays anglo-saxons.

L'avocat remplit à Chypre, comme le lawyer en Angleterre et aux Etats-Unis, le rôle de défenseur au civil et au criminel, d'avoué, pour la procédure, de notaire, de syndic, de séquestre, pour l'exécution des prescriptions, formalités et opérations d'administration judiciaire. Les tarifs sont assez élevés, pour les droits de greffe, d'enregistrement et d'exécution, mais pas beaucoup plus, en somme, que devant les tribunaux ordinaires de tous les Etats européens. Ce qui est remarquable, c'est la simplification de la procédure qui est réduite à l'observation de certains délais et de quelques modalités d'enregistrement et de signification.

Les services administratifs. — Telles sont les bases de l'organisation administrative, législative et judiciaire, qui comporte certains rouages secondaires, tels que les *Village Judges*, ou juges de paix, établis dans certains chefs-lieux de *nahies* (cantons) avec compétence pour les litiges ne dépassant pas 5 livres sterling (125 francs). L'inspection et le contrôle financier sont sous la direction d'un auditeur, les services postaux, douaniers, forestiers, ceux de l'enregistrement, de l'hygiène et de l'assistance et des travaux publics, sont tous dirigés par des fonctionnaires anglais.

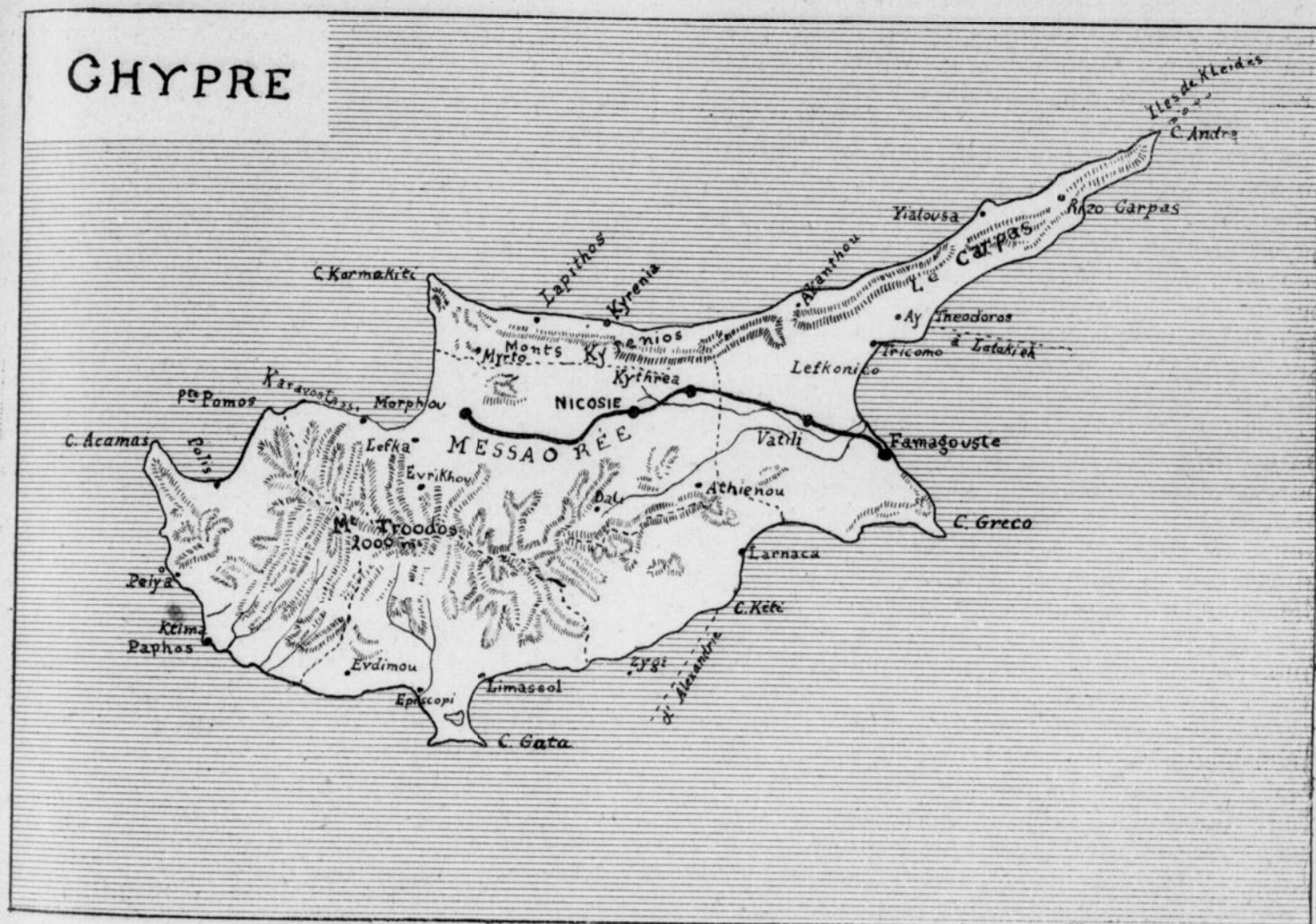
J'aurai seulement à m'occuper du dernier ainsi que de celui de l'Agriculture, dont l'importance est capitale, dans un pays dont tout le travail consiste dans l'exploitation du sol et qui ne possède que des industries à l'état rudimentaire. Signalons ici la création assez récente d'un service spécial concernant l'instruction publique, qui n'est pas considérée comme rentrant dans les attributions de l'Etat, mais qui est largement subventionnée par le budget de l'île. Le *département de l'Education* n'est encore représenté que par un inspecteur, assisté de deux adjoints, mais l'extension remarquable qu'ont prise, comme je le constaterai, les établissements d'instruction aux deux premiers degrés atteste éloquemment les efforts et le zèle qu'ont déployés les communautés de toutes les confessions auxquelles sont réservées l'initiative et l'organisation de ces insti-

tutions. Il y a, enfin, un service dit des Antiquités, établi sous la forme d'un conservateur chargé de veiller à la protection des précieux monuments historiques qui sont un des attraits de Chypre, mais sans crédits, malheureusement, pour la réparation et l'entretien.

Le régime financier. — C'est au gouvernement, en revanche, qu'il faut faire honneur de la plus bienfaisante des réformes qui aient été accomplies pour le bien de l'île, celle du régime financier. Mais il convient de préciser d'abord les

cents ans, payant à peine ses fonctionnaires et la garnison, les excédents étaient une pure fiction.

Quand il fallut établir un budget normal, en l'absence de tout document financier pour le bilan de l'administration antérieure, l'autorité anglaise fixa, avec l'organisation provisoire dont nous venons d'exposer les grandes lignes, le minimum des dépenses à environ 2 millions et demi de francs. Les recettes ne dépassant ce chiffre que de 750.000 francs, la métropole prit l'engagement de compenser par des subventions annuelles les insuffisances des revenus de l'île pour ac-



conditions dans lesquelles l'Angleterre acceptait la succession de l'administration ottomane.

Au point de vue budgétaire il n'existait aucun élément de contrôle pour apprécier l'exactitude des évaluations de la Porte; d'après les conventions du 4 juin et du 1^{er} juillet 1878, le chiffre du tribut annuel que celle-ci prétendait continuer à prélever, comme excédent des recettes sur les dépenses, avait été estimé, sans discussion, à 22.936 bourses ou environ 2 millions de francs, plus des revenus domaniaux réservés. Comme le régime ottoman, d'après les constatations de M. de Mas-Latrie et d'Hamilton Lang (1), n'avait jamais dépensé plus de 100.000 à 120.000 francs par an, n'ayant rien fait en matière de travaux publics, routes, ports, irrigation, depuis trois

quitter le tribut annuel, dont le montant, avec les revenus des salines, atteignait 2.300.000 francs. Disons seulement que la Porte n'en recut jamais un centime, ces fonds ayant été affectés au service des intérêts de l'emprunt ottoman de 1855, garanti par la France et l'Angleterre.

Ainsi, pour la période entre les années 1879 et 1909, la situation financière se résume comme suit. Les recettes de l'île ont atteint, au total, 6.044.043 liv. st. et les dépenses d'administration 4.053.100. L'excédent a été prélevé comme il a été dit, mais la somme totale de 2.842.541 liv. st. affectée au tribut pendant la même période n'a été parfaite qu'avec le montant des subventions de la métropole, qui ont atteint, durant ces trente années, 957.085 liv. st. ou 4 millions et demi de francs. J'ajoute que cette question du tribut est celle qui a soulevé et soulèvera toujours les plus orageuses contestations, car la majorité de la

(1) V. DE MAS-LATRIE, *l'île de Chypre et sa situation présente*. Didot, 1878, in-18, et HAMILTON LANG, *Island Cyprus*. Londres, Macmillan, 1878.

population, les Grecs, qui en forment les trois quarts, réclame avec énergie l'union, c'est-à-dire l'annexion de l'île à la mère-patrie et proteste contre la fiction qui maintient à tous les indigènes, musulmans ou chrétiens, la condition de sujets ottomans. Mais le traité est formel, et les Hellènes, espérant un avenir meilleur, se bornent à arborer fièrement leurs couleurs nationales, en tâchant de s'arranger de leur mieux avec l'occupant, ce qui est la seule voie sage et pratique.

C'est grâce à cet accord avec les Anglais que le Conseil législatif, après avoir vainement tenté de faire voter l'abolition ou seulement le rachat du tribut, qui consacre le principe de la souveraineté du Sultan, purement nominale, il est vrai, a su apporter une collaboration très utile à la réforme du régime financier. La législation ottomane en matière fiscale n'a pas été abolie, mais la plupart des taxes ont été modifiées, abrogées ou remplacées. Par exemple, pour ce qui est des dîmes, qui sont la principale source de recettes budgétaires, certains articles, comme les caroubes, les cocons, les produits de la viticulture, ont cessé de subir cet impôt en nature et sont frappés de droits de sortie: pour le *verghi*, ou contribution foncière, la taxe annuelle a été réduite à un millième du capital; le droit d'exemption du service pour les raïas, ou *Bedel Askerieh*, a été aboli et sur près de 300 produits taxés, 52 articles ont été dégrevés de 1880 à 1906. Quant aux taxes sur les animaux, elles ont été réduites dans les plus larges proportions.

Mais ce qui a rendu par-dessus tout le régime nouveau moins onéreux que l'ancien, c'est l'avènement d'une administration honnête et bienveillante, humaine, en un mot. Toute la difficulté consistait dans l'instabilité du régime budgétaire, car dans un pays presque exclusivement agricole il était impossible, vu l'absence d'irrigation naturelle et la variabilité des conditions atmosphériques d'où dépend toute la production, c'est-à-dire la richesse ou la misère des habitants et par suite le rendement des impôts et des dîmes, de dresser un budget de prévisions d'un exercice à l'autre. Une année de sécheresse est une année de déficit et une période d'années sèches consécutives est une cause de désastres.

Travaux d'irrigation. — La nécessité de grands travaux d'irrigation et de reboisement s'est donc imposée dès le début de l'occupation aux autorités britanniques et c'est leur exécution qui a rendu une fixité relative au budget en même temps qu'elle apportait aux indigènes une prospérité qui a dépassé toutes les prévisions, même les plus optimistes. Les plus importants de ces travaux ont été exécutés dans la plaine centrale, la Messaorée ou Entremonts pour endiguer les torrents issus des deux grandes chaînes du Nord et du Sud, recueillir leurs eaux dans des réservoirs, à l'aide de barrages et distribuer la masse liquide à travers les exploitations à l'aide de canaux desservant tout le bassin d'épandage. Ces

vastes travaux, mis à l'étude dès le début de l'occupation, ne furent exécutés que 1896 à 1899, dans cette région, la plus importante pour la production agricole. On doit les étendre à d'autres contrées; dans certaines régions, il s'est effectué déjà, aux frais des communes et des syndicats, quelques opérations de barrage et de canalisation des torrents qui ont préservé ces localités du danger des inondations périodiques.

Enfin, le forage de nombreux puits a permis de développer dans beaucoup de contrées la culture maraîchère et l'on peut constater que les effets de la sécheresse, qui demeure le plus grave danger pour l'agriculture et l'élevage, ont été sensiblement atténués. Il en est de même du fléau des sauterelles, qui dévastaient la meilleure part des terres cultivées et qui ont à peu près disparu grâce au système des fossés bordés d'écrans en toile cirée, celui qu'on applique en Algérie, et dont l'invention, il est bon de le rappeler, est due à un de nos protégés français qui habitait Chypre il y a plus d'un demi-siècle, Richard Mattei: tous ces travaux ont été exécutés, comme on le verra, à l'aide de fonds d'emprunt, le budget ordinaire ne pouvant y affecter aucune ressource suffisante.

Les travaux de reboisement. — Le plus déplorable effet de l'incurie du gouvernement turc avait été le déboisement presque total de l'île et dès les premiers temps de l'occupation l'administration anglaise s'était préoccupée des moyens de reconstituer le domaine forestier. Un projet avait été présenté par un ingénieur français, M. Madon, qui avait constaté l'état presque désespéré du territoire en culture à la suite de ces coupes imprévoyantes. « Encore quelques années, disait-il, et la Méditerranée comptera une île de moins et un rocher de plus. » C'est son projet qui servit de base à la création du nouveau domaine, mais en espaçant sur une période plus étendue les plantations, qui eussent entraîné une dépense immédiate de plus de 30 millions de francs. Les chaînes du Troôdos et la région de la presqu'île du Karpas ont été reboisées les premières. Pour préserver de la dévastation l'ancien et le nouveau domaine, une législation des plus rigoureuses a été édictée malgré les résistances des indigènes, habitués à regarder les forêts comme *res nullius* avec le droit pour chacun d'y tailler et d'y abattre à sa convenance et d'y mener paître ses troupeaux. Malheureusement les étendues des reboisements sont très faibles et l'œuvre n'a pu être entreprise sur un vaste plan, comme il est à désirer.

Les encouragements à l'agriculture. — Je ne saurais énumérer toutes les mesures qui ont été prises pour introduire quelques progrès dans les méthodes et les procédés de culture, encourager les essais de plantes textiles, tinctoriales et industrielles, développer, dans les endroits favorisés par des eaux courantes, les semis des meilleures graines de coton. C'est cette utile mission

qui est confiée à une direction de l'Agriculture, dont le budget, très modeste, n'atteignait pas 20.000 francs au début, mais qui est déjà plus largement dotée pour suffire à des besoins toujours croissants. Des pépinières et des jardins d'essai ont été successivement créés à Larnaca, Nicosie, Limassol; une ferme-modèle a été établie dans la banlieue de Nicosie, à Athalassa; les plants sont fournis moyennant un prix infime pour favoriser toute entreprise d'arboriculture et d'horticulture. Des instructions et des spécimens de toutes sortes sont à la disposition de tous les intéressés; les meilleurs types de charrue et de machines agricoles leur sont offerts avec les plus grandes facilités de paiement.

Nous aurions de nombreux faits à citer s'il nous fallait retracer les tentatives et les efforts de l'administration pour propager les méthodes les plus perfectionnées dans les districts qui ont la spécialité de la sériciculture, comme ceux de Paphos, de Dali, de Lapithos et de Kythrea. C'est un commissaire britannique du district de Paphos, M. Thomson, qui prit, il y a plus de vingt-cinq ans, de 1883 à 1888, l'initiative de régénérer cette contrée, la première où fut reprise l'élevage du ver à soie qui avait été complètement abandonnée, et de répandre parmi ses administrés les connaissances des méthodes pasteurienues. Si le résultat ne fut pas tel qu'il le souhaitait, c'est cependant grâce à son impulsion que ce district est devenu le plus prospère de toute l'île et a la meilleure part dans la production séricicole, qu'on peut évaluer à plus d'un million de francs. Je ne cite ces faits que comme exemple, car c'est à toute branche de la production agricole que se sont étendus la protection intelligente de l'autorité et ses encouragements.

Les moyens de communication. — Je m'abstiens de même d'énumérer l'immense série de travaux de voirie qui ont doté l'île de Chypre d'un réseau de près de 2.000 kilomètres de belles routes carrossables, avec une étendue égale de chemins muletiers traversant tous les massifs montagneux et ne laissant guère de points en dehors des communications. Tout était à créer, car la seule route de voitures existant avant 1878, celle de Larnaca à Nicosie, de 42 kilomètres, était tellement défectueuse qu'il fallut la refaire avec un nouveau tracé. L'amélioration des ports, ceux de Larnaca, Limassol, Paphos, Kyrénia, Karavostassi, escale de Morphou et de Lefka, la création d'un bassin fermé à Famagouste, avec quais d'accostage, l'établissement d'une voie ferrée de ce port à Nicosie et à la baie de Morphou, avec prolongement éventuel jusqu'à Lefka, et à Evrykhon, dans la chaîne du Trôodos, ont complété cet ensemble de grands travaux publics. C'est par la voie de l'emprunt à la métropole, qui a fourni le capital moyennant le paiement des intérêts par annuités, amortissement compris, que tous ces projets, longtemps étudiés, souvent modifiés et remaniés, ont pu être mis à exécution. Pour les travaux d'irrigation de la

Messaorée, de l'approfondissement du port de Famagouste, de l'établissement de la voie ferrée, les avances au budget de l'île atteignaient près de 10 millions de francs : quant aux travaux publics la dépense annuelle représente pour ces trente-deux années, de 1878 à 1910, une somme totale de 7 millions et demi.

Les résultats financiers et économiques. — Sans entrer dans les détails plus étendus, vu l'objet tout spécial de cette étude, je crois avoir présenté un tableau d'ensemble assez complet de l'œuvre accomplie par l'administration britannique dans l'île de Chypre. Il suffira donc de quelques chiffres, comme je l'avais annoncé, pour permettre de constater les résultats matériels qui ont été obtenus.

C'est, tout d'abord, l'accroissement énorme des recettes. Malgré les dégrèvements qui ont porté sur la plupart des impôts directs, équivalant à 560.000 francs de diminution par année, elles ont doublé de 1878 à 1908. Le premier budget régulier avait été fixé en 1879-1880 à 148.000 liv. st. en recettes et à 117.445 liv. st. en dépenses : celui de 1907-1908 atteignait 311.810 liv. st. en recettes et 244.061 liv. st. en dépenses.

Comme nous ne nous proposons pas de retracer l'histoire financière de l'île sous l'administration anglaise, nous rappelons seulement que le produit des dîmes et les recettes douanières sont les plus importants éléments du budget et varient d'une année à l'autre suivant la proportion de la production agricole. Si les années de sécheresse de la période néfaste de 1901 à 1903, antérieure à l'achèvement des grands travaux d'irrigation et de voirie publique, avaient presque anéanti les sources de la richesse générale, le relèvement a été aussi rapide qu'extraordinaire. Tandis que les recettes, atteignant 215.001 liv. st. en 1900-1901, étaient tombées en 1902 à 160.112 liv. st., les années suivantes ont été marquées par une ascension presque vertigineuse : 218.885 liv. st. en 1904-1905, 238-212 liv. st. en 1905-1906, 286.873 liv. st. en 1906-1907 et 311.810 liv. st. en 1907-1908. Le produit des dîmes en 1904-1905 avait été de 621.27 liv. st.; en 1907-1908, il s'élevait à 89.588 liv. st. Celui des douanes, pendant la même période, passait de 36.146 liv. st. à 54.375 liv. st. et celui des droits d'accise de 31.162 liv. st. à 46.722 livres sterling.

Les chiffres les plus caractéristiques sont ceux du commerce extérieur, qui attestent la progression des échanges internationaux correspondant à l'augmentation de la production indigène et de la consommation. Les exportations, dont la presque totalité comprend les produits du sol et de l'élevage, ont monté en quatre années de 488.401 liv. st. à 653.589 liv. st.; les importations, consistant en produits manufacturés, que l'île est obligée d'acheter au dehors faute d'industrie locale, ont suivi la même progression, de 472.476 liv. st. à 618.781 liv. st. Elles avaient dépassé ce chiffre en 1907, atteignant 702.893 liv. st. Si l'on

considère que le commerce extérieur s'était maintenu de 1878 à 1902 à une moyenne annuelle de 13 à 14 millions de francs, importations et exportations réunies, on ne peut attribuer cet essor économique qu'à l'amélioration des procédés de culture et à l'heureux effet des grands travaux publics, dont j'ai fait ressortir l'importance; c'est ainsi qu'on a vu monter la valeur des échanges, pendant les quatre exercices de 1904 à 1908, à 21.363.375 francs, 24.157.825 francs, 30.814.600 francs et 33.468.600 francs.

Comme résultat immédiat, l'amélioration générale des conditions, la hausse des salaires, la plus-value de la propriété privée, les constructions neuves manifestant l'existence de l'épargne et la formation du capital individuel dont il n'y avait aucun indice aux époques de crise agricole et de détresse publique : ce danger semble désormais écarté.

Le mouvement de la population. — Mais l'élément d'appréciation le plus certain, c'est l'accroissement de la population, qui est signalé à chaque recensement décennal. Chypre semble en voie de conquérir à nouveau sa renommée de prospérité qui la faisait appeler jadis la *Makaria*, la Bienheureuse. L'île d'Aphrodite passait pour avoir eu dans l'antiquité une population d'un million à 1.500.000 habitants : sous les Lusignans, qui lui rendirent une incomparable splendeur, après les vicissitudes qu'elle subit sous tant de maîtres divers, Assyriens, Egyptiens, Perses, Macédoniens, Romains, Byzantins, elle dépassait encore 500.000 habitants ; mais après la conquête turque, qui amena la ruine la plus effroyable, on ne comptait pas plus de 80.000 habitants dont la condition était la plus misérable qu'on puisse imaginer, d'après les récits des voyageurs du XVII^e siècle et du XVIII^e siècle. Quelques-uns évaluaient la population à moins de 50.000.

Au premier recensement, fait en 1881, par l'administration anglaise, le chiffre officiel était de 186.173 habitants, dont 137.000 Grecs et 45.458 Turcs, avec 1.800 étrangers d'origines diverses, dont 1.100 Maronites et 450 Arméniens. Dix ans après, en 1891, la population atteignait 209.286 individus, dont 158.585 Grecs et 47.926 Turcs et 2.200 divers : en 1901, le chiffre total était de 237.022, dont 182.739 Grecs et 51.309 Turcs. En 1912, après le dernier dénombrement, le chiffre de la population total était de 276.300 individus, dont 218.500 Grecs et 55.300 Turcs, et 2.500 d'origines diverses. La proportion de l'augmentation pour chaque période est de 17 0/0 pour les Grecs et de 7 0/0 seulement pour les musulmans, chez lesquels, comme dans tout l'Orient, d'ailleurs, il n'y a presque aucun exemple de polygamie pour les classes inférieures et moyennes, car elle est interdite, en somme, pour ceux qui sont hors d'état de s'offrir cette satisfaction de grand luxe, et elle est remplacée par la facilité des répudiations, également coûteuse, car elle comporte la restitution d'une dot ou des apports. Cette diminution rela-

tive de l'élément musulman n'est donc pas spéciale à Chypre.

L'instruction publique. — Sans nous arrêter à envisager l'état social et moral de la population, il nous a paru plus utile de constater à l'aide de quelles institutions l'administration britannique a tenté de régénérer ces races si longtemps asservies, car les musulmans n'ont pas été plus épargnés que les chrétiens par les pachas, les valis et les mouhassils de l'ancien régime. Comme je l'ai indiqué, l'instruction publique n'est du ressort de l'administration que pour l'affectation des allocations budgétaires, à titre de subvention, sans qu'elle s'imisce dans l'organisation et le fonctionnement des établissements, dont les communautés sont entièrement maîtresses. Il y avait à peine une centaine d'écoles pour toute l'île avant l'occupation. En 1890, on en comptait déjà 140, dont 76 chrétiennes et 64 musulmanes, avec 9.500 élèves en tout, soit 5 0/0 à peine des 185.000 habitants. En 1908-1909, il y avait 560 écoles, avec près de 30.000 élèves; le pourcentage s'élève à 12 0/0. Les dépenses sont de 500.000 francs, soit 112.650 francs pour 185 écoles musulmanes avec 5.343 élèves, et 420.150 francs pour 370 écoles grecques avec 23.214 élèves; les autres communautés, arménienne, maronite, avec les fondations catholiques ou méthodistes, ont un millier d'élèves environ, mais ne participent pas aux subventions. Des gymnases grecs pour l'enseignement secondaire dans les chefs-lieux de district, des écoles supérieures musulmanes à Nicosie, nommées Ruchdié et Idadié pour les garçons, Victoria College pour les filles, et des écoles techniques spéciales, composent le groupe de l'enseignement du second degré; c'est là que se recrute le personnel pour les professions libérales, l'enseignement public, la médecine, l'administration, la magistrature, pour lesquelles les jeunes gens vont suivre les cours des Universités et Facultés étrangères. On conçoit quelle est l'importance des classes de français dans les gymnases qui ouvrent l'accès et préparent à ces études, et quel intérêt nous avons à subventionner, ici comme dans tout l'Orient, les chaires de français et les cours gratuits pour adultes, cette création si bienfaisante de l'Alliance française. Des comités existent à Larnaca, Limassol et Nicosie, mais après avoir compté près de 1.800 auditeurs pour les cours de français gratuits, ouverts dans ces trois villes, le départ de quelques professeurs très dévoués et très compétents a suspendu fâcheusement cette œuvre de propagande si méritoire. Le défaut de concours financier, vu l'insuffisance des cotisations des souscripteurs locaux, est la cause du peu de succès de ces tentatives, qui sont grevées de charges très élevées pour la location des salles, le matériel d'enseignement, les livres scolaires, les menus frais, éclairage, personnel de service, etc. Quant aux maîtres français, il est à leur éloge de constater qu'ils n'ont jamais accepté d'indemnité : il n'y a plus aujourd'hui qu'un de ces pro-

fesseurs, enseignant le français au gymnase grec à Limassol; le chiffre des élèves suivant des cours de notre langue ne s'élève plus qu'à 350 ou 400.

Conclusion. — Je n'ai pas d'autres aperçus à ajouter à cette rapide étude sur l'état moral et social de Chypre dans la trente-cinquième année de ce régime réparateur, dont on a constaté les très sensibles effets pour l'amélioration matérielle et intellectuelle de cette intéressante population. Il eût fallu énumérer une série de créations d'une utilité qui n'a pas besoin d'être démontrée, telles que les services d'hygiène et de santé publique, avec des médecins dans les centres de l'intérieur jouissant d'un traitement fixe, la construction d'hospices, d'asiles d'aliénés et de lépreux, l'assainissement des villes et villages, le dessèchement et le colmatage des marais, source pestilentielle de malaria et d'épidémies, la fondation d'une banque d'épargne (*savings bank*) avec celle d'une banque agricole, celle-ci par l'*Egyptian Allotment Company*. Ce que j'ai essayé surtout de mettre en évidence, c'est l'immense progrès réalisé, et la seule formule qui puisse définir la méthode employée est celle, quelque nom qu'on lui donne, de la collaboration du gouvernement avec les indigènes. A Chypre comme ailleurs, il ne saurait y en avoir d'autre.

EDMOND HIPPEAU.

AU TURKESTAN RUSSE

I. — LES RACES DE L'ASIE CENTRALE DEPUIS LA CONQUÊTE RUSSE.

Il y a trente à quarante ans que la Russie a ajouté le Turkestan à son domaine asiatique. Cette province nouvelle, loin d'être déserte et vierge comme l'était et est encore, au moins dans une proportion considérable, la Sibérie, présentait un mélange de races distinctes, à peu près comme le Caucase. Mais alors que la structure du sol, en s'opposant aux communications fréquentes entre les contrées voisines, a facilité au Caucase l'isolement des races, chacune possédant en propre une fraction de la surface, un groupe de vallées, par exemple, le sol du Turkestan, presque partout plat et d'un parcours uniformément facile ou difficile, suivant la saison, a permis aux Sartes, Ousbeks, Kirghizes, Tadjiks, Turkmènes et autres, de se pénétrer complètement, en sorte qu'un district quelconque, l'émirat de Boukhara, par exemple, possède des colonies compactes de chacune de ces populations. Ce fait capital qui se traduit par l'absence complète de *nationalités* au sens européen du mot, caractérisait déjà l'ensemble de la population de l'Asie

Centrale au temps de Tamerlan comme à notre époque.

A défaut de nationalités ou groupements ethniques plus ou moins homogènes, fortement implantés sur une portion du territoire et vivant sous un régime social commun, le Turkestan présente du moins deux classes distinctes d'habitants, que relie l'un à l'autre, par une transition insensible, une série de classes intermédiaires. Les deux pôles de la série sont les nomades et les sédentaires.

*
*
*

Les *Kirghizes*, du moins ceux du Nord, dans les provinces de Sémiretchinsk et du Syr Daria, constituent l'élément nomade par excellence. Une colonisation méthodique ne pourrait pas s'accommoder de l'existence de nomades dans son voisinage; et si larges que soient encore les mailles du réseau administratif russe en Asie Centrale, il gêne déjà sérieusement l'exercice du nomadisme et il en limite d'une façon absolue l'extension. Aussi, le résultat le plus clair de la conquête russe, laquelle est précisément venue du Nord et a touché tout d'abord les Kirghizes nomades, a été d'orienter vers la vie sédentaire une partie des tribus kirghizes de la plaine septentrionale.

On assiste aujourd'hui aisément au spectacle que voici : une *yourte* (tente kirghize) dressée à côté d'un champ de coton ou de luzerne, ce qui est plus typique encore, la luzerne représentant par essence un enracinement au sol autrement durable que celui qu'exige la culture éphémère du coton. Les propriétaires de cette tente « dressée pour une nuit » n'ont pas renoncé, semble-t-il, à leurs instincts migrateurs, mais, d'autre part, cultivant la terre, pratiquant l'irrigation, ils sont bien décidés à n'abandonner leurs champs qu'après en avoir tiré le parti le plus complet possible, ce qui ne les empêche pas de se livrer en grand à l'élevage traditionnel. Au Nord de Tachkent, vers Tchimkent et Turkestan, par exemple, le soir les pistes sont rendues presque impraticables par la poussière que soulèvent les troupeaux de moutons et de chèvres que des Kirghizes à cheval, la bouche protégée par un mouchoir, ramènent à « la ferme », c'est-à-dire aux *yourtes* qu'ils habitent.

Il y a donc là une évolution marquée, qui est incontestablement le résultat de l'arrivée des Russes et de la limitation des droits de pâture, désormais surveillés très sérieusement par des fonctionnaires indigènes (*aksakals*), mais ce qui est plus imprévu, c'est l'aptitude des Kirghizes aux travaux agricoles. D'après ce que j'ai vu moi-même, ils ne s'y montrent pas inférieurs aux Sartes, pour qui cette existence est une tradition millénaire. Les champs kirghizes ne sont ni mieux, ni plus mal soignés que ceux des Sartes, et, en certains endroits, les Kirghizes viennent même disputer aux colons russes, pourtant privilégiés à tous les points de vue, des portions de steppe irrigables et propres à la culture du blé.

Il est difficile de prévoir jusqu'où s'étendra cette révolution, mais elle constitue sûrement un des facteurs les plus importants pour la mise en valeur des steppes du Turkestan septentrional et de la région de Kazalinsk, propre au blé, sinon au coton et à peu près exclusivement peuplée par les Kirghizes. Quant à ces derniers, même fixés au sol, ils conservent toute leur sauvagerie. Il est impossible d'approcher une yourte de sédentaires, sans provoquer la fuite des enfants et les piailllements des femmes. L'islam, auquel les Kirghizes sont attachés non sans tiédeur, n'est pas fait pour développer leur sociabilité; mais on peut attendre davantage de la vie agricole, qui multipliera leurs rapports avec les autres races du Turkestan.

* * *

Les *Sartes*, répandus surtout dans le Fergana, où ils constituent la majorité, le Syr-Daria, la province de Samarkand et l'émirat de Bokhara, forment l'élément sédentaire le plus caractérisé du Turkestan. Cultivateurs ils étaient avant la conquête russe, cultivateurs ils sont restés. Leur situation n'a guère changé depuis trente ans. Cependant, il est évident que l'ouverture des voies ferrées, destinées d'abord à assurer la domination politique, et ensuite l'exportation des richesses du sol, doit avoir une répercussion sur les producteurs de cette richesse. En vérité, on ne peut pas dire que jusqu'à présent cette répercussion soit heureuse.

Excités par des succès isolés, obtenus avec le coton, l'immense majorité des *Sartes* s'est littéralement ruée à cette culture, qui entraîne des frais considérables, variant de 80 à 150 roubles par hectare. Aujourd'hui, il n'est paysan de Tachkent, de Kokand, d'Andijan ou d'ailleurs qui n'ait son carré de cotonniers. Pour se procurer la graine d'abord, la main-d'œuvre ensuite, puis le blé qu'il produisait au lieu de coton et qu'il doit acheter maintenant, il a fallu emprunter. Les déboires aidant, la gêne vient tout de suite, or les déboires sont fréquents dans une culture aussi difficile, où le choix des espèces, la date d'ensemencement, le nombre des irrigations, l'apparition des premières gelées, la disposition des champs, la préparation du sol, etc., exigent des connaissances techniques précises, absolument étrangères aux *Sartes*. On peut dire que, socialement, la *mode* du coton a été funeste à la population sarte tout entière. Elle est tombée très vite, comme nous l'avons vu déjà, au pouvoir des usuriers israélites, la plupart originaires de Bokhara, qui ont aujourd'hui entre leurs mains le sort du coton au Turkestan, et celle des *Sartes* aussi, par conséquent.

A côté d'un entêtement exceptionnel, qui a d'ailleurs de bons résultats quelquefois, la race sarte, à qui les Russes trouvent (et pour cause) un amour du travail extraordinaire, est possédée de l'esprit d'entreprise. Aussi, mieux servie par une culture qui jusqu'à présent est restée à peu près nulle, elle pourrait aspirer à jouer un rôle

prépondérant en Asie Centrale. C'est par elle que le Turkestan russe est en relation d'affaires régulières avec la Chine. Ce trafic, que les présentes circonstances ne facilitent pas, doit avoir des conséquences politiques très importantes dans l'avenir, si l'on considère que la population de Kachgar est à peu près exclusivement formée de *Sartes* de même race que ceux de Kokand. En outre, le Turkestan chinois, séparé du Turkestan russe par des montagnes très ardues, l'est encore bien plus de la Chine par les déserts qui le bornent à l'Est, et de la Sibérie par les Thian-chan. Aussi le trafic est-il assez intense par la route qui d'Andijan et Och rejoint Kachgar. Les cotonnades constituent les principaux articles d'échange, les marchandises à bon marché venant de Chine, les autres venant de Russie. En outre, la Chine expédie par Kachgar des poils, des peaux, du coton, du corail; la Russie envoyant du fer, des machines et même, n'omettons pas ces instruments créés, semble-t-il, providentiellement pour l'Orient: les gramophones. La marche de ce trafic depuis trente ans, relevée par le consulat russe à Kachgar, est très régulièrement ascendante.

	D'Andijan vers Kachgar	De Kachgar vers Andijan	Total
	Roubles		
1882....	560.219	800.343	1.360.562
1892....	886.407	1.045.556	
1902....	1.899.680	2.924.261	4.823.941
1904....	2.929.407	2.914.312	
1905....	2.780.160	3.108.871	
1906....	2.123.827	3.379.301	5.503.128

Les chiffres complets pour les dernières années n'étant pas publiés, on peut se contenter, pour 1907 et 1908, de ceux qui concernent l'échange des cotonnades et les envois du coton chinois en Russie.

	D'Andijan vers Kachgar	De Kachgar vers Andijan	Total
1907....	2.585.219	1.609.518	4.194.737
1908....	2.037.818	1.190.867	3.228.685

Ces derniers chiffres mettent en relief les effets de la crise monétaire qui a bouleversé les affaires chinoises dès 1908. La mise en circulation dans les marches périphériques de l'Empire chinois des monnaies de mauvais aloi, d'une part, le maintien de l'étalon d'argent et les variations du cours de ce métal, d'autre part, ont paralysé presque complètement, à une certaine époque, le commerce russo-chinois, qui est nécessairement alimenté par de longs crédits, incompatibles avec les fluctuations du cours des monnaies. Ce commerce, qui est encore exclusivement sarte, a subi d'autres atteintes de par la guerre de tarifs qui a sévi entre la Russie et la Chine en 1909. Si les émotions ont aujourd'hui disparu, elles ont du moins servi à affirmer et à mettre en lumière la solidité économique qui unit les deux Turkestans, Russe et Chinois, et les deux branches de la commune race qui les peuple.

Mais d'autres préoccupations ont surgi, engendrées par la révolution chinoise, qui se répercute à Kachgar sous forme de rébellion contre l'administration actuelle. Le consul russe de Kachgar devient ainsi peu à peu le soutien naturel vers lequel se tourne la population stable du pays et il est évident que la Russie recueillera aisément, lorsque les circonstances extérieures le permettront, le bénéfice d'une situation aussi privilégiée. On voit que le destin ne se lasse pas de pousser les Russes vers l'Etrême-Asie, où semble les appeler tout un ensemble de faits historiques anciens et de fatalités immédiates.

* *

Avec les *Boukhares* et les *Turkmènes* de la Transcaspienne, nous abordons les races qui ont été les moins touchées par la civilisation russe. Les Boukhares, qui sont formés, en réalité, d'*Ousbeks*, de *Tadjiks*, de Sartes, de Juifs, etc., comprennent une série de races mongoles, aryennes et sémitiques, à qui la persistance de l'émirat a conservé sinon la liberté d'évoluer, du moins celle de la stagnation. L'émirat n'en a pas moins subi les effets de l'engouement du coton, dont il est un des grands producteurs. D'ailleurs, les Russes n'ont guère cherché à empiéter sur les prérogatives de l'émir et le pays est encore purement asiatique. Boukhara est certainement, en 1911, parmi les grandes villes du Turkestan, la plus arriérée et la plus fermée aux nouveautés européennes. J'ai compté cependant six banques, (parmi lesquelles la Russo-Chinoise, la Russo-Asiatique, l'Azof-Don, etc.).

Les Turkmènes, qui peuplent la Transcaspienne les oasis de Merv, de Tedjen et d'Akhal-Tekké (Askhabad) ont vu leur pays traversé par la voie ferrée, sans qu'il en résultât grand'chose pour leur vie. L'aménagement du sol n'a pas changé; il faut dire que le travail qui incombe aux Russes dans leur domaine actuel, ne s'accomplit, ni en une génération, ni en un siècle. En tout cas, la région frontière de l'Afghanistan et de la Perse est la plus sauvage, la plus aride et aussi la plus délaissée du Turkestan. Seul, le domaine de Baïram-Ali, fondé sur l'emplacement du vieux Merv, sous le nom de Mourgab, représente l'Europe dans ce canton désolé de l'Asie. Sur la ligne de Merv à Kouchka, les stations, sans une maison, sans une tente aux alentours, sont distantes de 40 à 50 verstes et l'eau leur arrive de la tête de ligne, par des trains à peine trihebdomadaires. Jamais ligne n'eut plus manifestement un intérêt exclusivement politique.

Le voisinage des deux frontières afghane et persane est mauvais pour la Transcaspienne: il détourne d'elle les yeux de l'administration russe, et il ne sera question d'agriculture, d'irrigation, etc., qu'après le règlement de toutes les questions dont la clef est à Téhéran. En attendant, les Turkmènes d'Askhabad continuent leur existence agricole, assez analogue à celle des Kirghizes sédentaires. De race mongolique et ayant habité successivement le Fergana, la région de

Samarkande et celle de Boukhara ils ne se sont fixés qu'à moitié et fournissent un exemple des tribus intermédiaires, entre les nomades et les sédentaires. Les troupeaux constituent toujours une notable partie de leurs richesses, alors que, chez les Sartes, le bétail est plutôt rare. Moins énergiques que les Sartes, les Turkmènes sont aussi beaucoup moins favorisés par le sol qu'ils cultivent. Ils ne semblent pas destinés à jouer un rôle sérieux dans l'avenir.

* *

Cette revue des races du Turkestan ne serait pas complète, si je ne disais un mot de la population russe implantée depuis la conquête. Cette population est peu nombreuse, par rapport à ce qu'elle est en Sibérie. Elle se répartit ainsi, dans les cinq provinces du Turkestan.

Population russe :

Transcaspienne.....	8,3 0/0
Samarkande.....	2,0 —
Fergana.....	1,3 —
Syr-Daria.....	5,1 —
Sémiretchinsk.....	14,7 —

Cette répartition s'explique par le caractère limotrophe de la Sibérie et de Semiretchinsk d'abord; puis, par le climat du Turkestan méridional qui est beaucoup plus difficile à supporter que celui du Nord, pour la majorité des colons russes. Enfin, les cultures du Sud sont nouvelles pour ces derniers, alors que les plaines à céréales de Semiretchinsk ressemblent de très près aux plaines de la Russie d'Europe.

Si la quantité est faible, la qualité, de l'avenue même des Russes, n'est pas remarquable. Le Turkestan n'a pas beaucoup attiré les paysans de la Volga. Ils redoutaient le voisinage de ces peuples dont leurs ancêtres ont connus les hordes sauvages. Aussi, comme il arrive partout, au lieu d'une immigration de calmes et de laborieux, le Turkestan n'a reçu tout d'abord, outre les soldats et fonctionnaires, qu'un peuple d'aventuriers dont les exemplaires ne sont pas rares. Les vrais colons arrivent cependant peu à peu. J'ai visité la maison de l'un d'eux au Syr-Daria. Aux murs blanchis à la chaux étaient accrochés des pancartes tout à fait semblables à celles qui honorent nos écoles primaires et traitant avec compétence de la culture du blé, du coton, de la vigne et sans doute du melon, qui est le fruit national russe. Dans son champ, le colon avait planté 500 arbres fruitiers, à lui donnés par cette administration tutélaire avec une vingtaine d'hectares irrigués et bien exposés.

Une partie de ce domaine est remboursable à un prix minime, par annuités, le reste (le plus important) est gratuit. J'ai causé avec ce colon, tout de même, il ne se plaignait pas.

On voit de quelles prévenances on entoure les immigrants et quels sourires leur réserve l'administration, trop heureuse d'avoir par-ci, par-là, quelques Russes enfin à administrer.

La densité de la population totale est encore

faible au Turkestan, si l'on en juge par les derniers chiffres (1910).

Semiretchin-k.....	3,2	par verste carrée
Syr-Daria.....	3,8	—
Fergana.....	15,7	—
Samarkande.....	15,0	—
Transcaspienne.....	0,8	—

Sur tout le territoire la faible population russe immigrée se répartit comme suit :

Semiretchinsk.....	95 villages	139.614 habitants
Syr-Daria.....	92 —	40.234 —
Fergana.....	20 —	8.782 —
Samarkande.....	13 —	4.804 —
Transcaspienne.....	0 —	4.775 (1) —

Ces chiffres rapprochés des précédents font savoir mieux que tout autre commentaire les conditions assez précaires dans lesquelles se développe la colonisation russe en Asie Centrale et la difficulté qu'éprouve le paysan transplanté à entrer en concurrence avec les indigènes dans les pays à cultures semi-tropicales comme le Fergana.

II. — LE CHEMIN DE FER TRANSCASPIEN

Construction. — Etat actuel.

Rôle du Transcaspien dans la politique russe en Asie.

La construction du Transcaspien est une œuvre assez considérable pour mériter un examen sérieux. A notre point de vue particulier nous devons y voir, sinon le modèle accompli, du moins un exemple excellent de ce que peut être pour nous dans un avenir prochain, tel ou tel des projets de transafricain à travers le Sahara. Avec des différences notables, naturellement, le Transcaspien a surmonté des obstacles analogues à ceux que doit rencontrer le Transsaharien. Mais il faut retenir surtout, afin de lui emprunter l'essentiel de sa méthode, l'esprit qui a guidé les constructeurs des voies ferrées russes en Asie.

Cet esprit, qui préside en général à tous les travaux de ce genre dans l'empire russe, procède de la méthode des approximations successives. Au début, on ne s'est attaché ni à réaliser des courbes à grand rayon, ni à s'assurer des pentes maxima avantageuses, ni à construire des ouvrages d'art définitifs. Tout cela viendra plus tard. Le pont sur l'Amou-Daria, à Tchardjoui, par exemple, fut établi de 1887 à 1888, en bois et composé de deux parties, l'une de 1.600 mètres et l'autre de 160 mètres. Aujourd'hui, un pont en fer de 1.500 mètres a remplacé l'ouvrage primitif, et l'on a gagné plus de deux ans en usant ainsi du provisoire.

Les étapes successives de la construction furent les suivantes :

De la Caspienne (Ouzoun-Ada) à Kisil-Arvat

(1) Villes, soldats, fonctionnaires.

(315 verstes) du 25 novembre 1880 au 1^{er} septembre 1881.

De Kisil-Arvat à Tchardjoui (755) du 1^{er} mai 1885 au 3 décembre 1886.

De Tchardjoui à Samarkande (450 verstes) du 1^{er} juillet 1887 au 15 mai 1888. Le pont de bois de Tchardjoui fut construit entre le 25 août 1887 et le 6 janvier 1888.

Ici s'arrête l'œuvre du général Michel Annenkof, certainement la plus rude, tant par ses difficultés naturelles que par les circonstances au milieu desquelles elle se développa pendant la guerre contre les Turkmènes.

Après la construction du tronçon de Tchardjoui à Samarkande, il y eut un moment d'arrêt, qu'on employa à étudier l'œuvre ultérieure. Les événements détournèrent l'attention de la vallée de l'Amou-Daria, où il semble que la voie ferrée devrait être achevée déjà et l'Afghanistan vint au premier plan de l'horizon politique. Ainsi furent décidées, à peu près en même temps, les lignes de Samarkande à Tachkent, de Tchernavïevo à Andijan et de Merv à Kouchka, sur la frontière afghane.

La première fut achevée de 1896 à 1898, y compris la ligne secondaire d'Andijan; celle de Kouchka fut construite entre le 27 avril 1897 et le 4 décembre 1898. Dès 1896, on avait ouvert au trafic le tronçon de Djebel à Krasnovodsk, qui reportait à ce dernier point, plus accessible que le golfe d'Ouzoun-Ada, la tête de ligne du Transcaspien sur la mer.

Enfin, en 1894, la construction du pont définitif sur l'Amou-Daria était décidée. Il fut achevé le 27 mai 1901.

*
* *

La longueur totale actuelle du réseau de l'Asie Centrale est d'environ 2.650 verstes (environ 2.700 kilomètres). Une bonne moitié au moins de cette longueur se déroule à travers le désert. La distance maxima dépourvue d'habitants autres que les employés des stations et les gardes est d'environ 200 verstes à travers le Kara-Koum, entre Merv et l'Amou-Daria. Mais on peut considérer que de Krasnovodsk à Askhabad, encore aujourd'hui, il n'y a pratiquement aucune trace de population sédentaire avant Kisil-Arvat, à plus de 300 verstes de Krasnovodsk. La ligne de Kouchka se développe le long de la maigre oasis du Mourgab, qui n'a, sur bien des points, que 3 ou 4 verstes de largeur et s'interrompt souvent. Enfin, la ligne de Fergana, entre Tchernavïevo et Khodjent est entièrement désertique en dépit du voisinage du Syr-Daria, qu'elle suit d'assez près.

Les travaux d'art sont rares; la ligne épouse fidèlement le terrain, ce qui l'allonge d'ailleurs fort peu, car les plaines se succèdent de la Caspienne au Pamir. Le matériel est en bon état et confortable. Cependant les machines, chauffées au naphte, sont vieilles et trop légères. A la moindre déclivité, le train ralentit et devient poussif. Aussi, malgré un terrain extraordinairement favorable, la vitesse est faible: 48 et 56 heures de

Tachkent à Krasnovodsk (4.750 verstes) soit 36 et 31 verstes à l'heure. Le mouvement des voyageurs est considérable ; les trains sont bondés, comme tous les trains asiatiques, d'ailleurs. Le trafic des marchandises est assez faible. Depuis l'ouverture de l'Orenbourg-Tachkent, le Transcaspien ne peut plus compter longtemps sur les échanges directs entre la Russie et le Turkestan. Actuellement, le naphte, les machines, le fer, etc., arrivent par Krasnovodsk, qui reçoit d'autre part les fruits et le coton à destination de la Russie et du Caucase.

Un très grand nombre de stations, même possédant des puits, reçoivent l'eau potable de sources situées à des centaines de verstes. Il est assez fréquent, en effet, surtout dans la Transcaspienne, que les eaux locales soient impropres à l'alimentation, en raison des sels qui imprègnent le sol de toute l'Asie, depuis le Caucase jusqu'au Thian-chan. Aussi, les convois de wagons-citernes sont-ils nombreux. Leur type est assez primitif : une cuve de vigneron, posée sur un wagon plat et c'est tout.

La principale difficulté, qui subsiste dans l'exploitation, après celle des ravitaillements en eau et en vivres, est toujours celle de la protection de la voie contre les eaux et le sable.

Les eaux, notamment dans la partie extrême orientale (Khodjent-Kokand) et dans la région montagneuse qui sépare Krasnovodsk d'Askhabad n'ont pour ainsi dire pas de voie d'écoulement normale. En hiver elles ruissellent au hasard à travers les longues pentes qui succèdent aux montagnes à peu près dans toute l'Asie centrale et viennent attaquer les remblais. Il a fallu organiser des digues d'orientation, qui canalisent les eaux vers des points où on leur a ménagé un passage sous la ligne.

Les *barcanes* ou dunes mobiles sévissent surtout entre Krasnovodsk et Kizil-Arvat, dans le Kara-Koum et dans le Kizil-koum (province de Samarkande). Tout un système de défenses a été aménagé contre elles, qu'il faut renouveler constamment.

En résumé, l'exploitation est chère et ne doit pas être couverte même de loin par les recettes. Il faut dire qu'il s'agit d'une ligne plus « impériale » que « commerciale ». Cette cherté est vraie de toute l'organisation du Turkestan pays qui, malgré sa richesse agricole, a déjà coûté 449 millions de roubles, soit 400 millions de francs, depuis 1869 (d'après M. Krivochéine).

* * *

Créé pour la conquête et pendant la conquête même, le Transcaspien a été, en effet, jusqu'ici surtout un chemin de fer militaire et politique. Sur la moitié de sa longueur il ne peut guère recueillir de trafic sérieux. Mais dès Samarkande, le coton peut avoir intérêt à être acheminé sur Moscou par la Caspienne, malgré le coût de deux transbordements, à Krasnovodsk et à Pétrovsk, par exemple. Quant aux autres produits du Turkestan Occiden-

tal, tapis, peaux, fruits, etc., ils sont encore trop peu importants pour faire vivre une voie ferrée, tandis que l'autre moitié du Transcaspien, de l'Amou-Daria à Andijan et à Tachkent, peut espérer un trafic rémunérateur par le développement du coton qui est expédié en Russie par le Fergana où on le cultive.

Voici ce que donnent les statistiques comparées de l'Orenbourg-Tachkent et du Transcaspien pour l'année 1909 :

Provenances	Par l'Orenbourg-Tachkent	Par le Transcaspien
1. Fergana.....	5.468.202 pouds	1.304.994 pouds
2. Syr-Daria.....	441.998	163.314
3. Samarkande.....	46.199	401.186
4. Boukhara.....	68.732	1.739.120
5. Transcaspienne..	4.066	1.135.455
	6.029.197	4.744.069

On voit que le tonnage se partage à peu près par moitié entre les deux lignes, malgré la différence de parcours en faveur de l'Orenbourg. La distance *par rail* de Tchernavïevo à Moscou s'élève pourtant par Tachkent et Orenbourg, à 3.264 verstes ; par Krasnovodsk, à 3.645, plus 350 verstes sur la Caspienne.

Cette anomalie s'explique par la différence momentanément insolite des tarifs ; leur unification qui se produira nécessairement tôt ou tard, donnera tout l'avantage à l'itinéraire par Tachkent. La ligne d'Orenbourg est donc mieux placée que le Transcaspien pour desservir le Fergana, qui est déjà et restera sans doute le principal producteur du coton, avec la basse vallée de l'Amou-Daria.

Quoi qu'il en soit, on voit que des deux moitiés du Transcaspien, supposé coupé à Tchardjoui, la moitié orientale seule recueille des marchandises, l'autre moitié étant sensiblement déshéritée sous ce rapport.

Au point de vue politique, notons l'intérêt que présente la ligne du Mourgab. Elle a pris une importance plus grande encore que par le passé, du fait de la révolution persane. Askhabad est à 10 verstes de la Perse et Kouchk, à la frontière afghane, est à environ 100 verstes de Hérat. Cet embranchement pourra devenir une ligne importante se reliant dans l'Afghanistan à des chemins de fer anglais ou rejoignant des voies britanniques en Perse.

Très différent doit être le rôle du chemin de fer du Fergana. Aucune communication par fer n'est possible, avant un lointain avenir, entre cette contrée et l'Inde anglaise. Le massif du Pamir, large de 300 kilomètres et ses prolongements puissants : Koen-loun, à l'Est, Hindou-kouch, à l'Ouest, s'y opposent pour longtemps. Vers la Chine, les montagnes qui rattachent les Tian-chan au Pamir, dépassent 4.000 mètres et leurs cols sur l'unique route d'Och à Kachgar, par Kizil-kourgan, atteignent 3.000 mètres. C'est cependant par cette voie que le Turkestan chinois s'approvisionne de produits de l'Occident et, le mouvement commercial qui en résulte a décuplé depuis que

la voie atteint Andijan. Ici, grâce aux échanges commerciaux, la politique russe a nettement l'avantage, de même qu'elle l'a d'ailleurs à Kouldja, sur l'Ili, en pays Mongol. Le rail constitue de toutes parts en Asie, le principal moyen de domination des Russes. C'est de ce point de vue, uniquement politique et militaire, qu'il faut l'envisager, et alors seulement l'œuvre russe du Transcaspien apparaîtra dans toute sa grandeur. Elle n'a pas été accomplie pour desservir des intérêts matériels immédiats, mais c'est sur elle que s'appuiera la politique russe en Perse, et dans les dépendances extérieures de la Chine.

E. PARIS.

Indochine

Le Conseil colonial de Cochinchine. — Le discours du lieutenant-gouverneur. — M. Destenay, gouverneur intérimaire de Cochinchine a prononcé à l'ouverture de la session ordinaire du Conseil colonial un important discours dans lequel il a présenté avec autant d'impartialité que de franchise la situation politique, économique et financière de la Cochinchine.

a) *Situation politique.* — Le lieutenant-gouverneur a tout d'abord dénoncé les agissements des émissaires venus de l'Annam-Tonkin, du Siam et de la Chine méridionale, qui essaient de créer dans les milieux indigènes un mouvement nationaliste en faveur des réformistes annamites. Il constate que l'Annamite de Cochinchine n'a pas en général saisi la portée véritable des événements qui ont abouti à la proclamation de la République chinoise, mais la commotion formidable qui secoue en ce moment le vieux monde chinois a eu dans son esprit une répercussion considérable. M. Destenay pense donc que l'évolution qui se dessine dans les milieux indigènes ne peut nous surprendre et qu'au lieu de la contrecarrer nous devrions l'utiliser au mieux des intérêts dont nous avons la charge. Nous devons donc éviter de froisser l'âme annamite, et d'élever entre l'indigène et nous la plus infranchissable des barrières, celle des préjugés.

En ouvrant nos écoles aux élèves annamites, ajoute-t-il, en leur donnant, soit dans la colonie, soit en France, une instruction et une éducation qui créent des habitudes intellectuelles et des besoins nouveaux, le gouvernement a pris l'engagement tacite de permettre à cette jeunesse l'accès de carrières conformes à ses facultés et au rang auquel nous l'avons élevée. Si on manque à cette promesse, si on éteint des illusions que nous avons nous-mêmes contribué à créer, celles-ci, en s'évanouissant, laisseront après elles le découragement, l'ingratitude et l'impuissance. Plutôt que d'arriver à un pareil résultat, il vaudrait mieux fermer nos écoles et laisser les jeunes générations indigènes grandir dans l'obscurité et dans l'ignorance.

b) *Situation économique.* — La Cochinchine se relève à peine d'une crise qui l'a cruellement

éprouvée par deux mauvaises récoltes successives. L'an passé on dut, pour empêcher la famine, interdire dès le mois de septembre, la sortie des riz, mesure qui n'a été rapportée que le 24 janvier de cette année.

Actuellement la situation est meilleure, constate M. Destenay; les Annamites instruits par l'expérience n'ayant pas commis la faute de vendre trop hâtivement leur paddy. Malheureusement la Cochinchine a perdu sur le marché du riz la situation privilégiée qu'elle occupait autrefois: le Siam et la Birmanie ont considérablement développé leurs rizières et l'exportation de ces pays augmentait tandis que les sorties du riz de Cochinchine tombaient de 1.100.000 tonnes en 1910 à 652.000 tonnes en 1911, et elles ne dépasseront pas vraisemblablement le chiffre de 600.000 tonnes pour le présent exercice.

Aussi le gouvernement se préoccupe-t-il d'améliorer les rizières de Cochinchine et il a songé à parer par des travaux d'hydraulique agricole à la sécheresse dont elles ont tant eu à souffrir l'an passé. Un crédit de 20.000 piastres a été inscrit au budget pour l'étude de ces travaux et la préparation d'un programme méthodique d'irrigation et de drainage.

c) *Situation financière.* — La situation financière est fonction de la situation économique: les mauvaises récoltes de ces deux dernières années devaient influencer sur le commerce de la colonie et par conséquent sur ses finances. M. Destenay a été obligé de constater que la rentrée des impôts s'est effectuée difficilement et que le chiffre des recettes baisse de telle sorte que si le taux moyen de la piastre pendant la durée de l'exercice n'avait pas été supérieur au taux budgétaire, l'exercice de 1911 se serait soldé par un déficit. Or, celui-ci laissera un reliquat d'environ 50.000 piastres. Quant au projet de budget de 1913, il ne présente, comme le constate le lieutenant-gouverneur lui-même, aucune originalité.

Ce manque d'élasticité, dit-il, rend l'exécution du budget local très difficile, parce que les prévisions de recettes et de dépenses étant établies avec une rigueur extrême, on se trouve presque inévitablement acculé au déficit si le taux de l'argent descend au-dessous du taux budgétaire. Aussi importe-t-il de remédier le plus rapidement possible à cette situation qui, à mon avis, ne peut se prolonger sans danger pour la Cochinchine.

Il ne sera possible d'arriver à un résultat qu'en réduisant les dépenses de personnel qui pèsent trop lourdement sur nos budgets, notamment les dépenses facultatives.

M. Destenay constate en outre qu'il existe au chapitre des recettes de nombreuses rubriques concernant le remboursement par les provinces de diverses parts contributives dans les dépenses inscrites au budget local. Or, la plupart de ces dépenses comme celles d'assistance et de police ne devraient pas être supportées par les budgets régionaux, car elles ont un caractère nettement déterminé d'intérêt général. Il faudrait donc opérer une juste ventilation des recettes et dépenses entre les budgets local et régionaux.

Si, en effet, déclare le lieutenant-gouverneur, la répar-

titution actuelle du produit des impôts entre ces divers budgets ne correspond pas aux charges qui incombent à chacun et si les recettes attribuées au budget local sont insuffisantes pour lui permettre de faire face aux dépenses d'intérêt commun, ne serait-il pas plus rationnel de majorer le principal de l'impôt et de diminuer en proportion le chiffre des centimes additionnels, que de rembourser par les budgets régionaux des dépenses que normalement ils ne doivent pas supporter ? »

Cette réforme ne suffirait pas cependant pour rétablir un plus juste équilibre dans les finances cochinchinoises : en attendant une restriction des dépenses de personnel, qui ne peut sans doute être entrevue comme prochaine, il semble qu'en équité le budget général pourrait abandonner une partie de ses ressources à la Cochinchine. Ne pourrait-il par exemple restituer au budget local le produit de la taxe sur la sortie des riz qui, étant cataloguée comme contribution indirecte lui profite, alors qu'en raison même de son caractère véritable d'impôt représentatif d'une taxe foncière elle devrait être comprise dans les recettes du budget local.

N'oublions pas que la Cochinchine, qui alimente le budget général, ne doit recevoir qu'une contribution, soit 1.500.000 francs sur 90 millions des fonds du futur emprunt, et si à une époque d'exceptionnelle prospérité elle a pu sacrifier ses propres intérêts à ceux des autres pays de l'Union, ceux-ci sont par contre incapables de lui venir en aide lorsqu'elle-même se trouve en détresse après une très mauvaise récolte ; elle ne saurait cependant avec ses seules ressources entreprendre les travaux nécessaires pour s'assurer dans l'avenir contre les intempéries atmosphériques. Il ne faut pas oublier que la Cochinchine est la source principale de ce qui a été jusqu'ici et sera encore longtemps la grande richesse de l'Indochine : l'exportation du riz. Des travaux bien conçus pourraient encore beaucoup développer la productivité du delta du Mékong.

La question du chemin de fer de Long-tchéou. — La Chambre de commerce d'Hanoï a discuté la décision prise par la Chambre des députés, sur la proposition de la commission des Affaires extérieures, de comprendre au programme de l'emprunt de 90 millions de l'Indochine la prolongation du chemin de fer de Langson de Dong-dang à Long-tchéou au lieu du tracé primitivement adopté de Dong-dang à Macham.

M. Elliès, qui a présenté à la Chambre de commerce un rapport sur cette question, déclare que le commerce général de la place de Long-tchéou n'a qu'une faible importance et qu'il ne dépasse pas 500.000 piastres en moyenne par an.

« Il n'y a également, dit-il, que très peu de marchandises de retour ; ces marchandises empruntent la voie fluviale bon marché et font dès maintenant concurrence à nos produits sur la frontière tonkinoise.

« Quant aux marchandises à exporter du Ton-

kin sur Long-tchéou, leur transport s'effectue actuellement par la voie fluviale et se fait facilement au fil de l'eau, à meilleur marché que ne pourra jamais l'être un transport par voie ferrée.

« Enfin la voie ferrée à construire sera toujours fortement concurrencée par la voie fluviale de Sikiancy, qui permet d'apporter à Long-tchéou via Manning, les marchandises de Canton à Hongkong à des conditions de transport moins onéreuses que ne le seront forcément celles réalisées par les marchandises venant de Haïphong.

« On peut craindre d'autre part que la construction d'une voie ferrée sur Long-tchéou n'incite les Chinois, dans l'avenir, à établir une ligne concurrente de nos deux réseaux : Hanoï-Long-tchéou-Hanoï-Yunnanfou qui par Pese relierait les deux capitales du Yunnan et du Quang-si pour aller aboutir ensuite à la mer à Packhoi ou plus au Nord peut-être. »

M. Elliès concluait donc au rejet du prolongement sur Long-tchéou et il demandait que si néanmoins ce projet était maintenu, la voie ferrée emprunte le plus longtemps possible le territoire tonkinois en se rapprochant autant que faire se pourra de la région Ngan-son, Caobang.

Après discussion, la Chambre de commerce de Hanoï a décidé de prier le résident supérieur au Tonkin de faire part au gouverneur général de l'avis de M. Elliès en insistant particulièrement :

1° Sur l'inutilité du prolongement jusqu'à Long-tchéou de la ligne Hanoï-Dong-dang.

2° Sur son désir de voir desservies par la nouvelle voie projetée les régions minières de Ngan-son et Caobang.

On voit donc que la décision de la Chambre des députés est loin de satisfaire les intéressés qui partagent, en ce qui concerne le chemin de fer de Long-tchéou, l'opinion très peu enthousiaste que nous avons exprimée ici-même.

Il faut souhaiter que cette question du chemin de fer de Lang-son soit sérieusement étudiée avant d'être adoptée par le Sénat. Le projet Dong-dang-Nacham avait entre autres avantages, celui d'avoir déjà été étudié et il ne devait coûter qu'une somme relativement modique. Enfin ce tronçon aurait pu être exécuté immédiatement, tandis que la construction de la ligne Dong-dang-Long-tchéou devant donner lieu à des discussions diplomatiques avec la Chine, on ne peut prévoir à quelle époque les études elles-mêmes pourront être commencées.

Dans l'impossibilité de prévoir avec certitude le coût de cette ligne, la Chambre a enfin été forcée d'adopter pour les nouveaux chemins de fer inscrits au programme de l'emprunt (continuation du transindochinois de Vinh vers Tourane et la ligne Dong-dang-Long-tchéou) un crédit global de 28.800.000 de francs. On peut dire que ce procédé est des plus regrettables, car il permettra la perpétration des mêmes erreurs constatées autrefois et qui ont si fort contribué

à la très défectueuse utilisation de l'emprunt de 20 millions. En agissant ainsi on va contre la résolution qu'avait sagement prise l'inspection générale des Travaux publics au ministère des Colonies qui demandait qu'à l'avenir non seulement chaque ligne ait son crédit particulier, mais que ce crédit initial soit réparti suivant de tout petits tronçons, de façon qu'au fur et à mesure de l'avancement des travaux on puisse immédiatement constater les bonis ou les dépassements opérés. Avec l'emprunt tel qu'il a été voté l'application de ce système sera impossible et si dans l'avenir on reproche aux Travaux publics des dépassements exagérés, ce service aura une excuse toute trouvée.

L'attaque du poste de Quang-thua. — Un incident tragique, prouvant une fois de plus le réveil du banditisme dans la colonie, a eu pour théâtre le poste de milice de Quang-thua dans la province de Phuly. Le 18 août un groupe de douze indigènes armés de coupe-coupe surgissait dans ce poste commandé par l'inspecteur de milice Delorge. Celui-ci fut grièvement blessé; il put cependant saisir son revolver et tirer sur les assaillants. Le poste fut bientôt sur les armes, trois des bandits furent abattus, un quatrième fait prisonnier. M. Delorge a reçu un violent coup de coupe-coupe sur le crâne, et il a eu le poignet gauche presque entièrement sectionné.

L'enseignement secondaire français au collège Paul-Bert. — Le gouverneur général s'est préoccupé d'assurer au collège Paul-Bert l'enseignement secondaire d'une façon complète. Jusqu'à maintenant, cet enseignement n'était donné que dans les classes élémentaires, ce qui obligeait les fonctionnaires et les colons à envoyer leurs fils terminer leurs études en France.

M. Sarraut a adressé une circulaire aux résidents supérieurs, les informant que l'enseignement secondaire français serait organisé à dater de la rentrée scolaire pour les classes du premier et du second cycle jusqu'à la classe de première inclusivement au collège Paul-Bert, à Hanoi. Un crédit est prévu, qui sera prélevé sur les fonds du prochain emprunt, pour la reconstruction de cet établissement.

L'enseignement sera assuré pour les classes secondaires, proprement dites, par des professeurs licenciés ès sciences ou ès lettres et les demandes nécessaires seront faites auprès du département, pour qu'une session du baccalauréat (1^{re} partie) soit tenue à Hanoi, s'il y a lieu, à la fin de l'année scolaire 1912-1913.

Cet ensemble sera complété pour l'année scolaire 1913-1914 par la création des classes de mathématiques et de philosophie, qui prépareront les candidats à la seconde partie du baccalauréat.

En même temps il a été décidé que les élèves indigènes, connaissant suffisamment le français pour suivre utilement les cours, seront admis dans toutes les classes du collège Paul-Bert

comme élèves payants au même titre que les élèves français.

Cette mesure, déclare le gouverneur général, est destinée à permettre à l'élite de la société indigène de faire donner à ses enfants un enseignement universitaire complet, sans l'obliger à les envoyer en France, obligation qui, indépendamment des frais considérables qu'elle occasionne, ne paraît pas avoir donné, jusqu'ici, toutes garanties dans la formation morale et intellectuelle de nos sujets et protégés indochinois.

Nous nous rallions bien à cette manière de voir. Mais le gouverneur général aurait pu ajouter que la surveillance des élèves annamites en France a été organisée d'une manière bien médiocre, quoique administrative, et n'a jamais été conçue de manière à tirer tout le parti possible des bonnes volontés qui s'offraient.

Les conséquences de la reprise de la culture de l'opium. — *L'Asie Française* a régulièrement rendu compte des différents indices qui permettent de penser que la culture de l'opium a été reprise en Chine et notamment dans les provinces du Yunnan, du Seu-tchouan et du Chan-si.

Un voyageur français, M. Edmond Rottach, a corroboré ces renseignements (1) et il nous donne des indications intéressantes en ce qui concerne plus spécialement le Yunnan, marché sur lequel le gouvernement de la colonie se fournissait régulièrement avant l'interdiction de la culture. On sait qu'en ces dernières années la Régie indochinoise n'avait pu se procurer qu'avec les plus grandes difficultés de l'opium de cette origine et c'est à peine si à la fin de 1910 la Régie avait pu acheter 500 caisses de Yunnan qu'elle avait dû payer à raison de une piastre 15 le taël, tandis que les prix pratiqués autrefois variaient de 32 à 35 cents le taël.

Or le gouvernement indochinois, nous déclare M. Rottach, vient d'acheter au Yunnan plus de 7.000 kilogrammes d'opium de réserve que la révolution chinoise laisse sortir des cachettes où l'avait fait entrer la rigueur des règlements impériaux. Le prix payé serait de une piastre le taël et cette première commande serait loin d'épuiser les stocks constitués.

En ce qui concerne la dernière récolte, elle aurait été des plus médiocres, en raison de l'abondance des pluies tombées.

Mais le fait le plus curieux que nous révèle M. Rottach, c'est que les Chinois achètent à très bas prix — sans doute pour nous le revendre ensuite très cher — de l'opium cultivé sur notre propre territoire par les Meos.

« La plus grande partie de cette production, dit-il, est difficilement évaluable (car la culture se fait par petits champs très dispersés et souvent inabordables ou mal connus), mais elle n'est pas inférieure à 80.000 ou 100.000 taëls des qualités les plus mêlées, cette année-ci où les Chinois

(1) *Courrier d'Haiphong*, juin 1912.

achetaient même l'opium coulant : tout cela passe en Chine. »

Il est assez piquant de le constater.

Les travaux en régie en Cochinchine.

L'*Asie Française* a signalé récemment (1) les doléances des entrepreneurs de travaux publics de Cochinchine qui protestaient contre les travaux faits en régie directe par l'administration. La question était double : elle concernait, d'une part, les travaux commandés directement par les chefs de province et, d'autre part, la concurrence faite aux entreprises privées par les grandes administrations, les Travaux publics, les Douanes et Régies et l'arsenal de Saïgon.

Sur le premier point, les entrepreneurs ont obtenu satisfaction, car le lieutenant-gouverneur de Cochinchine a donné aux chefs de province des instructions pour que, dorénavant, ils n'effectuent plus de travaux en régie et qu'ils aient recours à l'industrie privée. En ce qui concerne les grandes administrations la question a été ouvertement posée par M. Ascoli, président de la Chambre de commerce de Saïgon, au gouverneur général lors d'une visite solennelle faite par celui-ci, le 29 juillet dernier, à la Chambre de commerce.

M. Sarraut n'a pas cru devoir répondre d'une façon catégorique : il a déclaré que le grand principe qui doit inspirer et guider l'administration dans cette question, c'est la sauvegarde de l'intérêt général que nul ne saurait songer à subordonner aux intérêts particuliers. L'intérêt général demande une bonne exécution des travaux ou fournitures dans les conditions les moins onéreuses pour le budget. Or, est-il mieux sauvegardé par le système des travaux en régie que par celui des travaux confiés à l'industrie privée ? C'est, déclare M. Sarraut, une question d'espèce et de mesure, et il faut sur ce point, se garder des thèses et des conclusions absolues.

Dans la métropole elle-même, dit-il, où la concurrence de l'industrie privée est pourtant plus vaste et plus abondante que dans les colonies, l'Etat se réserve sur certains points, et notamment en matière de défense nationale, non seulement la production de certaines fournitures forcément monopolisées à raison de leur caractère, mais même une partie des fournitures générales également et concurremment demandées à l'industrie privée, à cause de la nécessité pour lui de retrouver à sa disposition, à certaines heures critiques, une main-d'œuvre entraînée, spécialisée et assez nombreuse pour faire face à tous les besoins immédiats.

Le gouverneur général a ajouté qu'il a demandé aux services producteurs et à l'industrie privée, des précisions et des éléments de comparaison, de façon à mieux éclaircir les données du problème.

La question, on le voit, est donc encore à l'étude. Espérons que l'administration supérieure ne demeurera pas trop longtemps dans l'incertitude et qu'elle saura bientôt la résoudre.

(1) Voir l'*Asie Française*, juin 1912.

La réorganisation de la municipalité de Cholon. — L'organisation municipale de Cholon qui avait en ces dernières années donné lieu à de violentes critiques, paraissant du reste justifiées, vient d'être réformée par le gouverneur général.

Les fonctions du maire de Cholon constituaient une large prébende, et ce fonctionnaire se trouvait en fait complètement indépendant du chef de la province. Le nouvel arrêté supprime ce poste et ce sera désormais l'administrateur des services civils, chef de la province de Cholon, qui sera chargé de l'administration de la ville de Cholon avec l'assistance d'une commission municipale dont il est le président et dont la composition est fixée comme suit :

Trois citoyens français notables, désignés pour une période de trois ans renouvelable par le gouverneur de la Cochinchine sur une liste de dix noms présentée par la Chambre de commerce de Saïgon, et pris autant que possible, parmi ceux qui dirigent une industrie ou un commerce à Cholon.

Quatre membres annamites élus.

Trois membres chinois désignés par le gouvernement choisis sur une liste présentée par les congrégations chinoises.

Un conseiller de chaque nationalité, désigné par le gouvernement de Cochinchine sur la proposition du président de la commission municipale, remplit les fonctions d'adjoint.

Un administrateur des services civils est chargé du secrétariat de la mairie.

Les fonctions de membre de la commission municipale sont gratuites.

La sériciculture en Cochinchine. — La question du développement de la sériciculture en Cochinchine a été envisagée lors de la dernière session du Conseil colonial. Mais celui-ci a été d'avis qu'il serait prématuré d'instituer dès maintenant une prime aux grèges perfectionnées produites en vue de l'exportation sur la métropole, aucune filature européenne ne se trouvant créée ou n'étant en voie de création en Cochinchine.

Le Conseil colonial a seulement émis un vote favorable aux mesures proposées par l'administration et qui soit de nature à encourager les sériciculteurs indigènes dans leurs productions. Ces mesures comprennent : 1° l'exemption de l'impôt foncier en faveur des terrains plantés en mûriers, à condition toutefois que ces plantations soient réellement et uniquement utilisées pour les besoins de l'industrie séricicole ; 2° l'attribution des primes en espèces aux lots de cocons suffisamment importants et dont les qualités auront été réellement améliorées par une conduite plus rationnelle des éducateurs. Ces primes varieront de 1 à 5 cents par kilogramme de cocons suivant l'importance des lots et de leurs qualités. Ces primes seront accordées sur la proposition d'une commission nommée à cet effet. La dépense devant résulter de l'attribution de ces primes est évaluée à 2.000 piastres.

SIAM

Arrivée à Bangkok du nouveau ministre de France. — M. Lefèvre-Pontalis, accompagné de M. Maugeas, secrétaire d'ambassade, sont arrivés à Bangkok le 21 juin. La colonie tout entière et la mission catholique s'étaient réunies à la légation pour les recevoir et leur ont fait l'accueil le plus chaleureux. M. Knight, chargé d'affaires depuis la nomination de M. de Margerie au poste de Pékin, a quitté le service quelques jours après, allant visiter les entreprises industrielles françaises de la Malaisie et rentrant en Europe par Pékin et le Transsibérien.

Le nouveau ministre a été reçu en audience par Sa Majesté. M. Lefèvre-Pontalis a assuré le roi que sa nomination comme représentant de la France auprès du gouvernement siamois a été non seulement un grand honneur pour lui, mais encore un grand plaisir.

Ayant été attaché au consulat de France, il y a une vingtaine d'années, il avait eu l'honneur d'être présenté à cette époque au feu roi et a conservé de Sa Majesté un souvenir ineffaçable ; il le considère comme un génial initiateur de son peuple et ceux qui ont eu l'honneur d'être admis à coopérer avec son gouvernement ne peuvent oublier les personnalités qui le composaient.

S'il est vrai que les impressions premières sont celles qui durent le plus longtemps, il retrouve en lui celles-ci que le Siam est un pays où la famille royale s'est toujours montrée particulièrement accueillante.

Maintenant qu'il est de retour dans ce pays, les souvenirs de l'ancien temps lui reviennent à la mémoire, et le plaisir qu'il ressent de se retrouver ici en est grandement accru.

Le progrès qu'il constate partout, autour de lui, montre que le Siam est résolument entré dans la voie de la civilisation sous la conduite de Sa Majesté, et on n'en louera pas suffisamment ceux qui l'y conduisent. Rien, d'ailleurs, n'est de meilleur augure que les bonnes relations existant entre le gouvernement de Sa Majesté et ceux des nations voisines. L'Indochine française, il est heureux de le constater, entretient avec le Siam des relations de cordialité qui se reflètent dans la facilité avec laquelle se résolvent les questions pendantes entre les deux peuples. Les bienfaits de cet échange de relations amicales s'affirment de plus en plus par la façon courtoise avec laquelle sont discutées les affaires qui les intéressent mutuellement.

Ceux de ses nationaux qui sont au service du gouvernement siamois n'ont eu que des éloges à lui en faire, et l'attitude qu'il a à leur égard ne peut que les encourager dans l'accomplissement de leur tâche.

En terminant, le ministre a remercié Sa Majesté des relations cordiales qu'il a su maintenir entre les deux nations, en ajoutant qu'il espère

bien qu'elles ne seront nullement troublées, comptant pour cela sur l'appui de Sa Majesté.

Le roi, qui paraissait très touché de ces paroles, répondit comme suit :

« Nous sommes très heureux d'entendre les paroles de bonne amitié que vous nous apportez et particulièrement touché du souvenir que vous avez gardé de notre Père bien-aimé.

« Le jugement que vous avez porté sur l'état des relations qui existent actuellement entre notre gouvernement et la République française nous a fait le plus grand plaisir.

« Les paroles que vous venez de prononcer nous prouvent combien heureuses sont nos relations avec votre gouvernement.

« Nous nous rappellerons avec plaisir les paroles amicales que vous avez prononcées et Nous vous donnons l'assurance que Nous vous aiderons de tout Notre pouvoir dans l'accomplissement de la haute mission qui vous a été confiée par votre gouvernement. »

Puissent toutes ces paroles ne pas être que de simples formules de politesse. Rien, d'ailleurs, ne fait prévoir qu'il doive en être autrement.

Etat d'avancement des travaux de la ligne sud. — Il y a maintenant deux ans et demie, environ, que les travaux ont été commencés sur cette ligne et il n'est pas sans intérêt d'examiner l'état de l'avancement des travaux au mois de juillet de cette année.

Le développement total de la ligne étant de 1.125 kilomètres, plus de 300 étaient terminés à cette époque et les chantiers étaient ouverts sur les deux tiers du tracé. Les inondations survenues pendant les derniers mois de l'année 1911 ont considérablement gêné les travaux et retardé la pose du rail qui serait, sans ces accidents, utilisable sur une bien plus grande longueur. Ces inondations ont d'ailleurs démontré que le niveau des remblais, dans la région de Pra, n'était pas au-dessus du maximum des crues et ils ont dû être surelevés.

En partant de Pechaburi, la ligne est ouverte au trafic jusqu'à Hua-hin et le rail posé jusqu'à 30 kilomètres au Sud de Pran ; enfin le tracé est complètement arrêté jusqu'à Bantaphan et, sur cette partie, les travaux commencés au petit port de Koh-lak sont poursuivis jusqu'à Ban-krut qui est à 75 kilomètres au Sud.

De Bantaphan à Chumpon, le tracé définitif est également jalonné et on procède au débroussaillage.

Sur la section Langsuan-Lampun la tête du rail a dépassé Bandon et atteint Takan à environ 26 kilomètres.

Entre Lampun et Cha-wang, le tracé, qui comporte la traversée de hautes montagnes, n'est pas encore définitif.

Au delà de Cha-wang, la ligne passant par Nakhon-sri-thammarat se dirige, comme on sait, sur Chana et la frontière des Etats malais en jetant des embranchements vers Trang et Singora. Sur l'embranchement de Singora, la tête

du rail atteint maintenant Pathalung et c'est par là qu'on approvisionnera la section de Nakhon-sri-thammarat. Le débroussaillage de celle-ci est en effet terminé mais le travail a dû être arrêté par suite du prix de revient considérable du transport du matériel. Le débarquement dans la baie du Nakhon est, en effet, très difficile, il est suivi d'un transport par rivière assez long jusqu'à Ta-pré et ensuite par route.

Au départ de Trang, le rail atteint Tung-song qui est à 93 kilomètres. Les diverses constructions des stations sur ces deux embranchements sont en voie d'achèvement.

Le ligne ne comporte que peu de ponts importants. Le plus grand sera vraisemblablement celui de Takan sur la rivière de Bandon ; il aura trois arches et une longueur de 200 mètres ; ses culées sont déjà commencées. Bandon, le chef-lieu actuel de la province était situé sur un terrain bas, en partie inondé à la raison des pluies et qui a dû être évité par la ligne ferrée, il est question de faire de Takan le centre administratif du *monthon*. Cette localité présente, en effet, de grands avantages, au point de vue commodités des communications et état sanitaire.

Deux autres ponts sont également en construction ayant chacun 80 mètres de longueur, l'un sur la rivière de Pran, l'autre dans l'*amphew* Rong-phibun.

Le tunnel de Pak-prek est ouvert sur les deux versants : les fouilles sont poussées jusqu'à 100 mètres du côté de Trang et 30 du côté de Nakhon.

Sur la section de Chana à la frontière on étudie le tracé et les travaux ne tarderont pas à être commencés.

L'Université de Bangkok. — Le roi a approuvé, dans ses grandes lignes, le programme de l'Université qui paraît devoir être prochainement installée à Bangkok.

Elle paraît avoir été conçue sur le modèle de celles de Leeds ou de Birmingham et comprendra huit Facultés : de médecine, de droit, d'arts et métiers, de pédagogie, de droit administratif, d'agriculture, de commerce et de sciences politiques. Ces divers enseignements sont déjà presque tous ébauchés dans différents cours et divers établissements, il suffira de les réunir sous une même direction.

Le gouvernement siamois n'espère cependant pas que ces divers cours prendront tout de suite l'ampleur qu'ils ont dans les Universités européennes ; les professeurs ne sont pas encore complètement formés et les textes scientifiques en langage siamois font totalement défaut. Les élèves de l'Université devront donc, tout d'abord, acquérir une connaissance suffisante des langues européennes et on est, de ce fait, amené à diviser les étudiants actuels en deux catégories : ceux qui l'ont acquise et les autres, mais il est évident que cette distinction n'aura plus sa raison d'être par la suite.

Toutes ces mesures transitoires ainsi que l'em-

placement de la nouvelle Université restent à déterminer. Une commission présidée par le prince Damrong a été nommée à cet effet.

L. DE L.

Levant

Le chemin de fer de Bagdad. — La ligne de Bagdad continue à s'avancer vers le Taurus — sans parler de la section qui a déjà été inaugurée dans la plaine de Cilicie. On annonce en effet qu'un nouveau tronçon de 38 kilomètres allant d'Ouloukitchka à Bozanti (région du Taurus) sera ouvert vers le milieu d'octobre.

Le massacre d'Arménie. — On annonce que de nouveaux massacres se sont produits en Arménie. L'archevêque arménien de Van a signalé un certain nombre de violences commises par les Kurdes dans sa province. Il semble que les Kurdes sont désireux de supprimer le plus possible les Arméniens avec lesquels ils ont des contestations de terrain. On sait que le gouvernement turc avait promis de régler ces contestations et de donner une part équitable de terres aux Arméniens molestés par les Kurdes. Quoi qu'il en soit des meurtres ont eu lieu dans plusieurs villages et il est vraisemblable qu'une partie de la population arménienne fuirait pour s'embarquer pour l'étranger si elle ne craignait pas d'être massacrée sur les routes. Ces nouvelles d'Asie Mineure ont causé une grande effervescence dans les milieux arméniens. Le patriarche a remis à la Porte un memorandum demandant le règlement de la question des terrains contestés entre Kurdes et Arméniens, le règlement de la question des domaines de l'Eglise dont le ministre des evkafs revendique la possession ou s'est emparé, enfin le paiement des 10 mille livres annuelles promises par le gouvernement, à la suite des massacres, pour l'orphelinat et les églises d'Adana.

Le patriarche ajoute que s'il n'obtient pas une solution rapide de ces trois questions et s'il ne reçoit pas aujourd'hui une réponse rassurante concernant la cessation des meurtres d'Arméniens et la prise de mesures suffisantes pour le rétablissement de l'ordre, il sera obligé d'exécuter les décisions de l'assemblée arménienne qui comportent la démission corporative des conseils ecclésiastiques et laïques ainsi que la fermeture du patriarcat, des églises et des écoles.

L'école biblique de Jérusalem et l'influence française en Orient. — Sous ce titre le *Journal des Débats* a publié l'article suivant qu'il nous paraît très utile de reproduire.

Un décret de la Congrégation consistoriale, récemment publié dans les *Acta Apostolicæ Sedis*, a interdit dans les séminaires la lecture des ouvrages du R. P. Lagrange, religieux dominicain, supérieur de l'Ecole biblique de

Jérusalem et membre correspondant de l'Institut de France. Cette mesure, qui pourrait bien n'être que le prélude et l'annonce d'une autre interdiction plus grave et plus générale, était elle-même attendue depuis longtemps; non qu'on pût soupçonner de la moindre défaillance l'orthodoxie du savant religieux, ni douter de sa parfaite soumission aux enseignements de l'Eglise, mais parce que ses « tendances libérales » — comme on dit à Rome — déplaisaient aux intransigeants qui font aujourd'hui la loi au Vatican. Le R. P. Lagrange avait publié dernièrement un *Commentaire sur saint Marc*. Le manuscrit de cet ouvrage avait été envoyé par l'auteur au *Collegio angelico* de Rome, dépendance de la maison générale des Dominicains, pour y être examiné. Selon les règlements en vigueur, plusieurs théologiens de l'Ordre des Frères prêcheurs furent désignés pour revoir le *Commentaire* du P. Lagrange et décider de son approbation. L'examen fut minutieux et sévère. Les réviseurs chargèrent de questions les marges du manuscrit : « Pourquoi avez-vous préféré telle leçon à telle autre ? Pourquoi avez-vous abandonné, sur tel point, la position traditionnelle, maintenue par les anciens exégètes ? etc., etc. » Et, à chaque fois, de Jérusalem, la réponse arrivait, nette, précise, décisive. « La solution prétendue traditionnelle a contre elle tel ou tel Père de l'Eglise ; cette position ne résiste pas à telle objection rationaliste, il faut réfuter telle théorie des protestants libéraux, etc., etc. » Le *Commentaire sur saint Marc* fut définitivement approuvé et envoyé à l'impression. A son apparition, l'ouvrage fut loué sans réserve par les critiques les moins suspects d'indulgence aux idées nouvelles. Les P. Jésuites de Grandmaison et Huby, dans les *Etudes* et dans les *Recherches de Sciences religieuses*; le P. Frey, professeur au séminaire français et membre de la commission biblique pontificale, dans la *Revue italienne d'apologétique*; l'abbé Vénard, dans la *Revue du clergé français*, affirmèrent hautement la rare valeur d'une œuvre, qui, de l'aveu des hommes compétents, fait époque dans l'histoire de l'exégèse catholique.

Cependant, le 29 juin dernier, le cardinal de Laï, secrétaire de la Congrégation consistoriale, signait le décret qui interdit, comme dangereux pour la foi des séminaristes, le *commentaire sur saint Marc* et les autres ouvrages du P. Lagrange. A Rome, c'est l'usage, sinon la règle, lorsqu'une mesure doit frapper un religieux, d'en prévenir le supérieur de l'Ordre auquel ce religieux appartient. Le P. Cormier, maître général des Dominicains, ne connut le décret de la Consistoriale qu'au moment de sa publication et lorsque déjà il avait été signifié aux évêques. Son émotion fut si forte, lorsqu'il apprit la nouvelle, qu'il dut s'aliter, et ce n'est qu'après quelques semaines qu'il fut en état de se rendre au Vatican. Il se porta garant auprès du Pape des sentiments d'orthodoxie et de soumission à l'Eglise que le P. Lagrange continuait de professer; il lui rappela les preuves, encore récentes, que ce religieux en avait données. Non seulement la mesure fut maintenue, mais elle s'est aggravée de conséquences déplorables. Le P. Lagrange a dû donner sa démission de supérieur de l'Ecole biblique de Jérusalem; il renoncera — provisoirement du moins — à son enseignement et quittera la mission pour rentrer dans sa province. La *Revue biblique*, que rédigeaient le P. Lagrange et ses confrères, et où aucun article ne fut jamais inséré sans avoir été préalablement soumis à la censure de Rome, devra cesser de paraître, ou tout au moins changer de nom et subir une transformation complète. Voilà où les choses en sont présentement.

Que les ouvrages du P. Lagrange soient censurés par l'autorité romaine, après avoir été approuvés par elle et loués par ses défenseurs les plus autorisés, le fait mérite assurément d'être signalé, mais il n'étonne plus : qu'on

se rappelle les circonstances qui précédèrent et accompagnèrent la condamnation du livre de M^{gr} Duchesne ! Aussi n'est-ce point sur cette anomalie, consacrée désormais par d'illustres exemples, qu'on se propose d'insister. Le cardinal de Laï et les théologiens de la Consistoriale ont leurs raisons, qu'ils ne font pas connaître, pour juger dangereux les écrits du P. Lagrange et en interdire la lecture aux séminaristes. On n'a point qualité ici pour essayer même d'entrevoir les raisons d'ordre technique encore moins pour en discuter la valeur. Mais on aperçoit très clairement d'autres raisons moins mystérieuses et moins hautes : elles n'ont rien à voir avec la théologie ni avec l'exégèse sacrée; il apparaît néanmoins qu'elles ne furent pas étrangères à la décision de l'autorité romaine. La mesure décrétée par la Congrégation consistoriale n'atteint pas seulement le P. Lagrange, mais en lui et avec lui l'école qu'il avait fondée et qu'il dirigeait. Or ce n'est un secret pour personne — que depuis de longues années, mais surtout depuis 1903, les intransigeants de Rome menaient une campagne acharnée contre l'école biblique de Jérusalem. Et ce qu'ils voulaient affaiblir et ruiner en elle, ce n'était pas tant l'Institut de sciences religieuses à tendance libérale, que l'Institut français, l'un des meilleurs instruments de l'influence française en Palestine et en Orient. Aussi la campagne était-elle menée principalement par des jésuites d'Italie et d'Allemagne et par des franciscains italiens. Le départ du P. Lagrange, la suspension de son enseignement, l'interdiction de ses ouvrages, la disparition ou la transformation de la *Revue biblique* sont des résultats fort propres à encourager les ennemis de l'Ecole française de Jérusalem; ils ne s'arrêteront pas en si beau chemin, et poursuivront la lutte jusqu'à ce qu'ils aient obligé les dominicains français à fermer leur école et à céder la place aux jésuites allemands et italiens qui sont déjà tout prêts à la prendre. Nul ne saurait trouver mauvais qu'en attendant on mette le public français au courant d'une campagne que des étrangers jouent de notre influence mènent contre nous à leur profit, et qui d'ailleurs, étant donné le but poursuivi et les moyens employés, ne fait honneur ni à ceux qui la dirigent, ni à ceux qui en favorisent le succès.

Il y a quelque vingt ans, le P. Lagrange arrivait en Orient, sans un sou, sans autre livre que la Bible et le Baedeker de Palestine. Il forme le dessein d'établir à Jérusalem, tout près des Saints Lieux, une maison de son Ordre, où des religieux dominicains se consacreront exclusivement à l'étude des sciences bibliques. Il fait appel à l'inépuisable charité des catholiques français, acquiert le terrain sur lequel l'impératrice Eudoxie avait jadis élevé une basilique en l'honneur de saint Etienne, premier martyr, lapidé en ce lieu; en quelques années, il construit un magnifique sanctuaire sur les ruines de l'ancien édifice, et à côté de la nouvelle basilique Saint-Etienne un cloître et une école. L'Ecole offre bientôt à ceux qui veulent étudier les sciences bibliques toutes les ressources qu'ils peuvent souhaiter : des cours d'écriture sainte et d'exégèse, des cours de langues sémitiques, des cours d'histoire, de géographie et d'archéologie orientales; une bibliothèque bien pourvue et largement ouverte à tous les travailleurs. Le programme de l'école comprend, pour chaque année scolaire, un certain nombre d'excursions à travers les pays bibliques et un voyage d'exploration destiné à donner aux élèves une connaissance pratique de l'Orient. Pour les profanes, habitants de Jérusalem, pèlerins ou touristes, l'Ecole organise chaque hiver une série de conférences, où les principales questions relatives à la Terre sainte sont mises à la portée du grand public. Le P. Lagrange réussit à créer en peu de temps un Institut scientifique complet et parfaitement organisé, et un centre intellectuel français que

les étrangers qui passent à Jérusalem admirent et nous envient. L'idée paraît si bonne, elle a été réalisée avec tant de bonheur, que bientôt les Américains, les Anglais, les Allemands s'en inspirent et créent à leur tour des Instituts archéologiques orientaux organisés sur le modèle de l'Institut français. L'activité scientifique de l'École s'est suffisamment manifestée, soit par les travaux de ses maîtres et de ses élèves, soit par la publication de cette *Revue biblique*, dont la collection constitue dès à présent un recueil incomparable de textes et d'études concernant l'Orient, les langues et les sciences orientales. Il suffira de rappeler les *Etudes sur les religions sémitiques*, le *Messianisme chez les Juifs*, le *Commentaire sur saint Marc*, du P. Lagrange; le *Canaan et l'exploration récente* du P. Vincent; le *Choix de textes religieux assyro-babyloniens et la Religion assyro-babylonienne*, du P. Dhorme; les *Mœurs et Coutumes des Arabes*, du P. Janssen; la *Mission archéologique en Arabie*, des PP. Janssen et Savignac pour montrer quels efforts ont été accomplis en moins de vingt ans par l'École française biblique, et à quels importants résultats ces efforts ont abouti. Le savant allemand Winckler n'hésite pas à reconnaître que « l'École biblique des Dominicains français de Jérusalem est la seule marque de l'activité scientifique des catholiques dans le domaine de l'exégèse et des études sémitiques ». Le 17 septembre 1892, le Pape Léon XIII adressait lui-même au P. Lagrange un bref d'encouragement et d'éloge, l'invitant à poursuivre activement l'œuvre qu'il avait si bien commencée.

Cependant, ni les Franciscains de Jérusalem, ni les Jésuites de Rome ne voyaient d'un bon œil les progrès de l'Institut français. Tant que vécut Léon XIII, les attaques avaient été timides, sourdes et indirectes; après la mort de ce pape, elles ne tardèrent pas à devenir violentes et hardies. C'est vers 1905 qu'on voit entrer en scène le P. Fonck, principal artisan des intrigues tramées contre l'École française de Jérusalem. Le P. Fonck est un ancien élève du Collège germanique de Rome; ses études terminées, il entra dans la Compagnie de Jésus, et fut d'abord envoyé en Allemagne, son pays d'origine. Plus tard, la province d'Allemagne le céda à celle d'Autriche, moyennant le remboursement de ses frais d'études, et le P. Fonck devint professeur à l'Université d'Innsprück. Sa valeur scientifique est assez mal établie par quelques travaux sur la « flore de Palestine », dont les naturalistes allemands ne font pas grand cas; par contre, sa souplesse, sa dissimulation, son goût de l'intrigue et de la cabale ont été unanimement reconnus partout où il a passé, aussi bien à Innsprück et à Vienne qu'à Rome et qu'en Orient.

En 1908, le P. Fonck venait faire un voyage d'études à Jérusalem. Il entra en relations avec le P. Lagrange, visitait son établissement, se documentait avec minutie sur l'organisation de l'école, son programme, ses ressources. Au cours de ce même séjour, il confiait à quelqu'un, qui depuis l'a répété, « qu'il voulait casser les reins au P. Lagrange, que c'était l'œuvre de sa vie, et qu'il parviendrait à l'exécuter ». Environ un an après ce voyage, l'Institut biblique de Rome était fondé (7 mai 1909). Le Pape Pie X en confiait aux Jésuites la direction exclusive. Le P. Fonck qui avait attiré sur lui par ses continuelles intrigues la colère du comte d'Ehrenthal, et avait achevé de se compromettre par son attitude violente dans l'affaire Wahrmond, venait d'être privé de sa chaire d'Innsprück et rappelé en Italie. Il revint à Rome entouré d'un nouveau prestige et comme d'une auréole de martyr. A vrai dire, ceux qui l'avaient connu autrefois eurent quelque peine à le reconnaître. Naguère encore, on l'avait entendu railler assez vivement ses confrères Knabenbauer, Cornély et Hummelbauer, les traitant de retardaires et de fossiles, tandis qu'il professait, pour son compte, les théories les plus hardies et les plus avancées. A présent l'intransigeance n'avait pas de champion plus ardent, ni

les libéraux d'adversaire plus impitoyable que lui; le P. Fonck avait reconnu d'où soufflait le vent. Au mois de mai 1909, il était nommé directeur du nouvel Institut biblique de Rome. Son premier soin fut d'écarter de l'Institut tous les jésuites français. Des hommes comme le P. Condamin, le P. Prat, le P. Durand, le P. Huby, le P. Calvet, d'autres encore, pouvaient paraître assez désignés, soit par leurs travaux, soit par leur expérience de l'enseignement, pour occuper certaines chaires de l'Institut romain. Le directeur les exclut, comme trop libéraux: ce qui n'empêche pas plusieurs d'entre eux d'être actuellement professeurs dans les scolasticats de la Compagnie de Jésus. Par contre, le P. Fonck appela le P. Delattre, un Belge, qui naguère avait attaqué dans un livre très violent les idées scientifiques du P. Lagrange. Au bout d'un an d'enseignement, le P. Delattre dut renoncer à son cours, que les élèves avaient déserté.

Mais le P. Fonck n'avait encore réalisé qu'une partie de son dessein: il ne lui suffisait pas d'avoir fait créer un Institut biblique à Rome, il fallait encore, par un moyen ou par un autre, obliger l'Institut biblique de Jérusalem à fermer ses portes. Avec les faibles moyens dont il disposait, le P. Fonck ne pouvait pas faire à l'école de Jérusalem une concurrence sérieuse, au point de vue scientifique et pédagogique; mais il pouvait nuire au développement de l'Institut rival, en le privant des ressources financières indispensables: c'est ce qu'il fit, de plusieurs manières. Des circulaires pressantes furent adressées aux évêques de France et de Belgique, les invitant à envoyer à l'Institut de Rome tous ceux de leurs jeunes clercs qu'ils destinaient à l'étude des sciences bibliques, et à créer des bourses pour subvenir à leur entretien. Les évêques obéirent: ils n'osèrent même plus autoriser les prêtres, qui ne leur demandaient rien que leur permission, à quitter le diocèse pour aller faire un cours d'études complémentaires à Jérusalem. L'école des Dominicains fut ainsi boycottée et privée de sa clientèle la plus naturelle: celle de langue française. Celui qui écrit ces lignes recevait dernièrement à Jérusalem les confidences d'un jeune prêtre belge qui, empêché par son évêque de suivre les cours de l'École biblique française, avait voulu tout au moins vivre de la vie des étudiants de Saint-Etienne, prendre part à leurs travaux et à leurs excursions archéologiques; il s'était heurté, comme bien on pense, à un refus poli, mais formel, du directeur. L'école française biblique, avec les professeurs éminents qu'elle possède, avec toutes les ressources qu'elle offre aux étudiants, comptait à peine, à la rentrée de 1914, une douzaine d'élèves, tant le P. Fonck avait bien travaillé.

Il y a quelque temps, l'*Univers* annonçait qu'un catholique américain avait légué par testament une somme considérable à partager entre l'Institut de Rome et l'École de Jérusalem; les Dominicains français n'en ont jamais eu la moindre part. Plusieurs sociétés allemandes et autrichiennes fondent des bourses pour assurer l'entretien de quelques élèves à l'École française biblique. Le P. Fonck l'apprend et manœuvre si bien qu'il fait retirer ces subventions aux Dominicains de Jérusalem et les obtient pour son Institut. Une pieuse dame bretonne, la marquise de X..., laisse pour diverses œuvres catholiques françaises une somme d'un million. Le P. Fonck réussit à se faire attribuer cette somme et obtient du pape la permission de l'employer à établir en Palestine une succursale de l'Institut biblique de Rome, une maison qui sera, dit-il, moins une école qu'un centre d'études pratiques et de voyages. Le P. Fonck touche au but qu'il poursuivait. Il accourt en Palestine, visite des propriétés, entre en pourparlers avec les consuls d'Allemagne et d'Italie. D'abord, il semble avoir jeté son dévolu sur Caïffa et parle de s'établir au Mont-Carmel; bientôt on apprend qu'il n'a fait à Caïffa qu'une fausse manœuvre, et que sa ferme

intention reste toujours d'ouvrir le plus tôt possible à Jérusalem un Institut germano-italien, qui prenne la place de l'Ecole française. Pour réaliser cette intention, il n'est pas de moyen qu'il ne mette en œuvre. C'est sur un rapport du P. Fonck au Congrès des catholiques allemands que la Société de Cologne se décide à ouvrir dans son hospice Saint-Paul à Jérusalem un semblant d'Institut archéologique. Sans doute, les professeurs font encore défaut : en attendant mieux, on envoie des savants d'Allemagne, à qui l'on attribue des bourses d'études pour deux ou trois ans, à la condition qu'ils résident à Jérusalem.

Dans le même temps, le P. Fonck use contre l'Ecole française d'armes encore plus pernicieuses. Il ne peut pas discréditer, scientifiquement, un enseignement dont la supériorité est reconnue même à Rome par des juges prévenus et mal disposés. Mais il peut rendre cet enseignement suspect à l'autorité romaine, en découvrant, dans les écrits des professeurs, ou dans leurs intentions, des germes de ce modernisme que Rome poursuit partout avec tant de rigueur. Tandis que le P. Fonck intrigue et agit, ses amis et ses alliés écrivent. Le Jésuite Murillo, dans *Razon y Fé*; le P. Rinieri, dans la *Scuola cattolica*, multiplient les insinuations les plus perfides contre le P. Lagrange et l'Ecole de Jérusalem. Le P. Barnabé Meistermann, un Franciscain allemand, attaque successivement dans une série d'ouvrages toutes les communautés françaises d'Orient : Pères Blancs, Assomptionnistes, Bénédictins; l'admirable dévouement de nos Sœurs de charité ne trouve même pas grâce devant ses yeux, et il se répand en critiques malveillantes contre un hôpital, un asile, un orphelinat qui ont le grand tort d'être français; mais c'est aux Dominicains et à l'Ecole biblique qu'il réserve ses meilleurs traits. On a pu voir à Jérusalem cette chose étrange : le jour de saint Etienne, tandis que dans la basilique dominicaine la foule des fidèles et des pèlerins célébrait la fête du protomartyr, des agents parcouraient la ville, distribuant partout, et en particulier dans les communautés religieuses, une brochure anonyme où l'on accusait les Dominicains de professer des idées modernistes et de trafiquer des Saints-Lieux. Ce dernier reproche était adressé aux Dominicains français par les Franciscains de Terre-Sainte qui, depuis des siècles, exercent fructueusement en Palestine le métier d'hôtelier! car c'est des presses de la Custodie que sortait la brochure anonyme. Tout dernièrement, un chanoine allemand, M. Mommert, publie un écrit qui n'est guère qu'une longue suite d'injures à l'adresse du P. Lagrange et de son œuvre. Le général des Franciscains prend à lui seul 300 exemplaires de cet ouvrage; la Custodie en prend 500. Et le livre avec quelques autres dûment traduits en plusieurs langues est distribué dans toutes les hôtelleries ou *Casanovas* franciscaines. Les pèlerins français trouvent sur leurs tables, imprimés avec l'argent venu de France, des tracts où les congrégations françaises qui soutiennent en Orient notre influence et notre prestige sont copieusement insultées et calomniées. La Custodie de Terre-Sainte n'en continue pas moins à invoquer, quand besoin est, la protection de la France, et à recevoir le produit fort abondant de nos quêtes du Vendredi Saint!

La France occupe encore aujourd'hui la première place en Palestine et à Jérusalem par ses écoles, par ses Instituts, par ses œuvres d'assistance. Cette prépondérance lui est de plus en plus enviée et disputée par ses rivales. L'Allemagne et l'Italie agissent, tantôt isolément, tantôt de concert, pour nous supplanter. Allemands et Italiens ont reconnu avec raison dans l'Ecole biblique de Jérusalem un puissant instrument de l'influence intellectuelle française en Orient. Depuis que l'Ecole a atteint son développement complet, depuis qu'elle a commencé à donner de brillants résultats, le P. Fonck et ses alliés allemands ou

italiens, à Rome ou à Jérusalem, ne poursuivent qu'un but : chasser les Dominicains français de l'école Saint-Etienne et mettre à leur place des Jésuites venus d'Allemagne ou d'Italie. On verrait alors à Jérusalem ce qu'on a déjà vu, hélas! un peu partout en Orient : un établissement fondé avec l'argent français, organisé et développé par l'effort patient et généreux de religieux français, passer aux mains d'étrangers, nos rivaux, et s'abriter sous un pavillon allemand ou italien. A l'heure où le P. Fonck et ses amis réussissent à éloigner le P. Lagrange de l'Ecole qu'il a fondée et à interrompre, peut-être pour longtemps, l'œuvre d'un homme qui, en même temps que les intérêts de la religion et de la science, prétendait servir ceux de son pays, il est bon d'éclairer le public français, et en particulier le public français catholique, sur la portée de certaines attaques et sur les motifs véritables et inavoués de certaines condamnations.

(D'un correspondant.)

L'escadre italienne devant Beyrouth. L'insécurité au Liban. — On nous écrit de Beyrouth, le 2 septembre 1912 :

Une partie de l'escadre italienne a fait, le mercredi 28 août dernier, une nouvelle apparition devant Beyrouth. Vers sept heures du matin, six navires, dont les croiseurs cuirassés *Feruccio* et *Garibaldi* venant de Jaffa et de Caïffa, se sont arrêtés en vue du port.

Naturellement l'alerte a aussitôt été très vive en ville et les bruits les plus alarmants n'ont pas tardé à circuler parmi cette population particulièrement nerveuse et restée très impressionnée par le bombardement du 24 février dernier. Les magasins se sont aussitôt fermés; un certain nombre d'habitants ont fui vers la montagne. Mais les autorités, sur l'énergique impulsion du vali Hazim bey, dont le sang-froid avait déjà été remarqué lors des derniers événements, ont rapidement pris les mesures propres à éviter l'affolement et la panique. Une proclamation du commandant de la place recommandait le calme à la population en rappelant que ces mêmes navires italiens s'étaient contentés les jours derniers de visiter des bateaux de commerce aux abords de Jaffa et de Caïffa sans causer le moindre dommage et invitait en conséquence chacun à vaquer tranquillement à ses occupations. En effet, dans l'après-midi, les croiseurs ennemis visitèrent minutieusement un grand voilier chargé de sel, un paquebot du Lloyd autrichien, un bateau russe et un anglais qui se présentèrent successivement pour entrer dans le port. La division resta en vue, ses feux éteints durant toute la nuit, qui se passa sans incidents. Elle s'éloignait dans la direction du Nord, peu après l'aube. La ville, quitte pour la peur, reprenait aussitôt sa physionomie coutumière, sauf les quelques patrouilles qui parcouraient encore les rues par surcroît de précautions. Il serait désirable que, aussi longtemps que la paix ne sera pas faite entre la Turquie et l'Italie, un navire de guerre français reste à proximité de Beyrouth. Sa présence rassurerait la population et rappellerait le rôle traditionnel de la France en Syrie. Si, en dépit de cet incident, la tranquillité n'a

pas cessé de régner à Beyrouth, on ne peut pas, pour d'autres causes, en dire autant de la Montagne. A Sofar, station estivale très fréquentée, qui se trouve sur la ligne du chemin de fer de Beyrouth à Damas à environ 1.300 mètres d'altitude, un groupe de druses en armes a semé l'effroi parmi les paisibles personnes venues pour villégiaturer au Liban. Les Maronites des villages avoisinants se sont armés à leur tour, prêts à se défendre et l'on aurait pu craindre de sanglantes collisions qui n'auraient pas manqué d'avoir de regrettables et peut-être profondes répercussions. Non loin de là, à Abey, centre de villégiature également très fréquenté, quatre druses ont attaqué un médecin étranger qui a réussi à leur échapper sain et sauf. Dans la même région encore et en même temps se commettait un assassinat revêtant le caractère d'une dangereuse vendetta et causant une vive émotion parmi une population déjà naturellement très divisée par des divergences confessionnelles.

Bref le centre du Liban est en ce moment sur le qui-vive. Chrétiens et druses se regardent avec méfiance et animosité. Sans vouloir nullement exagérer ces divers incidents, ni surtout les prétendre précurseurs d'une nouvelle explosion de haine entre les maronites et les druses qui vivaient au contraire en parfaite intelligence depuis longtemps déjà, ils n'en manifestent pas moins qu'un véritable malaise règne actuellement dans la montagne. Aussi faut-il espérer que les laborieuses négociations actuellement en cours à Constantinople en vue de la nomination du nouveau gouverneur du Liban prendront bientôt fin et que le choix de la Porte et des Puissances tombera sur un homme capable et énergique qui saura rendre à ce malheureux Liban le calme qui lui fait tellement défaut. Il est à souhaiter aussi que, afin de le mettre à même de maintenir l'ordre, les stipulations du nouveau protocole lui donneront le moyen de recruter et d'entretenir une milice suffisamment importante et bien exercée pour faire partout respecter l'autorité dans une région que la division de ses habitants et l'escarpement de ses montagnes tendent naturellement à rendre anarchique.

L'archevêque maronite de Beyrouth chevalier de la Légion d'honneur. — Le 27 septembre, le directeur des affaires politiques et commerciales du ministère des Affaires étrangères a remis la croix de chevalier de la Légion d'honneur à M^{gr} Pierre Chebli, archevêque maronite de Beyrouth. Celui-ci, après avoir assisté au récent Congrès eucharistique de Vienne, a tenu à passer par Paris avant de regagner son diocèse.

M^{gr} Chebli est archevêque de Beyrouth depuis le mois de février 1908. C'est un des plus jeunes et en même temps des plus distingués parmi les prélats orientaux. Entièrement élevé à Paris et ayant terminé ses études au grand séminaire de Saint-Sulpice, il a conservé très vivace le souvenir de son séjour en France. Son goût pour les

lettres françaises, sa parfaite connaissance de notre langue en même temps que ses sentiments de dévouement et de reconnaissance pour notre pays justifient pleinement cette décoration.

En conférant cette distinction à M^{gr} Chebli, le gouvernement français n'a d'ailleurs fait que suivre une tradition depuis longtemps établie vis-à-vis de certains prélats orientaux. C'est ainsi qu'en 1905 furent décorés le patriarche maronite, M^{gr} Hoyeck, et quelques personnages de sa suite, puis en 1908, certains évêques faisant partie d'une délégation du clergé maronite.

La colonisation sioniste. — Une réunion du Comité central de l'organisation sioniste internationale a été tenue à Berlin dans les premiers jours de septembre. Elle comptait près de soixante-dix délégués représentant la population israélite d'une douzaine de pays. Elle s'est occupée entre autres choses de la colonisation sioniste en Palestine sur laquelle quelques jours plus tard l'*Osmanischer Lloyd* de Constantinople a publié un article fort intéressant de son correspondant de Caïffa. D'après les renseignements que nous y trouvons, les colons juifs et les autres immigrants israélites récemment fixés en Palestine formeraient plus de la moitié de la population juive totale de la Palestine et augmenteraient rapidement en nombre. Les Sionistes ont maintenant quarante villages possédant environ 40.000 hectares dont 75 0/0 sont en culture.

Sur ce nombre, 8.600 hectares se trouvent en Judée et portent quinze colonies, 6.000 dans le pays de Samarie avec huit colonies, 16.200 en Galilée avec seize colonies et 200 dans le pays Transjordanien avec une colonie.

Pendant longtemps cette colonisation agricole s'est mal développée, semble-t-il, non pas parce qu'elle était trop peu favorisée, mais au contraire parce que, en raison des donations très généreuses du baron Edmond de Rothschild, beaucoup des cultivateurs pouvaient vivre sans grand effort. Mais, depuis une douzaine d'années, depuis surtout que l'Association juive de colonisation de Paris a pris la direction de ces colonies, la situation a bien changé. Presque tous les colons sont maintenant indépendants. Ils vivent de la viticulture, de la culture des oranges, des olives et du blé.

Voici la liste des principales organisations sionistes qui travaillent actuellement en Palestine d'après l'*Osmanischer Lloyd*. — 1° La Jewish Colonial Bank de Londres, avec sa filiale l'Anglo Palestine C°. Cette institution a des succursales à Beyrouth, Caïffa, Hébron, Jaffa, Jérusalem et Saïed; elle sert à procurer des prêts à très bas intérêt aux commerçants et cultivateurs juifs. — 2° Le Conseil des directeurs du Jewish National Fund qui a planté de grands vergers d'oliviers et acheté des terrains qui sont allotis entre les colons ou exploités d'une autre manière au bénéfice de l'œuvre. — 3° La Compagnie de développement agricole de la Palestine qui a acquis de grands domaines sur les côtes de Galilée. — 4° La Compagnie de

colonisation Rez Israël de Cologne. — 5° L'association berlinoise des femmes israélites. — 6° La fondation Wolffsonn de Cologne qui construit des habitations ouvrières.

Il est à remarquer que l'éducation des enfants de la population juive de Palestine est confiée surtout aux écoles de la *Hilfsverein* de Berlin qui, comme nous l'avons déjà signalé, se trouve quelque peu en opposition avec l'Alliance israélite universelle et qui, en réalité, développe la culture et l'influence allemandes. La *Hilfsverein* a en Palestine, 22 écoles, 150 professeurs et 3.000 élèves. L'Alliance israélite universelle qui, comme on le sait, a adopté le français comme langue de l'enseignement, n'a que 15 écoles, 70 professeurs et 2.200 élèves. En dehors de ces deux grands groupes, The Free Union for the Interest of Orthodox Jewry possède 6 écoles où le Talmud et la Thora sont enseignés en langue hébraïque. Il y a encore quelques autres écoles appartenant à de moindres associations ou à des particuliers.

Quoi qu'il en soit, ainsi qu'il a déjà été constaté le mouvement sioniste est surtout le fait des Israélites allemands. Il est considéré comme très discuté par beaucoup d'Israélites qui ne voudraient pas que leurs coreligionnaires se donnent ainsi l'apparence de tendre à former une nationalité au lieu de fidèles d'une religion pouvant appartenir à toutes les nationalités. Mais le caractère germanique de la progagande du Sionisme est pleinement reconnu par l'*Osmanischer Lloyd* qui est, comme on le sait, l'organe de la politique allemande à Constantinople. Nous trouvons encore dans ce journal que, à l'heure qu'il est, il y a plus de 100.000 Juifs en Palestine et que cette colonie augmente très vite malgré les restrictions que le gouvernement ottoman apporte autant qu'il le peut à son développement. Il faut constater en effet que jusqu'à présent, et cela se conçoit, les Turcs se sont montrés très médiocrement enthousiastes d'un mouvement qui tend à créer une nouvelle nationalité dans leur empire déjà si bigarré. En outre, il est vraisemblable que lorsque les colonies sionistes seront encore développées, il surgira entre elles et les autres populations musulmanes ou chrétiennes de Palestine des rivalités économiques qui ne pourront aller qu'en décroissant à mesure que se développera le nombre des immigrants juifs. Quoi qu'il en soit de ces rivalités, il était intéressant à la fois de signaler les progrès du Sionisme et le caractère allemand que lui donne la prédominance des institutions du *Hilfsverein*.

Pour être membre adhérent au Comité de l'Asie Française, il suffit de verser une cotisation annuelle d'au moins 25 francs.

La Banque de l'Indochine reçoit gratuitement, dans toutes ses agences, les souscriptions à l'Œuvre du Comité.

Extrême-Orient

CHINE

La situation intérieure. — Nous ne pouvons que confirmer ce que nous disions dans notre dernier numéro de la prédominance de plus en plus évidente de Youan Chi Kaï dans le gouvernement chinois. Nous avons montré, il y a un mois, comment il avait su résister à l'Assemblée provisoire dans l'affaire de l'exécution des généraux du Houpé. L'Assemblée n'a pu que sauver la face, et il est apparu très nettement alors que le seul pouvoir dans le pays était celui du président de la République, appuyé sur l'armée dont il a été l'organisateur et dont il reste le caissier.

Parlant de cette prédominance de Youan Chi Kaï et disant qu'il semble s'acheminer doucement mais sûrement vers la dictature, le *Temps* publiait le 17 septembre l'intéressante note suivante sur la situation de la Chine : « Il est de plus en plus visible que le président achemine la République chinoise vers une dictature de fait. Depuis sa rentrée, en novembre dernier, Yuan Chi Kaï a manœuvré avec une délicatesse méthodique qu'un constant bonheur a couronnée, pour accroître sa puissance personnelle. Il dispose maintenant d'une autorité telle qu'il peut sans crainte soulever le masque dont il la cachait. Sa première intervention directe, mais toujours respectueuse des formes, eut lieu à l'occasion de l'élection des ministres à la fin de juillet; le résultat favorable de cette séance fut acquis grâce à une véritable intimidation. Dans les quelques jours qui suivirent, le Tsan Yi Yuan ne cacha pas son mécontentement. On apprit en même temps que des détachements de troupes, appelés des environs, se concentraient à Pékin : la mémoire disparut aussitôt, et l'Assemblée exprima le désir d'être envoyée en vacances.

« Le plus solide appui du président est l'armée. Il en est l'organisateur et le caissier. La solde des troupes, et partant leur fidélité, est en raison directe de leur distance à Yuan Chi Kaï; de sorte qu'une mutinerie militaire partant de la province se heurterait à une résistance croissante, tandis que le président serait assuré de la réussite d'un coup d'Etat militaire tenté par lui. Mais son habileté a rendu inutile un parti aussi extrême, duquel il semble d'ailleurs que ses goûts l'éloignent. Il a su se composer un entourage d'un dévouement à toute épreuve, avec les éléments les plus divers. Les nouveaux membres du cabinet, dont deux sont Cantonais, ont d'importants intérêts financiers qui les mettent à la dévotion de la force organisée, qui est Yuan.

« Le président de la République montre surtout une incomparable maîtrise à l'égard de ses adversaires, déclarés ou éventuels. Modernisant les méthodes séculaires de la Chine, il a remplacé l'ordre de suicide par le chèque qui, au lieu de

supprimer l'adversaire, en fait un client. C'est ainsi que l'intrigant général de Changhaï, Chen Ki Men, vient de recevoir un ordre de « mission d'étude à l'étranger », accompagné de compliments et de 30.000 dollars. »

Quant aux gros personnages méridionaux de la révolution, Sun Yat Sen et Houang Ching, le même correspondant, écrivait : « Restent deux révolutionnaires trop importants pour qu'on puisse les traiter avec une pareille désinvolture : ce sont Sun Yat Sen et Houang Ching. Attendus depuis plusieurs semaines à Pékin, ils retardent de délai en délai leur départ de Changhaï. Leur hésitation est généralement interprétée comme la crainte d'affronter le président, ce qui leur assure déjà une « perte de face ». Mais s'ils se décident enfin, Yuan Chi Kaï, tout en leur témoignant les plus grands égards, saura donner à leur voyage la signification d'un hommage personnel. D'ailleurs, Sun Yat Sen n'est plus un bohème idéologue : chez lui aussi, le révolutionnaire a fait place au financier. En Chine, on s'enrichit plus encore à refuser les charges publiques qu'à les accepter. Il paraît que Sun Yat Sen songe à fonder à Pékin une banque internationale. Cette entreprise ne lui laissera pas le loisir de troubler l'œuvre du président qui apparaît bien comme le seul homme capable de rétablir l'ordre en Chine. »

Depuis le moment où cette lettre est arrivée au *Temps*, on peut dire, pour employer une expression triviale, que Yuan Chi Kaï a complètement mis dans sa poche Sun Yat Sen et Houang Ching. Le fameux révolutionnaire cantonais est venu à Pékin. Il a été reçu d'une manière aussi longue que flatteuse, et compromettante aussi, par le président de la République. En sortant des nombreux entretiens qu'il a eus avec lui, il a proclamé que Yuan Chi Kaï était le seul homme sur lequel puissent réellement compter les révolutionnaires chinois. Il a affirmé qu'on devait confirmer son autorité. Il a passé élégamment l'éponge sur l'exécution des deux généraux, qui semblait un instant devoir diviser le Nord et le Sud, et dit au contraire que sous la forte personnalité de Yuan Chi Kaï les deux grandes régions de la Chine resteraient plus facilement unies. Bientôt on a appris que le président de la République avait fait au révolutionnaire cantonais une situation aussi flatteuse qu'avantageuse sans doute, en le nommant directeur général des chemins de fer. Et peu après, Sun Yat Sen, du haut de cette fonction, a lancé les projets les plus extravagants. Il a annoncé qu'il avait l'intention de faire construire, dans les dix années qui vont venir, quelque chose comme 100.000 kilomètres de chemins de fer en Chine autour de trois lignes principales dont l'une partirait de Ching-ouantao pour gagner l'Amour, l'autre de l'embouchure du Yang tseu pour aller jusqu'à l'Ili, et la troisième, prenant en travers de toutes les montagnes de la Chine occidentale, relierait la Mongolie au détroit de Hainan. Ce réseau coûterait la bagatelle d'une dizaine de milliards. Cette fantas-

magorie est bien en harmonie avec tout ce que nous savons de l'esprit pratique des révolutionnaires chinois en général, et de Sun Yat Sen en particulier. C'est un de ces bavardages dont les révolutionnaires se sont jusqu'ici nourris, bien qu'ils aient été incapables de rien accomplir en matière de travaux publics. Mais peut-être ce bavardage pourra-t-il donner lieu à un nombre assez respectable d'entreprises, ou seulement de lancements sur lesquels les plus hauts fonctionnaires trouveront à gagner. On raconte en effet qu'au nom de Sun Yat Sen des propositions d'affaires commencent à être faites en Europe. Déjà Sun s'était, dit-on, enrichi en acceptant une indemnité considérable pour renoncer à la présidence de la République. Il pourra continuer à la tête des chemins de fer chinois, à moins qu'une politique d'ordre ne soit imposée au gouvernement de la jeune République par des puissances réussissant malgré tout à maintenir, en matière d'emprunts chinois, la discipline qui vient d'être rompue par des banquiers de Londres.

Mais au milieu de toutes les agitations et de toutes les petites *combinazione*, le fait permanent est la puissance de Yuan Chi Kaï appuyé sur l'armée et le retour insensible de la Chine vers le régime autoritaire, malgré l'annonce de la réunion prochaine du Parlement et la loi électorale qui vient d'être édictée. Yuan Chi Kaï a appris à vivre avec une assemblée et à ne lui laisser qu'une apparence d'existence. Il est difficile de croire qu'un homme de son école, ayant aussi peu d'idéologie, s'arrête en si bon chemin et ne trouve pas moyen de dominer la future Assemblée nationale elle-même.

Les affaires de Mongolie. — Les bruits les plus divers ont couru sur la Mongolie. Tandis que de Pékin nous venaient des rumeurs, sans doute de source chinoise, annonçant qu'une partie des Mongols s'était soulevée contre le bouddha vivant d'Ourga, chef du nouvel Etat autonome, on disait d'autre part que les Mongols achevaient de chasser les dernières autorités chinoises de leur pays. Il semble bien que ces nouvelles de succès des Mongols soient plus exactes : la garnison chinoise de Kobdo a été obligée de capituler à la fin d'août.

De Tsitsikar les Chinois ont envoyé une expédition contre les tribus de la Mongolie intérieure qui ont eu à subir toutes sortes de cruautés. Mais les velléités d'expéditions contre la Mongolie extérieure n'ont eu aucune suite et, au milieu de septembre, on annonçait que le gouvernement de la République renonçait à traiter par la force la question de Mongolie comme celle du Tibet.

Un nouveau ministre des Affaires étrangères. — Au milieu du mois de septembre le Conseil des ministres a choisi Liang Men Ting pour être ministre des Affaires étrangères en

remplacement du premier ministre qui a abandonné ce portefeuille. Ce choix est d'autant plus remarqué que Liang Men Ting passe pour être extrêmement ignorant de la littérature et même des caractères chinois, tandis qu'il a reçu une bonne culture occidentale.

Un épisode du soulèvement des Tibétains dans les Marches.

— Nous croyons intéressant de publier les passages suivants d'un rapport envoyé de Tatsienlou par M^r Girardeau, évêque du Tibet, pour donner une idée des aménités que se sont permises certaines populations tibétaines des Marches lorsqu'elles ont estimé que l'anarchie régnant au Seu-tchouan donnait toute licence. Il est vrai que l'on sait, par M. Bacot, que les Tibétains avaient eu à subir des traitements encore pires de la part des soldats chinois de Tchao Eurh Fong. Mais les Tibétains ne s'en sont pas pris seulement aux Chinois; ils ont fort malmené les missionnaires et leurs convertis que les lamas ont d'ailleurs toujours attaqués lorsqu'ils croyaient pouvoir le faire impunément.

Dans les premiers jours d'octobre (1911), le Mintchense (roitelet tibétain de Tatsienlou) quitta furtivement la ville sous le faux prétexte que les Chinois en voulaient à sa vie; en réalité, il se mettait en état de révolte. Il se réfugia à la lamaserie de Tagong, où il força son peuple à lui fournir des soldats. Il fut bientôt entouré de 2.000 cavaliers et commença ses exploits par le Taou. Cette région est ordinairement fort tranquille, mais elle venait d'être privée de sa garnison, forte de 400 hommes, rappelée en Chine par ordre supérieur. Le mandarin local, M. Yang, restait seul, sans aucune force militaire.

Le 3 octobre, 300 Tibétains du pays entourent le village de Taou. Le missionnaire de la localité, M. Davenas, sur l'invitation de M. Yang, se rend au prétoire. Une heure s'était à peine écoulée que la résidence du missionnaire était envahie, pillée, puis incendiée, ainsi que toutes les maisons des chrétiens. Pendant la nuit, avec quelques fusils, on maintint les assaillants à distance. Le lendemain, 4 octobre, vers 9 heures du matin, 4.000 Tibétains se ruent tous ensemble sur le prétoire. Il n'y a plus de défense possible. Le mandarin entre en pourparlers, cède tout ce qu'on lui demande et les assaillants consentent à s'en aller à la condition qu'à l'avenir on n'enverra pas de soldats chinois au Taou. Pendant seize jours, le mandarin et le missionnaire sont comme protégés par leurs envahisseurs contre les gens du Mintchense, les Yukowas, Guechitsa, etc., qui menacent de les attaquer. C'était sans doute une petite ruse qui ne pouvait durer longtemps, les Tibétains supposant bien qu'on viendrait sous peu délivrer le mandarin. En effet, le seizième jour (17 ou 18 octobre), 150 soldats chinois arrivent à Jentakéou, à moitié chemin entre Taou et Heur-tchangou.

Trop peu nombreux pour attaquer les envahisseurs du Taou, dont le nombre peut être doublé par l'appui des lamas, les soldats se dirigent sur le marché de Tchangou. Le même jour, à la tombée de la nuit, 2.000 Tibétains entourent le prétoire de Taou, 200 l'escaladent et pénètrent à l'intérieur. Plusieurs se précipitent sur le missionnaire, le dépouillent de tous ses vêtements, le frappent violemment à coups de poings, de fourreaux de sabres et bâtons; on lui arrache la barbe, on le couvre de crachats, grand nombre de lances sont dirigées contre lui pour le transpercer, mais deux Tibétains les détournent. Peu après,

on le frappe d'un coup de marteau sur la tête, il tombe évanoui. Lorsqu'il reprend connaissance, il s'aperçoit qu'il a les deux mains liées derrière le dos et qu'on est en train de l'étrangler. Les deux Tibétains qui jouent de temps à autre le rôle de protecteurs, voyant qu'il n'est pas mort, le relèvent. Alors, en le frappant toujours, on le conduit à la porte du prétoire où il retrouve son serviteur, Ouy Tsontchen. Là, on leur lie les pieds à tous les deux et les Tibétains, parmi lesquels se trouvent de nombreux lamas, les frappent à coups de poing, à coups de bâton et leur crachent au visage. Après un quart d'heure de ce supplice, on donne au missionnaire une légère robe chinoise, et les deux victimes sont conduites à la porte de la lamaserie. On crie qu'il faut les décapiter et les sabres sont levés sur leur tête; quelques-uns proposent de leur arracher les yeux; d'autres, de les jeter à la rivière. Cette dernière proposition est acceptée; ils sont dirigés vers la rivière. Mais à mi-chemin, un petit chef (t'eu-jen) arrête le convoi et l'entraîne vers le marché, où personne ne consent à ouvrir sa porte. La nuit est noire, le froid est intense. Les prisonniers arrivent près du prétoire et, à la lueur de quelques torches, aperçoivent, étendu par terre, le mandarin qui a été traîné hors de sa demeure. Tout à coup, les Tibétains allument leurs mèches de fusil et vont se débarrasser des deux prisonniers. Mais les deux protecteurs tibétains se présentent de nouveau et les emmènent au marché où enfin une porte s'ouvre devant eux. M. Davenas prie ses bourreaux de desserrer un peu ses liens qui pénètrent dans les chairs; pour toute réponse, ils dégainent leurs sabres; il demande un peu d'eau pour rafraîchir ses lèvres, même réponse menaçante. Enfin un Tibétain consent à lui délier les mains attachées derrière le dos et à les lui lier en avant, ce qui lui permet de s'asseoir un instant, tout grelottant de froid. Après une heure de repos, on le remet au premier supplice, les mains sont de nouveau tirées et attachées fortement en arrière et, avec son compagnon, il est poussé vers la lamaserie à la lumière des torches et aux cris sauvages des bourreaux.

Ici commence une nouvelle station douloureuse. Il est introduit dans une vaste prison de 15 mètres de hauteur; à 5 mètres du sol, s'ouvre une grande fenêtre par laquelle souffle un vent glacial. Le mandarin, M. Yang, et deux autres Chinois y sont déjà incarcérés. Aussitôt on fait asseoir le missionnaire sur une planche, ses deux pieds sont tournés autour d'une colonne à laquelle on les fixe au moyen de deux anneaux de fer, les mains sont de nouveau tirées et attachées à la même colonne. Il reste deux nuits et un jour dans cette affreuse position, à moitié gelé, abravé d'injures, frappé à chaque instant, couvert de crachats, aveuglé par la poussière et la terre qu'on lui lance à poignées. On lui crie souvent: « Aujourd'hui ou demain, ta tête sera coupée. » Comme nourriture, deux fois par jour on lui donne un peu de tsampa délayé dans de l'eau. Pendant trois jours, on lui refuse cette misérable nourriture, qui cependant lui soutient la vie. Par surcroît de douleurs, ses blessures s'enveniment et son corps est couvert de plaies suppurantes, pour lesquelles il ne peut attendre aucun soulagement. Tel fut le martyre de M. Davenas pendant les quinze jours qu'il demeura au pouvoir de ses bourreaux ou dans la prison de la lamaserie. Son serviteur, Ouy Tsontchen, fut traité à peu près de la même façon.

Le quinzième ou seizième jour (1^{er} ou 2 novembre), quelques Chinois apportant des vêtements entrent soudain

dans la prison et déclarent aux prisonniers qu'ils sont libres. Est-ce une réalité? Est-ce un rêve? Depuis quinze jours, le missionnaire s'attend à être massacré à chaque instant, sans espoir de recouvrer sa liberté, il lui faut quelque temps pour croire à sa délivrance. Cependant, les lamas lâchent leurs prières et, comme preuve de leur culpabilité, ils les livrent eux-mêmes entre les mains du commandant chinois, M. Hia. Mon missionnaire n'a pas succombé dans les supplices, mais il paraît inévitable que sa santé soit ruinée et sa vie abrégée. Je suis très reconnaissant aux mandarins militaires qui l'ont délivré.

A Kiakulong, M. Hiong, prêtre indigène, fuyant devant les persécuteurs, voulut se réfugier au prétoire de Heurtchangou (Louhoten). Le mandarin local, M. Ouang, le rejeta entre les mains des ennemis et resta tranquille dans son prétoire comme s'il eût été l'ami des révoltés.

M. Hiong, chargé des chrétientés de Kiakulong et Tchangou, apprenant le désastre de la mission à Taou, fit par deux fois visite à M. Ouang. Il lui communiqua son dessein de fuir, en le priant de protéger les chrétiens et les biens de la mission. Par deux fois également, le mandarin jura qu'il pouvait protéger le missionnaire. Après sa deuxième visite, M. Hiong était à peine de retour à son auberge qu'il vit arriver le menfang-seye, Ouang Hiang Jou, qui lui intima au nom du mandarin l'ordre de partir. Ce seye étant accompagné d'une troupe de Tibétains, M. Hiong devine aussitôt qu'on veut le livrer à la populace déjà ameutée et déclare qu'il ne peut plus s'éloigner. Ouang Hiang Jou étant sorti, les Tibétains envahissent aussitôt la chambre de M. Hiong, pillent ses objets et l'enchaînent. Les chaînes sont si cruellement serrées qu'il meurt de douleur et prie ses bourreaux de lui donner la mort. Le lendemain, à la prière des Chinois du marché de Louhoten, on lui enlève ses chaînes et on lui met des entraves aux pieds, ainsi qu'aux chrétiens qui avaient été saisis avec lui. M. Hiong fut pris le 9 octobre. Dans la nuit du 6 au 7, les Tibétains pillent la maison de Ma Tong Se, au marché même. Le mandarin, M. Ouang, joue aux cartes dans son yamen et ne se dérange pas plus qu'il ne l'avait fait au sujet de M. Hiong. Une fois pourtant, il vint dire aux Tibétains de laisser M. Hiong en liberté, mais ceux-ci lui répondirent que tout cela était la faute du mandarin lui-même; sans répondre, il sortit, la rougeur au front. Pendant onze jours, on injurie et maltraite les prisonniers, on agite devant eux la question de les écorcher vifs et de conserver leurs peaux comme des trophées qui seraient exhibés dans les fêtes publiques.

Le 17 octobre, M. Hia arrive avec 150 soldats, livre combat aux révoltés du Tchangou, les disperse et envoie l'ordre formel à M. Ouang de délivrer les prisonniers. Celui-ci semble alors sortir d'un long sommeil et exécute l'ordre reçu. Ici, comme au Taou, le vrai libérateur des missionnaires et chrétiens au supplice fut M. Hia. Quant à M. Ouang, mandarin de Louhoten, il refusa toujours de seconder les hing-yo et le peuple chinois qui faisaient tous leurs efforts pour délivrer M. Hiong et adoucir sa captivité. Les maisons étaient pillées, incendiées près du yamen. M. Ouang continuait tranquillement son jeu favori. Même aux mandarins militaires qui avaient dû combattre contre ses sujets, il répétait son refrain : « J'ai un bon peuple qui reste tranquille et ne cause aucun trouble. »

PERSE

La situation intérieure : le voyage de M. Sasonof en Angleterre. — « La question persane, écrivait la *Westminster Gazette*, est en ce moment un écheveau qu'on désespère parfois de débrouiller, mais nous avons encore l'espoir qu'avec du tact et de l'habileté, la diplomatie en trouvera le moyen. » C'est à quoi s'applique, à l'heure actuelle, le ministre des Affaires étrangères de Russie, M. Sasonof et son collègue d'Angleterre, sir E. Grey. Les conversations commencées au Foreign Office, le 21 septembre, se sont continuées à Balmoral, où M. Sasonof a été l'hôte de George V. Les sujets ne manquent pas en ce moment en Orient comme en Extrême-Orient et à les épuiser tous, le court séjour du ministre du tsar ne suffirait pas, sans quoi les deux diplomates « seraient encore là, comme le disait la *Pall Mall Gazette*, pour manger la dinde de Christmas. » Un de ceux qui dominent, c'est la question de Perse. L'accord du 31 août 1907 était destiné seulement à éviter des compétitions qui mettraient aux prises deux puissances auxquelles les conditions de la politique internationale recommandaient la bonne harmonie. La Russie et l'Angleterre se réservaient des zones d'influence où elles s'interdisaient de rechercher réciproquement aucune concession de nature à nuire à l'une ou l'autre. C'était déjà beaucoup; mais à l'usage, on s'aperçut que ce n'était pas assez. La Perse est dans un désordre qui grandit de jour en jour :

Tout va de mal en pis dans l'empire du chah, écrivait tout dernièrement encore le *Times*; le frère du chah exilé, Salar ed Daouleh, parcourt la province de Luristan avec une obstination digne d'une meilleure cause. Au Sud de Chiraz, Sowlet ed Daouleh, chef des Kashgaïs, s'est retranché dans une position où il semble en mesure de causer de grands embarras. Il vient de repousser l'attaque des officiers suédois commandant un petit détachement de gendarmerie; une tribu a menacé récemment Bender-abbas. Sur d'autres points on signale des mouvements de tribus. Le régent est parti pour l'Europe; nul ne sait quand il en reviendra. Les mouvements de l'ancien chah Mohamed Ali donnent lieu à bien des soupçons; il y a un cabinet, mais les ministres refusent de prendre aucune vraie responsabilité. Il y a un trésorier général, M. Mor-nard, qui démontre que la Perse peut encore trouver à emprunter des sommes considérables, et cependant il ne peut obtenir de la Grande-Bretagne et de la Russie les plus petites avances. Sans doute les impôts rapportent un peu d'argent; ce sont là des ressources très limitées. Il est étonnant que la machine gouvernementale puisse marquer le moindre mouvement.

La Perse doit être dans un état de « vie suspendue », sauf dans les régions où les tribus militaires pratiquent le banditisme. D'où viendrait le secours? Les officiers suédois, auxquels a été confiée la formation d'un corps de gendarmerie, n'ont pas réussi dans leur tâche, bien que la faute ne doive pas personnellement leur en être imputée. A Chiraz, ils devaient lever un corps de 1.500 hommes. Ils n'en ont réuni que 400, en grande partie des gens des villes. Les belliqueux hommes des tribus préfèrent le pillage et la liberté à une solde modeste.

Dans le Sud, les routes commerciales sont toujours

aussi peu sûres ; à peine si parfois une caravane parvient à se glisser vers son but. De temps en temps, on entend demander la convocation du medjlis, mais bien faiblement. Les forces anglaises sont très restreintes dans le Sud, mais le sentiment que l'état de choses actuel dans la Perse méridionale ne peut être toléré plus longtemps prend sans cesse de la force. Un nouveau gouverneur général a reçu l'ordre de gagner la province du Fars ; il n'a pas encore quitté Téhéran. Au cours des derniers cinq ans, à quelques mois près, on a toujours vu le malheureux fonctionnaire désigné pour aller dans le Faistan s'asseoir résolument à Téhéran, fermement décidé à ne pas bouger. Ce petit fait est typique de la situation persane. Nul ne peut supposer que l'état de choses présent puisse continuer longtemps. Une solution des difficultés persanes devra être trouvée et, si elle ne se produit pas de l'intérieur, elle devra se produire de l'extérieur ; il y a trop d'éléments dangereux dans la question persane pour laisser plus longtemps flotter les choses.

Reste en plus des « zones d'influence » toute la partie médiane de l'Empire iranien, la « zone neutre » pour laquelle l'accord de 1907 n'a rien stipulé. Les Russes y ont des intérêts : les Anglais de plus grands peut-être dans la région de Bouchir et la vallée du Karoun. Malgré la reconnaissance théorique des intérêts spéciaux de l'Angleterre dans le golfe Persique, dont le gouvernement anglais a formellement pris note dans la lettre de sir E. Grey à sir A. Nicholson annexée à l'accord du 31 août, cette zone intermédiaire où les ressortissants de chacun des deux pays peuvent rechercher des concessions sur un pied d'égalité, peut être vite infestée par le *morbus asiaticus*. La convention de Potsdam du 19 août 1911 est venue ajouter une nouvelle crainte. Quelles ont pu être les arrière-pensées du gouvernement de Berlin lorsqu'il s'est engagé, sans dire un mot du reste de la Perse, à ne rechercher aucune concession de chemin de fer dans une zone à peu près identique à la sphère d'influence russe de l'accord de 1907 ? Quoi qu'il en soit, les arrangements conclus à cette époque en ce qui concerne la Perse, étant données la situation de ce pays et celle des puissances protectrices ainsi que les nouvelles combinaisons politiques, ont besoin d'être révisés, complétés et étendus à cette région encore vague de la Perse du Centre et du Sud-Ouest. À côté de cette révision qui s'impose, la Russie et l'Angleterre devront également s'entendre sur la conduite à tenir envers le gouvernement de Téhéran et les mesures à prendre — financières surtout — pour éviter de voir l'Empire des chahs tomber dans une anarchie telle qu'elle deviendrait un danger européen.

Le problème est complexe : il se trouve encore compliqué par la question du transpersan. Nous avons dit quelle opposition ce projet avait soulevé parmi les libéraux anglais et les commerçants moscovites ainsi que les raisons d'ordre économique qui militaient en sa faveur. Sir E. Grey et M. Sasonof vont avoir à se prononcer, d'autant plus que, par son accord du 19 août 1911 avec l'Allemagne, la Russie s'est engagée à commencer la construction d'une voie de Khanékine, sur la frontière turque, à Téhéran « deux ans au plus

tard après l'achèvement de l'embranchement de Sadidjé-Khanékine » qui doit, on le sait, être construit par la compagnie de la Bagdadbahn. Or, ce délai semble devoir venir à échéance plutôt que M. Sasonof, qui a signé quelques semaines après son arrivée au pouvoir l'accord de Potsdam, ne l'escomptait sans doute. Dernièrement, il a été conclu entre la Deutsche Bank, créatrice du Bagdad, et la Compagnie Lynch (Euphrates and Tigris Steam Navigation Company) un arrangement complétant et étendant celui déjà passé avec la Turquie aux termes duquel la compagnie du Bagdad avait le droit de faire circuler ses bateaux sur le Chott-el-Arab, le Tigre et l'Euphrate, pour transporter tout le matériel et le personnel nécessaires à la construction de son chemin de fer autant que cette opération sera nécessaire. Dans cette intention la Deutsche Bank et la Compagnie Lynch se sont associées pour former une nouvelle compagnie unique, jouissant du monopole de la navigation sur le Tigre, l'Euphrate et leurs affluents en Arabie turque, avec des capitaux moitié anglais, moitié allemands, et assurant ainsi le rapide achèvement de la section Bagdad-Khanékine. Il importe donc à la Russie d'examiner et de résoudre dès maintenant, dans son ensemble, le problème du réseau ferré iranien.

Les conversations de Balmoral, au cours desquelles ont été débattus de si graves sujets, ont été abondamment commentées par les journaux anglais.

Un pays dans l'état où se trouve aujourd'hui la Perse, écrivait le *Times* en saluant l'arrivée de M. Sasonof, est susceptible de devenir pour la paix du monde un danger aussi grand que pourrait l'être une épave en plein océan pour la sécurité de la navigation. Si nous refusons d'assumer la part de responsabilité que nous imposent nos intérêts dans le Sud de la Perse, d'autres ne tarderont pas à l'assumer eux-mêmes, et en vue de la sécurité des Indes, en raison de notre situation prépondérante dans le golfe Persique, nous ne pouvons pas permettre qu'une autre puissance, quelque amie quelle puisse être, étende son influence dans les provinces du Sud de la Perse. C'est là un point de vue que nous avons confiance que l'homme d'Etat russe comprendra, car il correspond à l'esprit dans lequel la convention anglo-russe a été négociée. Non seulement nous avons admis la prédominance des intérêts russes dans le Nord de la Perse, mais même lorsque nous n'approuvions pas complètement les méthodes russes, nous n'avons pas mis en doute l'action politique ou militaire que la Russie a employée pour maintenir l'ordre et sauvegarder son influence dans sa zone, et nous reconnaissons pleinement que cette action a eu pour résultat le maintien d'un certain degré de sécurité publique inconnue des autres parties de la Perse. Une semblable liberté d'action devient essentielle pour nous dans le Sud du pays, et M. Sasonof arrive à un moment fort opportun pour un franc et amical échange de vues, qui doit résulter dans une définition beaucoup plus précisée que jamais de la politique poursuivie par les deux puissances en Perse. Si tout l'édifice de la souveraineté persane ne doit pas s'écrouler tout à fait, la Perse doit être gouvernée et, vu la situation actuelle, la Perse ne doit pas être gouvernée à moins que la Russie et l'Angleterre assument respectivement une responsabilité plus directe qu'elles ne l'ont fait jusqu'à présent par l'administration et la sécurité publique dans les provinces Nord et Sud où leurs inté-

rêts prédominant. Cela entraîne, en fait, sinon clairement, une révision ou plutôt une amplification de la convention anglo-russe. Ce sont là, sans aucun doute, les difficultés présentes. Mais cela ne prouve pas qu'elles soient insurmontables si les deux gouvernements sont en 1912 mus par le même désir sincère qu'en 1907, de subordonner toutes les questions litigieuses d'ordre secondaire aux intérêts plus larges qu'ils possèdent en commun.

Comme il fallait s'y attendre, la presse libérale n'est pas enthousiaste : elle a déjà vivement protesté contre tout arrangement ne respectant pas l'intégrité de la Perse et le comité persan de Londres, dont M. B. Lynch est président, a adressé aux journaux anglais un chaleureux appel dans lequel il demande au gouvernement d'aider loyalement la Perse à se développer et d'exiger de la Russie l'observation de la convention de 1907.

M. Sasonof, pendant son séjour parmi nous, écrit la *Westminster Gazette*, se rendra compte de la forte objection que les libéraux anglais manifestent à l'égard de mesures violentes et arbitraires telles que celles qu'ont prises certains de ses compatriotes dans le Nord de la Perse au cours des mois derniers. Il se persuadera également que nous n'avons pas le moindre désir ni la moindre intention d'occuper la Perse méridionale pour notre compte ou d'assumer la responsabilité de son gouvernement. Il est bien évident qu'il est dans l'intérêt des deux puissances de ne pas avoir de frontières communes dans l'Asie centrale. Nous croyons qu'il est encore possible d'élaborer une politique qui maintiendrait la Perse en existence avec le concours des deux puissances ; mais, en tout cas, nous espérons qu'on sera convaincu que, pour notre part, nous nous limiterons étroitement, dans la Perse méridionale, au minimum des efforts nécessaires pour que les routes commerciales soient sûres et que nous observerons strictement, pour le reste, les clauses de notre entente avec la Russie.

Le *Daily News* a accusé « l'Angleterre libérale » d'avoir « livré » la Perse à la Russie et « souillé son honneur ».

Si la Perse disparaît de la carte du monde, déclare le *Daily Chronicle*, une triste dette devra être inscrite au compte de l'arrangement anglo-russe. Tout le problème stratégique des frontières de l'Inde se trouvera modifié à notre désavantage, et quand la Russie, déjà solidement établie dans le Nord de la Perse, s'avancera avec une puissance irrésistible vers les eaux tièdes du golfe Persique ce désavantage grandira dans d'énormes proportions. Mais la perte la plus sérieuse sera l'amoindrissement de l'autorité morale que subira la Grande-Bretagne, si un crime contre la liberté tel que la disparition de la Perse est commis avec son consentement.

Le *Daily Graphic* s'indigne de son côté des articles publiés dans le *Novoié Vremia*, où l'on préconisait le partage pur et simple de la Perse au profit de l'Angleterre et de la Russie, et où on réclamait une politique plus énergique encore contre la Turquie.

Nous avons nos instants de folie comme tout le monde mais malgré tout nous ne tenons pas à assumer de responsabilités inutiles et nous n'avons pas l'habitude de tourner le dos à nos amis, spécialement à ceux qui peuvent nous être utiles...

Mais, comme le déclare de son côté le *Morning Post*, il ne faut peut-être pas trop prendre au sérieux ces protestations des théoriciens du régime parlementaire. « Les difficultés persanes sont, par comparaison, de minime importance et le règlement peut en être effectué par une entente entre l'Angleterre et la Russie. Pour arriver à cette entente, il est nécessaire que les deux gouvernements fassent connaître franchement leurs visées précises et leurs intentions. » C'est d'ailleurs ce qui ressort clairement du bref communiqué suivant que le Foreign Office a fait publier au lendemain des entretiens de Balmoral.

Dans les conversations qui ont eu lieu entre M. Sasonof et sir Edward Grey, aucun nouvel accord politique concernant la Perse n'a été discuté. Ni l'une ni l'autre des deux puissances n'a l'intention ou le désir de procéder au partage de la Perse. Afin de hâter le rappel des troupes étrangères qui occupent la Perse, les deux puissances examinent avec soin de quelle façon elles pourraient aider au renforcement du gouvernement persan, le mettre en état de rétablir l'ordre et d'assurer la sécurité sur les routes commerciales.

M. Sasonof et sir Edward Grey se sont trouvés complètement d'accord dans leur désir de travailler à la paix en collaborant à toute action diplomatique orientée vers ce but.

La nomination de M. de Klemm, directeur du département de l'Asie centrale au Pont-aux-Chantres et collaborateur de M. Sasonof à Potsdam, au poste de ministre de Russie à Téhéran, en remplacement de M. Poklevski Koziell, est symptomatique d'une action politique russe énergique et déterminée. M. Poklevski Koziell avait succédé en septembre 1909 à M. de Hartwig. Bras droit du comte Benkendorf, M. de Klemm a été mêlé directement aux négociations qui précédèrent la signature de l'accord de 1907.

Le Transpersan. — Tandis que se discute à Londres entre M. Sasonof, sir E. Grey et leurs collaborateurs, l'avenir du transpersan, la polémique soulevée à son sujet dans la presse anglaise continue. A la lettre du professeur Vambéry publiée par le *Times* et dont nous avons donné quelques passages dans notre précédente chronique, M. G. de Vesselitsky, correspondant londonien du *Novoié Vremia*, a répondu le 24 août en disant que la Russie n'était pas si unanimement favorable au projet du transpersan que l'affirmait le professeur de l'Université de Budapest.

...En effet le mémoire présenté par les principaux marchands de Russie au gouvernement parle du chemin de fer au contraire comme devant conduire à la ruine du commerce russe avec la Perse et montre le danger de l'invasion des marchandises anglaises dans le Caucase et la Russie orientale. Cette opposition déterminée du monde marchand de Russie audit projet a été rapportée d'ailleurs dans nombre de journaux anglais et il y a été fait allusion dans un discours du secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères prononcé à la Chambre des communes.

Le correspondant du *Novoié Vremia* s'étonne

que cela ait pu échapper à M. Vambéry et, faisant allusion à une lettre du colonel Yate, il ajoute :

Même les partisans du transpersan ne nient pas le tort qu'il peut causer au commerce russe en Perse, ils pensent seulement qu'après avoir consenti au raccordement du chemin de fer de Bagdad qui ouvrira sûrement la voie aux marchandises russes, il serait insensé de s'efforcer de prévenir l'entrée des marchandises anglaises. Aussi y a-t-il un groupe de capitalistes en Russie qui envisage le chemin de fer comme une bonne chose et est prêt à risquer de l'argent pour les travaux préliminaires ; mais ces capitalistes ne sont pas plus enthousiastes que ne le sont ceux d'Angleterre ou de France. Le projet reste donc un projet privé, pas plus russe, qu'anglais ou français. J'ai même entendu des arguments plus forts en sa faveur à Paris et à Londres qu'à Saint-Petersbourg, sans parler de Moscou.

Le colonel Yate, visé par la lettre de M. de Veselitsky, lui a répondu dans la lettre suivante que le *Times* publiait dans son numéro du 5 septembre dernier :

Tous ceux qui ont suivi l'histoire du transpersan savent que ce projet a rencontré de l'opposition à Moscou, opposition due non seulement à une appréhension instinctive et personnelle de pertes, mais aussi à l'exaspération causée par l'oubli d'une chose profitable. L'examen de la liste des noms des Russes promoteurs de ce projet de chemin de fer montre que Moscou y est bien représenté. En outre toute la politique russe montre que le gouvernement considère comme sans fondement les appréhensions des marchands de Moscou, quoiqu'il ne puisse pas ne pas compter avec eux. Examinons un instant la politique de la Russie. Elle a concilié les projets français et allemands en Turquie d'Asie avec ses propres projets dans la Perse occidentale ; elle réussit à opérer le retrait des troupes turques de la frontière du Kurdistan et leur substitue des entreprises de lignes ferrées et fluviales dans la direction du lac d'Ourmiah. Elle met ainsi une barrière entre Tébriç et Trébizonde, le plus grand port libre pour le transpersan international... J'ai toujours pensé que le transpersan allant du Caucase à Karachi serait construit. Quoi qu'en puisse dire lord Curzon et le correspondant militaire du *Times*, le temps de la vieille école de la frontière indienne est passé. Du côté de la défense de la Chine le major Davief et le capitaine Barley nous ont montré le chemin du Yunnan. Du côté de la Perse la route vers Ispahan est clairement tracée. C'est le droit de l'Angleterre de construire et de contrôler la section entière de ce chemin de fer international d'Ispahan à la frontière occidentale du Yunnan. Reste aux hommes d'Etat anglais à assurer ce droit.

La frontière turco-persane. — Les travaux de la commission turco-persane chargée de la délimitation de la frontière, momentanément interrompus, comme nous l'avons dit (1), se poursuivent maintenant de façon satisfaisante. Un point important, cause principale de l'interruption des négociations, est acquis désormais. Les délégués persans ont accepté de se conformer aux notes explicatives contenues dans le traité d'Erzeroum et précisant les limites de la portion de frontière de Mohammerah. Les ministres d'An-

(1) Voir l'*Asie française* de juin 1912.

gleterre et de Russie ont fait à la Perse de nouvelles représentations pour que cet interminable litige de frontière soit réglé le plus promptement possible.

ASIE ANGLAISE

Straits Settlements. — *Immigration chinoise.* — Dans un rapport sur l'exercice 1911 daté du 27 avril 1912, M. C. I. Saunders, secrétaire pour les Affaires chinoises à Singapore, établit que le nombre des Chinois venus des ports de Chine a atteint, en cours de ladite année, le chiffre de 269.854. C'est le maximum qui ait été jamais atteint ; il présente une augmentation de 24,7 0/0 sur le chiffre d'immigration de l'année précédente. Le mauvais rendement des récoltes dans le Sud de la Chine dû aux inondations désastreuses est la cause de cette intensité inaccoutumée de l'émigration ; certaines régions ont eu, en effet, à souffrir de la famine et le prix du riz a partout considérablement augmenté. Les troubles qui ont éclaté dans ce pays ont aussi amené nombre d'indigènes autres que ceux qui ne payent pas leur passage à s'expatrier à leur tour.

Parmi ces immigrants 81.624 ont débarqué à Penang, c'est une augmentation de 37 0/0 sur les chiffres de 1910 et de 85 0/0 sur ceux de 1909. 6.848 seulement sont repartis, soit pour Sumatra, soit pour des ports de l'Inde anglaise.

22.738 femmes chinoises sont arrivées à Singapore, soit un pourcentage de 10 0/0 environ.

Le nombre des passagers non payants a été de 24.345. Cette catégorie d'immigrants comprend ceux qui, ayant des contrats de louage, ont eu leur passage payé par les employeurs. Elle diminue d'année en année.

L. DE L.

NOMINATIONS OFFICIELLES

MINISTÈRE DE LA GUERRE

Troupes métropolitaines.

INFANTERIE

Attachés militaires. — M. le *lieut.-col.* breveté Serret est nommé attaché militaire à l'ambassade d'Allemagne.

SERVICE VÉTÉRINAIRE

Indochine. — M. Dasté, *vétérin. en 2^e*, est désig. pour le 5^e rég. d'artil. coloniale en Cochinchine.

Troupes coloniales.

ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL

Cochinchine. — M. le *général de brigade* Dain est nommé au command. du Cap Saint-Jacques.

INFANTERIE

Annam-Tonkin. — MM. les *chefs de bataill.* Marcajour et Roussel ; les *capit.* Richard, Schwartz, Delaunay, Cazaux et Marquet ; les *lieut.* Favard, Estève, Bachellez, Silvé, Marliac et

Pilven; le *sous-lieut.* Emmanuel sont désig. pour le Tonkin.

M. le *capit.* Huntziger est désig. pour l'état-major des troupes.

M. le *lieut.* Paris est affecté au service géographique.

Cochinchine. — MM. le *chef de bataill.* Hubert; les *capit.* Haran, Baudon et Depont; les *lieut.* Hemmet, Pecqueux, Girarde et Guéz; les *sous-lieut.* Fouré et Petiot sont désig. pour la Cochinchine.

ARTILLERIE

Annam-Tonkin. — M. le *lieut.* Morlière est désig. pour le Tonkin.

Cochinchine. — MM. les *lieut.* Desnoës, Noir et Guèze; le *sous-lieut.* Geney, sont désig. pour la Cochinchine.

CORPS DE L'INTENDANCE

Annam-Tonkin. — M. l'*adjoinct* à l'intendance William est désig. pour le Tonkin.

CORPS DE SANTÉ

Indochine. — M. le *méd. ppal de 1^{re} cl.* Merveilleux est désig. pour l'Indochine.

Perse. — M. le *méd.-maj. de 1^{re} cl.* Marzin est désig. pour le vice-consulat de Bouchir.

Nouvelle-Calédonie. — M. le *méd.-maj. de 2^e cl.* Ducasse est désig. pour le service pénitentiaire.

MINISTÈRE DE LA MARINE

ÉTAT-MAJOR DE LA FLOTTE

Extrême-Orient. — M. le *capit. de vaiss.* Campardon est nommé au command. du *Montcalm*.

M. le *capit. de fréq.* Le Corroller est désig. pour le même bâtiment comme second.

Sont désig. pour le *Montcalm* :

MM. les *lieut. de vaiss.* Husson, Delahaye, Legendre, Ladonne, Odent et Adrien; les *enseig. de 1^{re} cl.* Bogard et Brisson; les *enseig. de 2^e cl.* Collinet, Croiset, Martin et Dillard; les *mécanic. ppaux* Ayné, Pontoizeau, Béguet et Boulpiquante;

M. l'*enseig. de 1^{re} cl.* Pitous est désig. pour le *Doudart-de-Lagrée*;

M. l'*enseig. de 2^e cl.* Hue est désig. pour l'*Argus*.

MM. les *enseig. de 2^e cl.* Croiset et Martin sont désig. pour le *D'Iberville*;

M. le *lieut. de vaiss.* Demadrille est nommé au command. de l'*Argus*.

Indochine. — MM. les *enseignes de vaiss. de 1^{re} cl.* Marquier de Villemagne et Boisset-Mazerat; les *enseig. de 2^e cl.* Moal, Muller et Perroy sont désig. pour la *Manche*.

Pacifique. — M. l'*enseig. de 2^e cl.* Négadelle est désig. pour le *Kersaint*, à Nouméa.

CORPS DU COMMISSARIAT

Extrême-Orient. — M. le *commiss. de 1^{re} cl.* Roussel est désig. pour le *Montcalm*.

CORPS DE SANTÉ

Extrême-Orient. — MM. le *méd. ppal* Castex et le *méd. de 2^e cl.* Solcard sont désig. pour le *Montcalm*; M. le *méd. de 2^e cl.* Flèche est désig. pour le *Kléber*.

Bibliographie

COMPTES RENDUS D'OUVRAGES

Les Jungles Moï. — MISSION HENRI MAITRE. INDOCHINE SUD-CENTRALE. — *Exploration et histoire des hinterland moï du Cambodge, de la Cochinchine, de l'Annam et du bas Laos.* Un volume gr. in-8°, chez Emile Larose, Paris (1).

La mission de M. Henri Maître représente assurément l'effort le plus sérieux et le plus fructueux qui ait été fait

(1) Les cartes de la mission paraîtront ultérieurement publiées par les soins du ministère des Colonies.

jusqu'ici pour explorer les régions sauvages de l'Indochine sud-centrale. Nous serions tentés de dire qu'elle nous reporte à la belle époque des reconnaissances de Pavie; ses résultats géographiques et ethnographiques sont consignés dans un copieux ouvrage de 570 pages, illustrés de 43 dessins et plans dans le texte, d'après les croquis originaux de l'auteur, de 145 photographies et de 9 cartes. L'édition en est particulièrement soignée.

M. H. Maître était préparé à entreprendre l'exploration de l'hinterland moï. Par son séjour au poste de Darlac où il avait levé la carte de cette province, en 1907, il compléta ses travaux dans la direction de l'Ouest, vers la résidence de Kratié; c'est au cours de cette tournée qu'il releva à distance plusieurs hauts massifs montagneux qui, par leur position méridionale et suivant les renseignements donnés par les naturels, lui parurent être les massifs de fait du bassin du Mékong, de la moyenne Srepok, du Krong-knô; ils formaient la barrière d'une vaste zone inconnue bornée au Nord par le 10°40' et 12°35' latitude nord et dans l'Est et l'Ouest par les 105°30' et 104°31' longitude est Paris.

Ce grand carré n'avait pas été pénétré à fond. M. H. Maître estimait que cette région devait être l'une des plus intéressantes de l'Indochine centrale, constituant le plateau où sourd tout ce faisceau de rivières qui descendent au Nord à la moyenne Srepok, à l'Ouest au Mékong, au Sud au Donnai, à l'Est au Krong-knô. M. le résident supérieur du Cambodge chargea M. H. Maître d'en faire l'exploration géographique et de choisir un emplacement où serait créé un centre administratif destiné à tenter d'asseoir notre administration sur les populations moï insoumises.

L'ouvrage dont nous rendons compte se compose de deux parties bien distinctes: la première contient le récit des voyages de M. Maître, la seconde, les résultats géographiques de la mission, et ce rapport est suivi d'une étude historique et ethnographique.

En premier lieu, M. H. Maître a parcouru le plateau central indochinois; du Cambodge il alla au Darlac, puis aux sources du Plaï et du Song-bé, il franchit les massifs montagneux du pays prehet et descendit sur la haute Cochinchine par la haute vallée du Song-bé et le pays des Stieng. Reconnaissances de l'hydrographie et de l'orographie des hauts affluents de la moyenne Srepok, des tributaires du Krong-knô, des hauts Pé-tchlong, Pé-té et Song-bé, premier examen du bassin du Rtihi, important affluent du moyen Donnai, tels furent les résultats immédiats des travaux accomplis; une première carte fut dressée des secteurs moï inconnus où doivent se souder les frontières du Cambodge, de la Cochinchine et de l'Annam; le poste de B.-pou-srà fut créé peu après, au cœur même de la zone hier encore insoumise.

Après la saison des pluies, en octobre, M. H. Maître repartit pour achever les travaux topographiques et la reconnaissance de toute la région frontière orientale du Cambodge, de la Cochinchine au Laos, le long de l'arrière-pays moï d'Annam. Il partit de Kratié et y revint sept mois après; 2.500 kilomètres avaient été couverts, la frontière entière du Cambodge oriental avait été parcourue, les dernières régions insoumises du moyen Donnai (plateau de Djiring, etc.) et des forêts clarières (de la moyenne Srepok) avaient été pénétrées; après avoir visité le région de Kontum et la mission catholique des Bahnars, l'explorateur parcourut la région de Moulapoumok à Atlopeu.

La mission « de l'Est-Cambodgien » était terminée. En 1910, M. H. Maître fut nommé délégué du poste de B.-pou-srà, à mi-côte du plateau central, officiellement érigé en poste administratif relevant de Kratié en avril 1909; à ses côtés et sous sa surveillance un *balat* — sorte de sous-

préfet cambodgien — devait administrer les populations sauvages.

Au cours du voyage qu'il fit pour rejoindre son poste, M. H. Maître constata la possibilité d'atteindre l'arrière-pays cambodgien et B-pou-srà par Hon-quan; selon lui, une voie de communication serait ouverte sans difficulté par Thudaumot et Hon-quan et mettrait le nouveau poste administratif à quelques jours de Saïgon. Cette constatation n'est pas sans intérêt. L'on se rappelle en effet que l'on étudia autrefois un projet de chemin de fer — qui devait être le transindochinois — arrivant dans les régions moï; c'est par le Sud que l'on chercha le passage de Cochinchine vers les plateaux, mais ce projet était irréalisable étant donné les obstacles matériels, la descente de Djiring et du Lang-biang par le versant du Darlac. L'on adopta alors la voie côtière, la ligne du Khanh-hoa. Avec M. H. Maître il convient sans doute de regretter que la voie Thudaumot-Hon-quan n'ait pas été découverte dix ans plus tôt; le transindochinois franchissant ces régions eût ouvert mieux que tout autre moyen les pays sauvages et eût permis l'exploitation de leurs richesses forestières. Mais à supposer que ce tracé eût été indiqué une décade plus tôt, la construction d'un chemin de fer dans le centre Annam eût été à étudier à plusieurs autres points de vue pratiques, et nous ne saurions dire que des difficultés imprévues ne se fussent pas dressées en face de cette entreprise.

*
* *

Le lecteur qui a suivi M. Henri Maître dans ses reconnaissances — et cette première partie, ce « journal » se lit d'un bout à l'autre avec intérêt — trouve dans la deuxième partie les résultats géographiques, clairement disposés, des explorations dont on lui a fait le récit.

Au point de vue physique, quatre zones occupent l'Indochine sud-centrale : le couloir côtier, la chaîne annamitique, les plateaux, la plaine du Mékong. M. H. Maître examine d'abord l'orographie de l'hinterland, les plateaux (de Tahoi, de Boloven, de Darlac, du Lang-biang, des Ma, du Mékong), les montagnes (centrales, méridionales, la chaîne sud-occidentale, le glacis cochinchinois). Ensuite est exposé le système hydrographique : sur le versant côtier, du Nord au Sud, les rivières du couloir d'Annam, courtes et impraticables; dans les plaines cochinchinoises le cours supérieure du Donnai, formé de deux branches, la première prenant naissance dans la chaîne annamitique, la deuxième au Lang-biang; sur le versant du Mékong, les cours d'eau sont plus importants, ils naissent soit dans les contreforts méridionaux de la chaîne, soit dans les hauts plateaux et sont navigables sur une partie de leur parcours malgré les rapides; leur caractère distinctif est de présenter en divers endroits de longs biefs tranquilles, étagés en gradins et séparés par des chutes et cataractes.

A ces divisions géographiques de l'Indochine méridionale correspondent des aires de végétations très diverses et des zones variées de peuplements humains. Au point de vue du sol le Sud se partage en trois zones principales : les terrains alluvionnaires, les terrasses de grès et de schistes affleurant, les terrains à sol rouge et noir de moyenne et haute altitude. La première zone ne fait pas partie de l'intérieur, ce sont surtout les terres rouges qui sont la caractéristique de celui-ci et dans les montagnes elles alternent avec les terres noires. A ces terres si tranchées correspondent des aires de végétation dont il est néanmoins difficile de déterminer de façon absolue les limites : forêt épaisse, brousse-taillis, savanes et marais, forêts, clairières, pins. M. H. Maître dépeint chacune de ces aires qui, d'ailleurs, se mêlent étroitement dans certains secteurs.

Enfin une dernière étude s'imposait : les voies naturelles de pénétration vers l'intérieur. Elles ne sont point

nombreuses. Du côté du couloir côtier, à l'extrême Nord, l'on trouve la trouée d'Ai-lao, mais son accès au plateau de Ta hoï se termine en cul-de-sac; au Sud l'on n'a que la voie du Song-ba qui conduit aux hauts plateaux Djarai et du Darlac, enfin, le Donnai permet d'arriver sur le plateau des Ma, d'un côté; sur le glacis de la Cochinchine, de l'autre. L'accès de l'arrière-pays est infiniment plus aisé sur le versant du Mékong, par les vallées des nombreux affluents du grand fleuve. Il en résulte que l'histoire du pays moï a différé suivant que les tribus étaient placées du côté de la chaîne annamitique ou du côté du Mékong. M. H. Maître est ainsi conduit à étudier ces tribus, à en étudier l'aire de dispersion et à en faire une classification.

C'est, en dehors des observations directes du *Journal de route*, la partie ethnographique de l'ouvrage; mais il nous semble qu'en fait d'ethnographie le travail est bien un peu sommaire. Les résultats géographiques de la mission sont assurément plus satisfaisants. Il y a néanmoins dans ces quelques pages des remarques de grand intérêt.

M. H. Maître observe notamment que les tribus moï, dont l'aire d'habitat forme un polygone irrégulier orienté Nord-Sud de 133.000 kilomètres carrés environ, ne se présentent plus sous leur aspect primitif, mais sous celui qu'elles ont acquis au contact ou sous le joug de leurs envahisseurs : Cham, Thaï, Cambodgiens, Annamites. Là où n'existaient pas de difficultés physiques, les Moï ont résisté faiblement, et de l'influence des races supérieures en civilisation il est résulté une « race de transition » profondément altérée, formant tampon entre les envahisseurs du delta et les tribus indépendantes des secteurs montagneux.

La division ethnographique doit donc correspondre à la division géographique. A l'Est et au Sud-Est il y eut un mélange d'éléments cham; au Sud-Ouest et à l'Ouest un mélange d'éléments khmer; au Nord-Ouest le type primitif s'est à peu près conservé. M. H. Maître ne tient pas compte des influences laotiennes et annamites parce qu'elles sont trop récentes pour avoir transformé les tribus aussi profondément que l'a fait autrefois le contact avec les Khmer et les Cham. M. H. Maître fait remarquer que sa classification correspond à celle faite par M. Cabaton d'après les dialectes : première famille dont la langue contient des mots malayo-polynésiens (Cham); deuxième famille, a) Ouest : mots apparentés au khmer; b) Est : éléments khmer moins considérables. Les tribus de la première famille s'étendent sur les plateaux des Djarai et du Darlac et le long de la chaîne annamitique du Phuyen au Binh-thuan; pour celles de la deuxième famille, il est impossible, dans l'état actuel de nos connaissances, d'assigner à chacune sa place; les tribus dont le dialecte contient des éléments khmer se rapprochent de la Cochinchine et du Cambodge, celles qui parlent une langue qui en contiennent moins s'étendent au Nord dans le centre Annam et le bas Laos.

Ainsi les diverses tribus moï se présentent par groupes nombreux que l'on peut réunir autour de noyaux types encore incomplètement déterminés. Mais les caractéristiques des grands groupes seulement peuvent être indiquées; on ne les connaît pas toutes cependant. L'étude ethnographique des Moï est donc loin d'être achevée; elle est urgente, la déformation des tribus de la périphérie se poursuivant rapidement sous l'influence annamite et laotienne; il suffit de jeter un coup d'œil, dit M. H. Maître, sur les Moï de la haute Cochinchine, de Hon-quan et Budap, pour se rendre compte de ce qu'en a fait l'élément étranger. Du côté du Cambodge cette déformation est moins rapide, le Cambodgien n'ayant pas la force d'expansion qui caractérise le Laotien et l'Annamite, mais il n'en est pas moins vrai que dans quelques années il ne restera de tribus réellement moï que celles des hauts plateaux et des montagnes inférieures. Cette œuvre de désagrégation est d'ailleurs activée par notre pénétration.

M. H. Maître clôt cette partie en délimitant suivant les

données acquises — listées de M. Cabaton — et ses observations propres les « aires d'expansion géographique des diverses tribus ». Dans ce travail nouveau et très utile, il a soin d'indiquer les liens qui relient les unes aux autres toutes ces tribus.

L'« essai d'histoire » qui suit est une compilation habile et heureuse. Les auteurs sur lesquels s'appuie M. H. Maître jouissent la plupart du plus grand crédit. Pour ce qui concerne l'histoire d'Annam seulement la principale source indiquée est de second ordre. L'auteur a utilement consulté les deux grands recueils scientifiques, le *Bulletin de l'Ecole française d'Extrême-Orient* et le *T'oung-Pao*.

Cette histoire de la famille moï était singulièrement ardue. D'ailleurs elle n'existe que par rapport à l'histoire des empires qui ont été fondés autour des sauvages. M. H. Maître admet, avec la plupart des spécialistes d'aujourd'hui, que l'Indochine est le berceau des Malayo-Polynésiens que l'on a représentés autrefois comme venus du Sud. Les Malayo-Polynésiens eurent à subir d'abord l'invasion des Hindous, d'où la constitution du royaume de Founan sur les bouches du Mékong, du royaume de Tchen-la, de l'Etat de Champa dans le couloir côtier d'Annam; des tribus furent absorbées par les envahisseurs, d'autres se retirèrent dans les montagnes, se répandant sur les hauts plateaux. Mais entre les soumis et les insoumis des relations subsistèrent, dans la région côtière surtout où la famille moï évoluera en laissant des descendants imprégnés d'éléments cham; du côté du Mékong l'élément malayo-polynésien fut submergé par les suzerains de souche môn-khmer, et lorsque les naturels, pour échapper au vasselage, abandonnèrent les plaines, les caractères originels étaient transformés.

Au Champa les relations entre Cham et Moï étaient surtout de nature commerciale. Les premiers allaient demander aux montagnards éléphants, cornes de rhinocéros, cardamome, bois rares, or, argent, etc. Ces relations se continuèrent longtemps, ce qui fit sans doute croire aux premiers Européens, remarquons-le en passant, que toutes ces richesses étaient produites par la « Cochinchine ». Des régions moï les Cambodgiens tiraient surtout des esclaves.

Dès le milieu du xvii^e siècle l'intérieur se présente sous la forme où nous le trouvons. M. H. Maître étudie néanmoins la domination laotienne, annamite, l'invasion siamoise et arrive à l'occupation et à la pénétration françaises. Dans cette histoire moderne des Moï une partie mérite l'attention, c'est celle qui concerne l'effort de colonisation fait par l'Annam dans l'arrière-pays à partir de Gia-cong. Vis-à-vis de ces tribus Hué avait une politique, point toujours équitable, mais hardie et d'avenir. La France eut par intermittence un programme d'action et d'organisation.

« Depuis quelques années, dit M. Maître, la région moï est délaissée et le gouvernement semble vouloir s'en désintéresser. Des postes créés, des provinces fondées, plusieurs ont disparu... Et pourtant cet intérieur est riche; ses populations, assouplies à notre joug, peuvent nous aider à mettre en valeur ces plateaux splendides, ces savanes immenses, ces forêts vierges et les richesses minières non encore reconnues; rejetées à l'anarchie par les catastrophes de l'histoire indochinoise, elles peuvent être pour nous ce qu'elles ont été pour les Cham, les fournis laborieuses et ignorées qui apportent à l'empire les richesses du pays. »

Et M. H. Maître termine en disant « qu'il faut donner à la région moï une direction qui lui manque, une unité d'organisation qui lui a toujours fait défaut ».

A. M.

Les Royaumes des Neiges (*Etats himalayens*), par CHARLES-EUDES BONIN. Librairie Armand Colin, 1911.

Des événements plus ou moins récents ont montré l'importance du rôle que joue et que tiendra toujours davantage dans la politique asiatique les pays qui s'étendent des frontières hindoues et chinoises à la Sibérie et au Turkestan russe. Dans son ouvrage M. Charles-Eudes Bonin se borne à étudier les Etats de l'Himalaya, les principautés des marches de l'Inde et le Grand-Tibet. C'est de toute l'Asie Centrale la partie la moins connue; seul le Népal, qui a fait en France l'objet de travaux spéciaux, est laissé de côté.

L'auteur, par de nombreux voyages et séjours, était autorisé à parler de ces régions himalayennes, et de fait, son ouvrage, qui est la réunion d'études publiées dans divers recueils — nos adhérents n'ont pas oublié les articles du Bulletin — est d'un très grand intérêt. D'ailleurs ces études, pour prendre place dans le « Royaume des Neiges » ont été soigneusement mises à jour et largement complétées. Ce n'est point cependant le détail des incidents de route que l'on trouvera dans ces pages, mais des renseignements d'ordre géographique, historique, ethnographique, économique, politique recueillis sur place. M. Ch.-E. Bonin part de la frontière Ouest et marche vers l'Est; ainsi sont d'abord décrites les passes et les vallées du côté de l'Afghanistan et du Pamir, les pays des Afridis, des Mahsouds, des Zakka-Kels et autres tribus belliqueuses; en second lieu viennent les territoires annexés en 1893 à l'Empire britannique sous le nom d'agence de Swat de Dir, de Tchitral et situés entre la frontière Nord-Ouest et le plateau aujourd'hui russifié des Pamirs; ensuite, sous le titre « conquête du Petit-Tibet », sont examinés le passé et le présent du pays de Ladakh formé par les couloirs parallèles du haut Indus et du Chayok, puis M. Bonin pénètre dans le mystérieux Bouthan, dont il résume les diverses phases des relations avec le gouvernement de Calcutta: pour la première fois sont exposés les faits récents qui ont amené la transformation politique de ce pays. De même du haut Assam et des tribus de la frontière sino-birmane, M. Bonin rapporte des renseignements qui méritent l'attention; il expose les tentatives des explorateurs dans ces contrées si peu hospitalières et les problèmes délicats de frontière qui s'y posent entre la Grande-Bretagne et la Chine; enfin il expose les visées chinoises sur le Tibet.

Dans cet ouvrage consciencieux, plein de renseignements nouveaux sur les religions, les races et les politiques indigènes, ce qui frappe surtout, c'est l'effort patient, habile de l'Angleterre pour établir son « contrôle » sur les Etats himalayens. Ici les rivalités n'étaient que chinoises; le gouvernement de Calcutta n'eut affaire qu'au gouvernement mandchou et c'est à l'influence ou à la suzeraineté de celui-ci qu'il eut à arracher des contrées qui avaient une valeur essentiellement stratégique. De son côté Pékin ne perdit pas de vue qu'il avait à entraver l'œuvre britannique pour reconquérir sa domination et conserver son prestige.

*
* *

C'est dans le maniement si délicat des territoires frontières que l'on reconnaît la valeur des agents politiques anglais. Le récit du voyage de M. Bonin sur la frontière Nord-Ouest est instructif au point de vue géographique et relativement aussi à la situation des passes stratégiques, des blockhaus et postes militaires, des nouveaux pays de protectorat de Tchitral, où l'habitant est pacifique, de Swat, confédération de villages portés aux querelles, de Dir, placé sous l'autorité héréditaire d'un *nawab* qui ne sait empêcher les luttes entre chefs de clans; dans ces

deux derniers pays des « unitive expéditions » suivirent de perpétuelles incursions et précédèrent la mainmise définitive.

* *

L'histoire de la « conquête du Petit-Tibet » s'achève par l'entrée en scène de l'Angleterre qui, par une intervention opportune, hérite du magnifique résultat des grandes guerres des Sikhs. C'est une histoire curieusement mouvementée, où l'on voit les fidèles des trois grandes religions de l'Asie — bouddhisme, islamisme, brahmanisme — s'allier et se combattre tour à tour.

Le « Petit-Tibet » c'est le Ladakh, situé entre la chaîne du Karakoroum au Nord, les monts de Leh et du Yanskar au Sud. Ce pays de plateaux étroits et dénudés, semés de lacs saumâtres, est habité par une population en majorité tibétaine, avec deux éléments d'origine aryenne, les Dardis et les Mons. Dès le x^e siècle de notre ère le Ladakh payait tribut à la Chine; ensuite une dynastie d'origine tibétaine régna sur le Ladakh, dont les rois se prétendaient issus de Lan Darma, l'Apostat, le « Julien du Bouddhisme ». L'un d'eux agrandit à l'Est son domaine en s'emparant du Koulou; un prince de cette même famille conquiert plus tard le Kachmir et se convertit à l'Islam. Sous une autre dynastie le Ladakh reconquit le Koulou, passé aux mains des mahométans du Kachmir et imposa sa suzeraineté au Baltistan et au Ngari (Tibet occidental). Son roi envisagea ensuite l'invasion de la Kachgarie, mais il mourut et ses projets ne se réalisèrent pas (1560).

Le Baltistan est le prolongement du Ladakh; il est arrosé par l'Indus, Skardo est sa capitale. Les habitants du Baltistan sont les premiers Tibétains qui ont embrassé l'Islam au xiv^e siècle. Deux chefs du Ladakh se convertirent de même à la nouvelle religion et pour se différencier des Ladakhis lamaïstes ils prirent le titre de sultan. Comme ils ne purent s'entendre entre eux, le roi du Ladakh intervint, mais son armée fut anéantie et les Baltis, qui avaient pris parti pour l'un des deux sultans, détruisirent les lamaseries. Le roi vaincu épousa la fille de son vainqueur; elle portait le titre mi-tibétain miturk de Gyal Katoun (dame royale). Le Ladakhi continua néanmoins à assurer l'administration de son royaume, et il resta fidèle au bouddhisme. Le fils qu'il eut de la musulmane restaura les lamaseries détruites et fit deux expéditions vers l'Est du Tibet, au pays de Gougé dont il s'empara. Son fils Deldan reconquit deux districts sur les Baltis qui firent appel au gouverneur musulman du Kachmir; les musulmans du Turkestan qui envahirent le Ladakh furent repoussés par Deldan.

Vers le milieu du xvii^e siècle, invasion du Tibet central par le chef mongol Gouriskhan; le Bouthan entra en conflit avec lui, et le roi du Ladakh, qui reconnaît pour père spirituel le grand lama du Bouthan, fut invité par celui-ci à combattre le Mongol. Mais les envahisseurs battirent leurs ennemis. Le roi ladakhi réclama l'aide du *Nawab* du Kachmir au service du grand mogol, qui comme condition à son intervention exigea que le prince menacé fit une profession de foi musulmane. Le Ladakhi se convertit à l'Islam, et l'armée de secours mit en déroute les Mongols. Le « Petit-Tibet » était sauvé; mais ses rois restèrent bouddhistes. C'est d'un autre côté que l'existence de cet Etat allait être menacée.

Depuis 1819 les Sikhs étaient maîtres du Kachmir. Leur chef Ranjit Singh en 1803 avait occupé le Punjab et était reconnu comme chef suprême de la Khalsa, la communauté sikhe (schisme de l'Islam). Des officiers français avaient organisé son armée; trois frères de la tribu des Dogras, professant le brahmanisme, aidèrent Ranjit Singh à étendre son empire de l'Afghanistan au Tibet; l'armée du rajà se rencontra le 16 août 1834 avec les Ladakhis qui furent battus. La paix fut faite mais les Ladakhis n'en

respectèrent jamais les conditions; ils se soulevaient contre la nouvelle puissance dès qu'ils en avaient l'occasion. Pour détourner leur ardeur le vizir dogra Zorawar ses employa à une expédition contre les Baltis musulmans. Après avoir manqué de périr dans les eaux glacées de l'Indus, les Dogras et les Ladakhis attaquèrent — fin 1840 — le camp des Baltis. Zorawar projeta ensuite de s'établir à Yarkand qu'il aurait pris pour base de la conquête progressive de l'Asie centrale, mais il préféra entamer la partie occidentale du Tibet; en 1841 avec ses Dogras et ses Ladakhis, il se heurte aux Tibétains. Ceux-ci se défendent avec une telle ardeur que l'armée d'invasion est complètement battue, Zorawar est tué. La défaite des Sikhs encourage les Ladakhis à reprendre leur indépendance; les Dogras sont cernés par les Ladakhis unis maintenant aux Tibétains, mais une armée de secours change le sort de la bataille. Le rajà établit ensuite sur le pays définitivement vaincu, cinq gouverneurs, les Dogras s'entendirent avec les lamas et depuis lors la paix n'a cessé de régner dans la haute vallée de l'Indus.

Cinq ans après, le traité d'Amritsar — 16 mars 1846 — entre le gouvernement britannique et le maharajà des Sikhs consacra les conquêtes et les succès politiques de ceux-ci.

* *

Le Bulletin a publié, l'an dernier, les articles de M. Bonin sur le Bouthan dont l'annexion récente est apparue comme une réponse de la Grande-Bretagne à la mainmise de la Chine sur le Tibet. Ce dénouement des relations entre l'Angleterre et ce pays — relations qui datent de 1772 — n'a point été souligné comme il le méritait par d'autres publications que la nôtre. C'est qu'en vérité le Bouthan n'attire que peu l'attention; cette contrée est à peu près inconnue. Six missions jusqu'ici y pénétrèrent, les renseignements que l'on peut donner c'est d'elles qu'on les tient, les sources indigènes n'ayant pas encore été étudiées. Au reste l'œuvre d'exploration est loin d'être achevée.

La première notion historique sur le Bouthan vient de Chine: vers 640 le célèbre pèlerin Hiuan Tsang visita une partie du pays. A cette époque la population professait une religion dérivée du vieux chamanisme turc, celle que pratique encore au Tibet la secte des lamas noirs; elle adopta le bouddhisme vers le viii^e siècle. C'est plus tard encore que l'Etat du Bouthan fut constitué. En 1557 Chabdoung, par dépit d'avoir été écarté de la direction d'une secte se réfugia dans la haute vallée de Thimbouk, d'où sa domination religieuse s'étendit rapidement. Des principautés recherchèrent son patronage; il fut salué du titre de « Seigneur de la loi » (*Dharma Radja*) et fit élever des monastères et des forteresses. Chabdoung mourut en 1592; ses successeurs s'attachèrent à s'étendre et à consolider le pouvoir du nouvel Etat. Sans difficultés cependant le Bouthan reconnut la suzeraineté de la Chine qui, sous l'empereur Kien Long, imposa des résidents mandchous à Lhassa.

Quand la Compagnie des Indes prit pied dans le Bengale le souverain bouthanais intervint énergiquement au Kouth-bihar. Ce territoire fit appel au Bengale, les Anglais ne manquèrent pas d'envoyer un détachement contre les envahisseurs, ceux-ci de leur côté réclamèrent l'aide de Tibet. Mais le régent du dalai-lama ne fit que s'entretenir pour décider le gouvernement de Calcutta à cesser les hostilités. Un traité de paix fut signé en 1774 par les Anglais et les Bouthanais.

Le gouverneur du Bengale qui, d'un coup, était entré en relations avec le Tibet et le Bouthan, crut pouvoir les rendre plus étroites. Il envoya à Lhassa un de ses agents, mais à Tchachicho-djong, capitale du Bouthan, ce dernier trouva une lettre du grand lama qui l'engageait à

attendre à Calcutta le consentement de la Chine à sa réception. Face aux prétentions anglaises se dressait la puissance chinoise devant laquelle les principautés sud-tibétaines s'inclinaient. La Grande-Bretagne néanmoins améliora ses rapports avec le Bouthan et le Tibet et le grand lama de Tachiloumpo ne lui refusa pas de demander directement au Fils du Ciel de faire bon accueil aux propositions du gouvernement de l'Inde; cette demande il la fit à l'empereur Kien Long qu'il était allé visiter en 1779. Le souverain se montra disposé à lui donner satisfaction, mais peu de jours après le pontife tibétain mourait presque subitement.

Peu après les Népalais envahirent le Sikkim qui dépendait de Lhassa et entrèrent à Tachiloumpo. L'armée chinoise vint au secours du Tibet, elle livra bataille aux Gourkhas du Népal; celui-ci demanda l'aide des Anglais qui, pour ne pas se compromettre vis-à-vis de la Chine, offrirent leurs bons offices en vue de la paix. Cette guerre porta un coup mortel au trafic entre l'Inde et la Chine qui commençait à passer par le Bouthan; les Chinois firent fermer les passes de l'Himalaya à tout ce qui venait du Sud; ni la diplomatie, ni la force n'ont pu encore les faire rouvrir. Cette guerre eut encore pour résultat de refroidir les relations des Anglais avec le Bouthan qui ne leur pardonne pas d'avoir refusé d'arrêter l'invasion gourkha. Plus tard l'Angleterre hérita en 1825, par l'annexion de l'Assam, des contestations de frontière entre ce pays et le Bouthan qui, aux demandes des Anglais, répondit par des razzias. Un traité réglant ces difficultés fut repoussé. Les incursions des Bouthanais ayant recommencé en 1839, lord Auckland menaça le Dharma radja d'annexer des douars (portes, passe). En 1841, cinq douars furent rattachés au Bengale; mais pour dédommager le Bouthan le gouvernement des Indes s'engagea à lui payer 10.000 roupies. Les troubles ne cessant pas dans d'autres douars, au Sikkim, au Kouth-Bihar, Calcutta arrêta le paiement de l'indemnité des portes annexées; la situation aussitôt s'améliora.

Après la grande mutinerie de 1858, l'agitation reprit sur la frontière du Bengale. En 1863 une mission fut envoyée auprès du Debradja; M. Ashley Eden, qui était à sa tête, fut maltraité et sommé d'apposer sa signature au bas d'un traité qui rendait au Bouthan tout ce que l'Angleterre lui avait enlevé. Le gouvernement anglo-indien répondit en annonçant la prochaine annexion de tous les douars du Bengale. L'occupation militaire ne se fit pas sans difficulté. Enfin le Debradja fit des ouvertures de paix et un traité fut signé le 11 novembre 1865 aux termes duquel les Anglais gardaient leurs conquêtes et le Bouthan s'engageait à maintenir la liberté du commerce et à prendre le gouvernement britannique pour arbitre entre lui et ses voisins: le Sikkim et le Kouth-Bihar. Les Anglais, suivant leur coutume, s'engageaient à verser au Bouthan, pour lui tenir compte de la perte de ses territoires, une somme annuelle de 50.000 roupies. Excellente coutume: pour faire pression sur le voisin turbulent et obtenir de lui ce qu'on désire il suffit de cesser le paiement de l'indemnité; c'est ainsi que les subsides furent supprimés en 1868, pour obliger le Bouthan à rétablir le commerce sur une route et, en 1880, par une simple menace les Anglais obtinrent le châtiement d'une incursion.

Le Bouthan devint ainsi plus accommodant. La frontière fut délimitée, on envisagea la création d'une route commerciale vers le Tibet. Mais la Chine craignit de voir les Bouthanais se tourner définitivement vers les Indes, elle s'efforça de les séduire. Peut-être serait-elle parvenue à faire prévaloir son influence, si les pouvoirs rivaux au Bouthan avaient continué à subsister. Mais l'autorité des Dharma Deb radjas et Penlop de Paro fut éclipsée par la puissance du Penlop de Tongsa, Ugyen Wang Chouk, qui sut s'imposer par les armes et s'appuyer sur la politique

anglaise; son père, à qui il avait succédé en 1885, recherchait au contraire l'appui du Tibet et de la Chine. En 1904 le Penlop refusa de prêter assistance aux Tibétains, quand l'expédition de Younghusband pénétra au « pays interdit » et il aida à la conclusion du traité anglo-tibétain; grâce toujours à ses bons offices, M. White se félicita des relations qu'il entretenait par la suite avec les Tibétains auprès de qui il avait été envoyé.

Assuré de l'appui des Anglais, Ugyen Wang Chouk se décida en 1907 à se faire sacrer roi. Les lamas y consentirent, le nouveau maharadja ne prétendant pas à l'hégémonie spirituelle. Dès lors le péril chinois était écarté de ce côté de la frontière anglo-indienne, et en mars 1910, en vertu d'un amendement au traité anglo-bouthanais antérieur, le nouveau royaume recevait une subvention annuelle de 100.000 roupies en échange de quoi il confiait ses relations extérieures à l'Angleterre.

*
* *

Le haut Assam nous rapproche davantage de la Chine. L'Assam méridional renferme seul des centres civilisés; il a été annexé à l'Inde par le traité anglo-birman de Yandabo le 24 février 1826. Au Nord, sur les pentes boisées de l'Himalaya, ce ne sont que des tribus sauvages; Akas, Daflas, Miris, Abors, Mishmis, Singphos, Khantis. Ces peuplades faisaient de nombreuses incursions en Assam; l'occupation des Anglais ne les arrêta pas. Il fallut, pour calmer les tribus, leur faire des rentes annuelles. Les Daflas reçurent de l'administration anglo-indienne 4.130 roupies; les Akas, qui étaient autorisés à lever un impôt en nature sur chaque maison de la frontière, obtinrent 700 roupies pour renoncer à ce droit; les Miris eurent 1.118 roupies. Il eût été difficile de se rendre maître des tribus belliqueuses par le même moyen. Les Abors sont particulièrement intractables; ils rappellent les tribus de la chaîne annamite. « En lisant ce que dit le lieutenant Wilcox des difficultés de ses transactions avec ces sauvages, note M. Bonin, il m'a semblé revivre mes propres impressions de la traversée du pays moi accomplie pour la première fois entre Tourane et le Mékong en 1893 ». Waddel range les Abors parmi les tribus mongoloïdes. Les Mishmis ne leur cèdent en rien en sauvagerie et en férocité, Dalton les dit apparentés aux Miao-tse de Chine. Leur manière de vivre rappelle également la manière de vivre des sauvages de notre Indochine; les Anglais firent sentir leur force aux Mishmis, en 1866 ils établirent une milice locale. Les Singphos, qui disent venir de Chine, se divisent en Khanam et Khaton; il est intéressant de remarquer que les Laotiens désignent les sauvages par *khas*; les Singphos se soumièrent aux Anglais dès 1828, ils ont abandonné l'anémisme pour suivre le bouddhisme birman. M. Bonin laisse de côté les aborigènes qui habitent le Sud du Brahmapoutre (famille des Nagas); n'appartenant pas aux tribus himalayennes, ils ne jouent aucun rôle dans les questions politiques d'Asie centrale.

On voit donc que les plus méridionales des tribus himalayennes, Akas, Daflas, Miris, Singphos, Khantis sont parvenues à une tranquillité relative grâce aux avantages faits par l'administration anglo-indienne, tandis qu'au Nord, sur le haut Brahmapoutre, Abors et Mishmis s'opposent à la pénétration européenne. Les Anglais tentèrent cependant de bonne heure l'exploration de la haute région. Wilcox et Bedford s'y illustrèrent en suivant les branches de l'Iraouadi, des missionnaires français s'efforcèrent d'atteindre de ce côté le Tibet. Mais c'est à un commissaire à Sadiya, M. Needham, que l'on doit le plus de renseignements; il remonta le Lohit et explora la route jusqu'au Seu-tchouan par Batang (1885). Le prince d'Orléans atteignit la même contrée par le Mékong et la Salouen. M. Needham projeta aussi d'atteindre le Tibet par le

Brahmapoutre, les deux Népalais envoyés en reconnaissance furent arrêtés par les indigènes. Si le gouvernement anglais avait décidé en 1904, suivant les suggestions de la presse, de faire descendre la vallée du Tsong-po à l'un des régiments indigènes ayant pris part à l'expédition de Lhasa, le problème de la route du Tibet eût été résolu. Il fut également question dans la presse d'ouvrir une route commerciale entre l'Inde et la Chine par Sadiya et Batang afin d'évincer les concurrents de la Chine occidentale. Le successeur de Needham à Sadiya, M. Williamson, reprit en 1911 l'exploration du Lohit pour atteindre la frontière chinoise qui n'est qu'à 180 kilomètres des plaines d'Assam. Ayant rencontré des difficultés politiques à poursuivre plus loin, il remonta la vallée du Brahmapoutre; à Dikong il fut tué par les Abors. Peu après l'avortement de l'entreprise de Williamson vers le Tibet, les Chinois s'agitèrent dans la région même que Williamson rêvait d'ouvrir à l'influence anglaise; aussi dans les derniers mois de 1911 deux compagnies d'infanterie anglaise occupèrent-elles Rima. Les Chinois ne se sont pas résignés à la perte de leur influence au Népal et au Bouthan; ils voudraient reprendre pied sur le versant méridional de la chaîne himalayenne et s'assurer la possession définitive du Tibet.

*
*
*

Les premiers rapports entre la Chine et le Tibet datent du VII^e siècle. Le nouveau royaume de Lhasa aida en 648 la Chine contre les Indous, puis il étendit sa domination sur les provinces occidentales du Céleste Empire; son souverain fit venir un *gourou* qui importa au Tibet le tantrisme shivaïte dont le mélange avec le bouddhisme produisit le lamaïsme. Il y eut ensuite de longues guerres de frontières avec l'empire voisin.

En 1698 un général chinois arriva à Lhasa avec une petite troupe et des caisses d'argent; le Tibet devint protectorat chinois, il fut organisé sur les bases actuelles, et les administrateurs célestes s'efforcèrent de mettre fin à l'imprécision de sa frontière: des principautés furent rattachées au Seu-tchouan celles de Batang, de Litang, d'autres au Yunnan, celles de Tsong-tseu, d'Atentse; afin de mieux morceler le territoire, d'autres principautés furent reconnues indépendantes de Lhasa et administrées par des mandarins chinois. Une dernière campagne eut lieu à l'Ouest du Seu-tchouan dans la vallée supérieure du Toung-ho où la population émigrée était moitié turke, moitié mongole.

En 1865 il y eut un soulèvement de la tribu des Tchantou, administrée par la Chine, dans la haute vallée du Yalong-kiang; cette tribu attaqua l'Etat de Dergué, les lamas aidèrent ce dernier dans la pensée de le gouverner comme un protectorat. Les Tchantou furent vaincus, et le général tibétain vainqueur fut nommé vice-roi de la région annexée, mais il exerça une tyrannie telle que Lhasa le rappela; le Dergué en profita pour reprendre son indépendance (1877). Pékin avait d'ailleurs protesté contre l'invasion du Dergué, mais le mandarin chargé de régler cette affaire avec Lhasa se mit au service des lamas et consentit à l'abandon aux Tibétains du Tchantou; ce dernier réclama en 1890 à la Chine un mandarin pour gouverner la tribu; n'obtenant pas de réponse il songea à faire appel à la Russie, beaucoup de ces indigènes émigrèrent. Cinq ans après, le vice-roi du Seu-tchouan fit attaquer la forteresse des Tchantou défendue par des Tibétains; ce territoire fut annexé et transformé en sous-préfecture. Les territoires voisins en profitèrent pour demander leur rattachement à la Chine. Il eût suffi alors de peu pour faire reconnaître l'autorité impériale à toutes les marches du Tibet oriental, la jalousie des mandarins gâta tout. Le vice-roi du Seu-tchouan, détesté par le clan mandchou, fut déplacé, on fit retour du Tchantou aux lamas. Les

Chinois revinrent ensuite à la politique de s'installer dans la partie orientale qui leur servirait de base éventuelle pour sauver du Tibet ce qui pourrait être soustrait à l'action européenne. Des soldats laboureurs furent envoyés à Batang: les lamas tuèrent le légat et cernèrent des mandarins à Atentse et à la lamaserie de Tong-tchou-ling. Le général musulman Ma arriva du Seu-tchouan avec les troupes de renfort (1905), il atteignit Batang puis laissa le commandement à son second Tchao Eur Fong. On sait par les rapports de M. Jacques Bacot combien fut cruelle la répression de ce dernier; en 1908 il fut nommé commissaire impérial au Tibet et son frère Tchao Eur San vice-roi du Seu-tchouan. L'un et l'autre projetaient de transformer le Tibet en provinces chinoises; un mémoire dans ce sens fut présenté au trône (1); le système préconisé était l'introduction de soldats laboureurs qui se marieraient avec des Tibétaines et recevraient un lot de terrain. Déjà un décret avait réorganisé l'armée d'occupation des marches tibétaines en 1907; à Tchentou le vice-roi préparait activement l'expédition projetée, le 23 février 1910 l'armée chinoise passait la frontière.

On connaît les événements qui suivirent, la fuite du Dalai lama, sa déposition et finalement l'installation de la Chine en suzeraine unique sur le pays interdit. Mais depuis qu'a paru le livre de M. Bonin la révolution chinoise a eu lieu, et le Tibet a chassé les conquérants. Est-il possible que la Chine reprenne un jour pied par delà sa frontière occidentale? Au Tibet, comme dans les principautés himalayennes, le Céleste Empire s'imposait par un prestige à nul autre pareil; avec le gouvernement impérial ce prestige ou ce qu'il en restait a disparu.

Nous avons résumé les pages les plus caractéristiques de M. Bonin. Il y a un intérêt d'ordre général à les lire, et, en outre, comme l'auteur le dit lui-même à propos de la politique anglaise au Bouthan: « Notre pays retirerait peut-être quelque bénéfice à étudier ces procédés de longue attente et de sûr résultat appliqués par un grand état colonial à un petit peuple voisin. »

Les Royaumes des neiges contient encore d'autres chapitres instructifs: « la Papesse du Lamaïsme » en appendice « les routes de l'Asie centrale », « les sources du Gange », « les peintures ethnographiques de Li-long-mien » et « les Mossos » tribu tibétaine installée dans la préfecture de Likiang-fou au Yunnan et dont une branche s'est fixée à Muong-sing, dans le Laos français.

A. M.

SOMMAIRES DES REVUES DU MOIS

Questions Diplomatiques et Coloniales (1^{er} sept. 1912). —

LIONEL CARY: La situation économique de la Nouvelle-Calédonie en 1911. — Lieutenant-colonel DEBON: Le rapport de M. Raiberti sur le budget des troupes coloniales. — (16 sept. 1912). — EDOUARD PAYEN: La situation économique et financière de l'Italie. Les répercussions de la guerre turque. — HENRI FROIDEVAUX: L'œuvre civilisatrice des Turcs en Tripolitaine (1910-1911).

Revue des Français (25 sept. 1912). — BIARD D'AUNET: Ce qui se passe dans le monde. — JULIETTE ADAM: L'influence des idées de Tolstoï. — A. DES CHAUMES: L'achèvement du canal de Panama. — ERNEST SEILLIÈRE: Les débuts politiques de Lamartine. — LOUIS ROUSSEL: La langue française en Grèce. — ALBERT CIM: Les amours tragiques d'un bibliophile. — CARNEVALE-JEHAN D'IVRAY: Une vengeance. — PIERRE CLERGET: Le protectionisme financier et ses conséquences nationales. — Bibliographie. — ANDRÉ DU FRENOS: René Boylesves. Le petit mois.

(1) Le Bulletin de juillet 1908 a publié ce curieux document.

Le Gérant: A. MARTIAL.

PARIS. — IMPRIMERIE LEVÉ, RUE CASSETTE, 17.